

# Africa's Pulse

*Une analyse des enjeux façonnant l'avenir économique de l'Afrique*



**GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

Ce document a été produit par le Bureau de l'économiste en chef de la région Afrique

## REMERCIEMENTS

Ce rapport a été préparé par une équipe dirigée par Punam Chuhan-Pole et composée de Cesar Calderon, Aparajita Goyal, Gerard Kambou, Mapi M. Buitano, Vijdan Korman, Erina Iwami et Rafael Lopez-Monti. Des contributions ont également été apportées par Niklas Buehren, Luc Christiaensen, Rachel Coleman, Poonam Gupta, Michael B. O'Sullivan, Anderson Ospino Rojas, Farbod Youssefi et l'équipe du rapport « Améliorer le climat des affaires dans l'agriculture ». Ce rapport a bénéficié des commentaires précieux de Dilek Aykut, Michael Geiger, Errol George Graham, Johannes Herderschee, Holger A. Kray, Emmanuel Lartey, Emmanuel Pinto Moreira, Gregory Smith et des équipes pays. Il a été préparé sous la supervision générale d'Albert G. Zeufack.

# Contents

<b>Résumé</b> .....	<b>5</b>
<b>Section 1 : Évolutions récentes</b> .....	<b>7</b>
L'économie mondiale .....	7
Afrique subsaharienne .....	9
Perspectives .....	17
Risques pesant sur ces perspectives .....	20
<b>Section 2 : La croissance résiliente de certains pays d'Afrique subsaharienne malgré un contexte économique difficile</b> .....	<b>31</b>
La diversité des expériences de croissance .....	31
La classification des pays de la région en fonction de leur croissance .....	32
L'anatomie de la croissance dans les différents groupes de pays .....	36
Le rôle des politiques macroéconomiques .....	38
Moteurs de croissance : renoncer à la chance et opter pour des politiques publiques .....	41
Politiques publiques structurelles .....	42
Gestion et institutions du secteur public .....	48
Infrastructures .....	50
Secteur rural .....	52
<b>Section 3 : Renforcer la productivité agricole pour réduire la pauvreté</b> .....	<b>55</b>
Pourquoi la croissance de la productivité agricole est-elle importante pour l'Afrique subsaharienne ? .....	56
Comment obtenir de meilleurs rendements grâce au rééquilibrage des dépenses ? .....	66
Corriger l'attention excessive portée actuellement aux subventions des engrais improductifs .....	74
Gérer l'économie politique .....	80
<b>Références bibliographiques</b> .....	<b>84</b>
<b>Annexe A. Définition des variables</b> .....	<b>90</b>

## Liste des encadrés

Encadré 1.1	L'impact à court terme du Brexit . . . . .	22
Encadré 1.2	La nature cyclique des politiques budgétaires en Afrique subsaharienne est-elle en train de changer ? . . . . .	27
Encadré 2.1	Rwanda : réformes structurelles et croissance stable . . . . .	43
Encadré 2.2	La diversification commerciale des pays établis et des pays en progression . . . . .	47
Encadré 3.1	Mesurer la performance de la productivité agricole . . . . .	57
Encadré 3.2	S'appuyer sur les expériences passées pour faire progresser la recherche agricole en Afrique subsaharienne . . . . .	64
Encadré 3.3	La qualité des réglementations pour les semences et engrais en Afrique subsaharienne est insuffisante . . . . .	66
Encadré 3.4	Propriété foncière et productivité agricole en Afrique subsaharienne . . . . .	68
Encadré 3.5	Le potentiel de développement de l'irrigation en Afrique Subsaharienne . . . . .	70
Encadré 3.6	Impacts des différentes options politiques visant à accroître la productivité agricole en Afrique subsaharienne . . . . .	72
Encadré 3.7	Multiplier les opportunités pour les agricultrices en Afrique . . . . .	73
Encadré 3.8	Le rôle central des petites exploitations dans les stratégies de développement rural en Afrique . . . . .	77
Encadré 3.9	Du mythe à la réalité . . . . .	79

## Liste des figures

Figure 1.1	Croissance du PIB et des échanges commerciaux . . . . .	7
Figure 1.2	Tendances de la croissance du PIB en Afrique subsaharienne et du prix des matières premières . . . . .	9
Figure 1.3	PMI régional . . . . .	11
Figure 1.4	Prix des matières premières . . . . .	11
Figure 1.5	Solde du compte courant (pourcentage du PIB, médiane) . . . . .	12
Figure 1.6	Flux de capitaux . . . . .	13
Figure 1.7	cartes de rendement des obligations souveraines . . . . .	13
Figure 1.8	Réserves internationales (de juin 2014 à mars 2016) . . . . .	14
Figure 1.9	Taux de change . . . . .	14
Figure 1.10	Inflation . . . . .	14
Figure 1.11	Taux d'intérêt réel . . . . .	15
Figure 1.12	Évolutions budgétaires en Afrique subsaharienne . . . . .	15
Figure 1.13	Ration dette/PIB en Afrique subsaharienne . . . . .	16
Figure 1.14	Perspectives de croissance en Afrique subsaharienne . . . . .	17
Figure 1.15	Prévisions des prix des matières premières . . . . .	17
Figure B1.1	Variation des cours boursiers en pourcentage suite au Brexit Surprise, 23-27 juin 2016 . . . . .	23
Figure B1.2	Dépréciation des taux de change en pourcentage suite au Brexit Surprise, 23-27 juin 2016 . . . . .	23
Figure B1.3	Échanges commerciaux avec le Royaume-Uni . . . . .	24
Figure B1.4	Échanges commerciaux avec l'Union européenne . . . . .	24
Figure B1.5	Financement extérieur privé . . . . .	25
Figure B1.2.1	Coefficient de cyclicité pendant les phases d'expansion et de récession, 1970-2014 . . . . .	27
Figure B1.2.2	Évolution du comportement cyclique des dépenses de consommation des administrations publiques après 2000 . . . . .	28
Figure 2.1	Performances de croissance par groupes de pays (Pays sélectionnés) . . . . .	33
Figure 2.2	PIB réel par habitant, 1966-2015 . . . . .	35

Figure 2.3	Décomposition de la croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne sur les périodes 1995-2008 et 2010-2014 . . . . .	38
Figure 2.4	Notes de la CPIA pour les politiques monétaires et budgétaires dans les pays d'Afrique subsaharienne. . . . .	40
Figure 2.5	Inflation, solde budgétaire et espace budgétaire dans les pays d'Afrique subsaharienne . . . . .	40
Figure 2.6	Qualité du cadre réglementaire des entreprises en Afrique subsaharienne. . . . .	45
Figure 2.7	Crédit intérieur au secteur privé, pour l'ensemble des groupes, en Afrique subsaharienne (% du PIB) . 46	
Figure 2.8	Diversification des exportations dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2000-14 . . . . .	46
Figure B2.2.1	Concentration des marchés - Indice de Herfindahl . . . . .	47
Figure B2.2.2	Concentration des produits - Indice de Herfindahl . . . . .	48
Figure B2.2.3	Cocoa Exports from Côte d'Ivoire . . . . .	48
Figure 2.9	Qualité de la gestion et des institutions du secteur public en Afrique subsaharienne . . . . .	49
Figure 2.10	Qualité globale des infrastructures dans les pays d'Afrique subsaharienne . . . . .	51
Figure 2.11	Politiques publiques et institutions destinées à encourager le développement agricole et rural . . . 53	
Figure 3.1	Comparaison de la croissance de la productivité totale des facteurs entre les périodes 1991-2000 et 2001-2012. . . . .	57
Figure 3.2	Croissance de la production agricole en Afrique subsaharienne et dans les autres régions en développement . . . . .	57
Figure 3.3	Rendements céréaliers en Afrique et dans les autres régions. . . . .	58
Figure 3.4	Valeur au détail des aliments et boissons en Afrique subsaharienne en 2010 et 2030 . . . . .	58
Figure 3.5	Dépenses publiques agricoles dans différentes régions, 2000-2012 . . . . .	60
Figure 3.6	Dépenses publiques agricoles dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2014 . . . . .	61
Figure 3.7	Indice d'orientation agricole pour une sélection de pays africains, 2014. . . . .	61
Figure 3.8	Dépenses publiques pour la recherche agricole dans différentes régions, 2000-2011 . . . . .	62
Figure 3.9	Dépenses pour la recherche agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne en tant que part du PIB agricole, 2011 . . . . .	63
Figure 3.10	Croissance annuelle des dépenses de R&D agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2000-2011 . . . . .	63
Figure B3.3.1	Scores des semences . . . . .	67
Figure B3.3.2	Scores des engrais . . . . .	67
Figure 3.11	Dépenses en subventions aux intrants pour une sélection de pays, 2014 . . . . .	74

## Liste des cartes

Carte 2.1	Les différentes vitesses de croissance de la région . . . . .	35
-----------	---	----

## Liste des tableaux

Tableau B1.1.1	Impacts sur les pays émergents pendant le Brexit : Rôle des échanges commerciaux avec le Royaume-Uni ou l'Union européenne et taille des marchés financiers . . . . .	26
Tableau 2.1	La croissance sectorielle. . . . .	37
Annexe A	Taxonomie des pays d'Afrique subsaharienne, 2014-16 par rapport à 1995-2008 . . . . .	53
Tableau 3.1	Taux de rendement de la recherche agricole en Afrique subsaharienne. . . . .	64
Tableau B3.6.1	Facteurs de la productivité en Afrique subsaharienne . . . . .	72
Tableau 3.2	Les avantages sont mineurs relativement aux coûts, et ce sont les exploitants les plus riches qui en profitent (preuves sommaires des impacts tirées d'enquêtes auprès d'exploitations et de ménages) . . . . .	76



## RÉSUMÉ

- ▶ Après avoir chuté à 3 % en 2015, la croissance économique en Afrique subsaharienne devrait atteindre 1,6 % en 2016, son taux le plus bas depuis plus de vingt ans. Les bas prix des matières premières et le resserrement des conditions financières, exacerbé par des difficultés à l'échelle nationale découlant de l'incertitude politique, des sécheresses et des tensions politiques et sécuritaires, ont continué de peser sur l'activité dans l'ensemble de la région. Le ralentissement général de la croissance de l'Afrique subsaharienne reflète la détérioration économique des plus grandes économies de la région. Les exportateurs de pétrole affichent une performance économique particulièrement faible. Parallèlement, dans environ un quart des pays, la croissance économique montre des signes de résilience.
- ▶ En effet, le schéma de la croissance est loin d'être homogène entre les pays, suggérant que l'Afrique subsaharienne croît à des rythmes différents. De nombreux pays enregistrent un fort ralentissement de leur croissance économique, et d'autres (Éthiopie, Rwanda et Tanzanie) continuent d'afficher un taux de croissance annuel moyen supérieur à 6 %, dépassant ainsi le premier tercile de la répartition régionale, alors que d'autres pays, dont la Côte d'Ivoire et le Sénégal, ont rejoint le tercile supérieur pour la performance économique. Les pays performants, qu'ils soient « établis » ou « en voie d'amélioration », disposent généralement de meilleures politiques monétaires et fiscales, d'un meilleur cadre de réglementation de l'activité économique, d'une structure d'exportation plus diversifiée et d'institutions publiques plus efficaces.
- ▶ Les prix des matières premières devraient rester nettement inférieurs à leur pic de 2011-2014, malgré une récente remontée due à la modeste reprise économique mondiale. Confrontés à des besoins de financement croissants, les exportateurs de matières premières ont commencé à mettre en place des politiques d'ajustement, qui demeurent cependant irrégulières et insuffisantes. Dans ce contexte, un léger rebond est prévu pour l'Afrique subsaharienne en 2017 puisque l'activité économique devrait remonter à 2,9 %, puis se consolider légèrement en 2018 à un taux de 3,6 %. Cependant, ici encore, la moyenne régionale masque de fortes disparités nationales. Les plus grandes économies de la région et les autres exportateurs de matières premières devraient constater une accélération modeste de la croissance de la production alors que les prix des matières premières continuent de se stabiliser et que les pressions inflationnistes s'affaiblissent, stimulant la croissance de la consommation privée et de l'investissement. Dans les autres pays, l'activité devrait se développer à un rythme soutenu, en partie sous l'effet des investissements dans l'infrastructure.
- ▶ Les risques à la baisse pour les perspectives économiques restent prépondérants. Sur le plan extérieur, les risques connus restent importants, notamment l'amélioration moins rapide des prix des matières premières et le resserrement des conditions financières mondiales. Sur le plan intérieur, les responsables pourraient ne pas adopter les réformes nécessaires pour renforcer les réserves et atteindre la stabilité macro-économique. Les incertitudes qui entourent les élections, les référendums et les orientations politiques à venir dans un certain nombre de pays posent également des risques. Dans certains pays, les menaces sécuritaires représentent une source de risque supplémentaire.

- ▶ De nombreux pays doivent ajuster leur politique macroéconomique afin d'atténuer les vulnérabilités budgétaires, d'améliorer la mobilisation des ressources nationales et de bâtir des réserves suffisantes pour faire face aux périodes de turbulences dans l'économie mondiale et au resserrement des conditions de financement externe. Parallèlement, alors que les pays cherchent à stimuler leurs perspectives de croissance externe, l'accélération du rythme des réformes structurelles restera un facteur-clé.
- ▶ L'amélioration de la productivité agricole est indispensable pour transformer les économies d'Afrique subsaharienne et promouvoir une croissance inclusive et durable. Cependant, la croissance de la production agricole dans la région résulte principalement de l'expansion des surfaces cultivées et non des gains de productivité : en effet, la contribution de l'expansion des terres à la croissance agricole est plus de trois fois supérieure dans la région que dans les autres pays en développement.
- ▶ Pourtant, les bonnes conditions sont présentes pour stimuler la productivité agricole en Afrique et atteindre une croissance agricole durable. Les marchés régionaux africains croissent rapidement (sous l'effet de la croissance de la population, de l'urbanisation et des revenus), ce qui a des effets incitatifs sur la demande et crée un potentiel de substitution aux importations. Les perspectives sont également prometteuses du côté de l'offre, grâce à un potentiel de rendement non exploité et un environnement politique propice.
- ▶ Pour améliorer véritablement la productivité, des investissements publics sont nécessaires dans les biens publics ruraux. Malgré une augmentation des investissements visant à renforcer les marchés, développer et diffuser des technologies améliorées, promouvoir l'utilisation d'intrants et construire une base de données agricole, les investissements restent nettement en dessous des objectifs et des besoins. L'amélioration de la qualité des dépenses publiques et l'utilisation efficace des ressources est encore plus cruciale que l'amélioration du niveau de dépenses. Les pays d'Afrique subsaharienne sous-financent considérablement les investissements à rendement élevé si bien que le rééquilibrage de la composition des dépenses publiques agricoles pourrait se traduire par des gains immenses. Mais surtout, l'expérience nous a appris que les investissements doivent réduire les contraintes sur différents fronts. Pour que les réformes s'inscrivent dans la durée, elles doivent être ancrées avant tout dans la gestion des pressions politiques et l'utilisation de processus externes en tant que dispositifs d'engagement.

## Section 1 : Évolutions récentes

- ▶ Dans le contexte d'une stagnation des échanges mondiaux, d'une faible productivité et d'une intensification des incertitudes politiques, la croissance mondiale devrait rester atone et baisser à 2,3 % en 2016 par rapport aux 2,6 % de 2015. La croissance des économies avancées devrait ralentir et atteindre 1,5 % tandis que la croissance globale des marchés émergents et des économies en développement (MEED) devrait demeurer stable, à 3,5 % alors que l'activité reste déprimée parmi les MEED exportateurs de matières premières.
- ▶ En 2016, la croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait ralentir pour atteindre 1,6 % sous l'effet de conditions externes défavorables et de difficultés à l'échelle nationale, tandis que les perspectives pour 2017 et au-delà ne semblent que légèrement favorables. Les pays croissent à des rythmes divers, les plus grandes économies de la région et les exportateurs de pétrole affichant des performances particulièrement faibles tandis qu'environ un quart des pays croissent à un rythme soutenu. Le défi que l'ensemble des pays de la région doivent relever porte sur l'ajustement de leurs politiques monétaires et fiscales afin de combattre les vulnérabilités macro-économiques croissantes et de reconstituer leurs réserves politiques. Cependant, à ce jour, cet ajustement s'est avéré à la fois irrégulier et insuffisant.

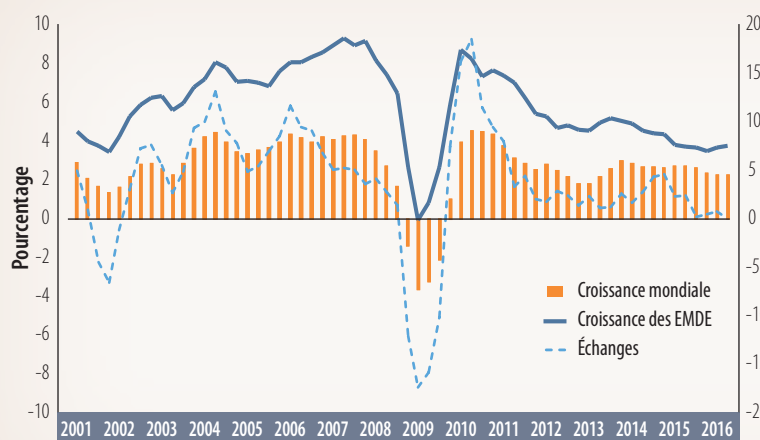
## L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'économie mondiale reste fragile. La croissance mondiale en 2016 devrait se révéler plus molle que prévu, reflétant en grande partie le faible dynamisme des grandes économies avancées (Figure 1.1) dont cette situation apporte des preuves supplémentaires. En particulier, les perspectives de croissance dans la zone euro, du Royaume-Uni et des États-Unis, trois destinations majeures des exportations de l'Afrique subsaharienne, ont été revues à la baisse depuis juin. De plus, les marchés émergents et les économies en développement (MEED) exportateurs de matières premières peinent toujours à s'ajuster au prix bas de ces derniers et à leurs difficultés économiques. Dans ces économies, la croissance devrait probablement avoisiner zéro de nouveau cette année. En revanche, les importateurs de matières premières se montrent généralement résilients. En particulier, la croissance est restée robuste en Inde où la consommation a été stimulée par les faibles prix des matières premières et où le climat s'est amélioré sous l'effet des

efforts du gouvernement pour mettre en œuvre son programme de réforme. En Chine, la croissance continue de décélérer progressivement vers des niveaux plus durables tandis que l'investissement privé perd en ampleur et que le rééquilibrage vers des secteurs plus axés sur le marché intérieur se poursuit.

Les prévisions de croissance mondiale ont été revues plusieurs fois à la baisse, ce qui semble suggérer que les difficultés

FIGURE 1.1: Croissance du PIB et des échanges commerciaux



Source : Bureau néerlandais d'analyse des politiques économiques (CPB) ; Banque mondiale

Note : Les échanges commerciaux sont calculés à partir du volume des importations mondiales tenant compte des effets saisonniers

La croissance mondiale reste fragile. Les économies émergentes et en développement (EMDE) exportatrices de matières premières continuent de peiner. En revanche, les importateurs de matières premières se montrent généralement résilients.

rencontrées par les économies avancées et les MEED présentent un fort élément structurel. Les estimations de la croissance potentielle de la production ont été sans cesse rabaissées depuis le début de la crise financière. Au-delà des pressions démographiques, la croissance de la productivité a ralenti dans la période ayant suivi la crise, plus particulièrement dans les économies avancées, mais également parmi les grands marchés émergents. Si les pays ne parvenaient pas à inverser cette tendance, les répercussions sur les perspectives économiques mondiales pourraient s'avérer importantes. La productivité est le principal moteur de la croissance sur le court terme et c'est également un facteur clé influençant les rendements attendus et les décisions d'investissement actuelles.

Les échanges mondiaux ont stagné. La faible demande globale dans les économies avancées, la transition vers une croissance plus lente et plus axée sur le marché intérieur en Chine et la contraction observée chez les grands exportateurs de matières premières ont continué de peser sur les échanges mondiaux au cours du premier trimestre de l'année. Ces facteurs ont accentué certaines forces plus structurelles telles que le rythme plus lent de la libération des échanges et de l'intégration de la chaîne de valeur mondiale. Les échanges mondiaux de biens ont stagné pendant la première moitié de 2016, leur rythme le plus lent depuis la crise de la zone euro en 2012. Les importations de biens par les grandes économies avancées et les MEED sont restées modestes, en particulier en provenance de régions exportatrices de matières premières telles que l'Afrique, l'Amérique latine et le Moyen-Orient. Les données disponibles des comptes nationaux trimestriels suggèrent que les échanges de biens et services ont continué de progresser au cours des six premiers mois de l'année, ce qui semble indiquer une plus grande résilience des échanges de services.

Les flux de capitaux ont connu un net déclin en 2015, en raison des préoccupations relatives au ralentissement de l'activité dans les grandes économies émergentes, à la baisse continue des prix des matières premières, à l'appréciation sensible du dollar des États-Unis et à la fragilité des conditions de liquidité. Les flux de capitaux, notamment les flux d'investissement de portefeuille, se sont stabilisés au cours de ces derniers mois, les investisseurs reprenant de l'intérêt pour les actifs des marchés émergents alors que les grandes économies avancées continuent de pratiquer de faibles taux d'intérêt à long terme et que les prix des matières premières ont touché leur point le plus bas. Toutefois, il pourrait s'avérer illusoire de s'attendre à une reprise durable des flux de capitaux en l'absence d'une amélioration des facteurs économiques fondamentaux. Le faible prix des matières premières a eu un impact négatif sur la solvabilité des exportateurs de ces produits et réduit l'attractivité des investissements dans l'exploitation et l'exploration minière, qui sous-tendaient jusqu'alors les flux d'investissements directs étrangers. Le prix du pétrole brut devrait s'élever à 43 USD par baril en moyenne en 2016, un prix proche des niveaux actuels mais inférieur de 15 % à ceux de 2015. Le marché du pétrole connaît toutefois une reprise progressive qui, selon les estimations, devrait pousser les prix à la hausse jusqu'à 53 USD le baril en moyenne en 2017.

Les ajustements ordonnés suite à la décision inattendue du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne en juin (Brexit) et les signes timides de stabilisation parmi les exportateurs de matières premières d'importance systémique (Brésil et Fédération de Russie) ont quelque peu réduit les risques de perte à court terme. Cependant, l'économie mondiale reste fragile et fait face à un important risque baissier. Les risques à court terme incluent un ralentissement plus prononcé que prévu en Chine, un resserrement de la politique monétaire des États-Unis par la Federal Reserve qui surprend les marchés, l'incertitude entourant les élections, les référendums et les orientations politiques à venir dans plusieurs pays ainsi que les défis sécuritaires. Les coûts d'emprunt sont restés bas au cours de l'été mais les conditions des marchés financiers sont fragiles et sujettes à des pics soudains de volatilité, notamment au vu de l'érosion perçue de la marge de politique monétaire qui serait disponible pour contrer de nouveaux chocs défavorables. Les marchés émergents présentant des vulnérabilités préexistantes en conséquence de déséquilibres externes, d'importants besoins financiers et d'une dynamique d'endettement non soutenable seraient probablement les plus lourdement touchés par des perturbations sur les marchés financiers. Les conditions de sécurité instables au Moyen-Orient continuent de poser le risque d'une nouvelle vague de réfugiés, d'un regain des tendances protectionnistes et d'une incertitude sur le plan des politiques. Les risques à moyen terme incluent les risques émanant

d'une croissance des vagues populistes et d'un ralentissement de la croissance potentielle, y compris sous l'effet d'un déclin de la croissance de la productivité et du vieillissement des populations. À moins que de robustes actions politiques ne soient entreprises pour surmonter ces défis, un ralentissement généralisé de la croissance de la productivité dans le contexte d'une intensification des pressions démographiques pourrait freiner encore davantage le potentiel de croissance mondiale. La concrétisation de certains de ces risques pourrait également compromettre les efforts déployés pour réduire la pauvreté.

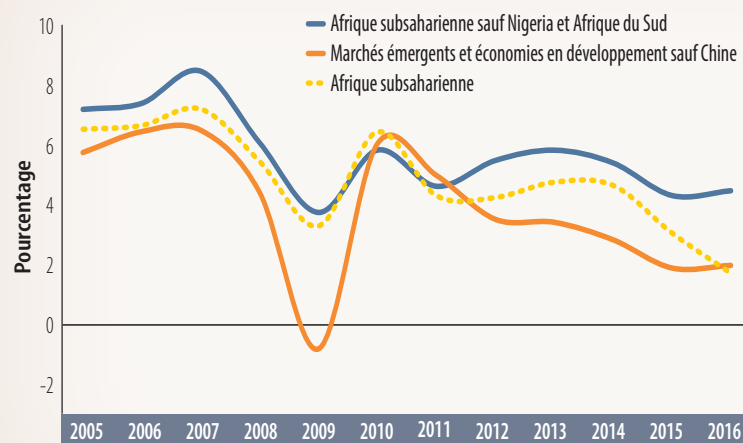
Dans l'ensemble, les derniers indicateurs économiques sont conformes à un ralentissement de l'activité mondiale en 2016 et une légère reprise en 2017. Dans un contexte de stagnation des échanges mondiaux, de faible productivité et d'intensification des incertitudes politiques, la croissance mondiale devrait tomber à 2,3 % en 2016 par rapport aux 2,6 % de 2015. Les perspectives des économies avancées ont continué de se détériorer, leur croissance devant chuter à 1,5 % par rapport aux 2,1 % de 2015. La croissance de l'ensemble des marchés émergents et des économies en développement (MEED) devrait stagner en 2016, à 3,5 %, alors que l'activité des MEED exportateurs de matières premières reste déprimée. Pour 2017, la croissance mondiale devrait atteindre 2,7 %, une hausse reflétant principalement une reprise de la croissance chez les MEED, qui devrait atteindre 4,4 % alors que la remontée progressive des prix des matières premières contribue à stimuler l'activité des MEED exportateurs de tels produits. Parmi les économies avancées, la croissance devrait augmenter légèrement pour atteindre 1,7 % en 2017, reflétant un renforcement modeste de l'activité aux États-Unis. Enfin, l'activité mondiale devrait continuer de s'accroître au rythme modéré de 2,9 % en 2018 tandis que la croissance des économies avancées reste atone.

## AFRIQUE SUBSAHARIENNE

### Évolutions récentes en Afrique subsaharienne

Après être tombée à 3 % en 2015, la croissance du PIB réel de l'Afrique subsaharienne devrait ralentir encore en 2016 (Figure 1.2). Les chocs dus à la chute du prix des matières premières et le resserrement des conditions financières, exacerbés par les pressions internes sous l'effet des incertitudes politiques, les conditions climatiques défavorables et les incertitudes politiques et sécuritaires, ont continué de peser sur l'activité économique de la région. Cependant, la performance économique des pays de la région est loin d'être homogène. De nombreux pays ont enregistré un fort ralentissement de leur croissance économique tandis que certains ont continué d'afficher, avant la crise financière, un taux de croissance annuel moyen supérieur au premier tercile de la répartition régionale. Plusieurs pays ont également rejoint le tercile supérieur en matière de performance économique. La Section 2 du présent rapport étudie ce schéma de croissance divergent et examine si les pays (« établis » ou « en voie d'amélioration ») affichant une performance plus résiliente tendent à disposer de politiques

**FIGURE 1.2 : Tendances de la croissance du PIB en Afrique subsaharienne et du prix des matières premières**



Source : Banque mondiale.

Remarque : EMDE = Économies émergentes et en développement ; PIB = Produit intérieur brut ; SST = Afrique subsaharienne sauf Nigeria et Afrique du Sud.

Des conditions macroéconomiques difficiles au Nigeria et en Afrique du Sud au premier semestre sous-tendent une faible performance régionale cumulée.

monétaires et fiscales de meilleure qualité, d'un meilleur cadre de réglementation de l'activité économique, d'une structure d'exportation plus diversifiée et d'institutions publiques plus efficaces.

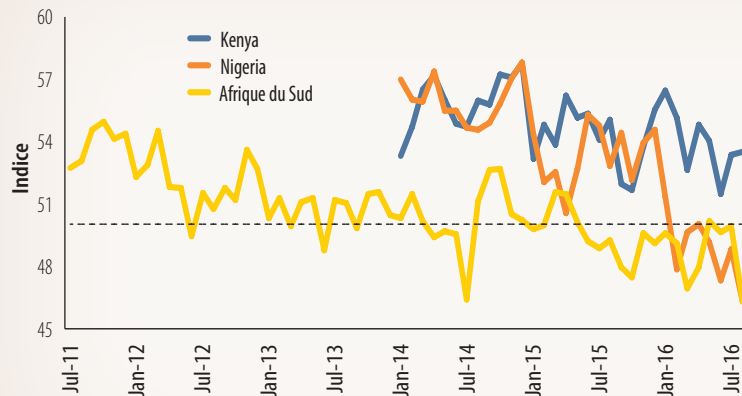
Cette faible performance générale de la région résulte de la dégradation de la performance économique des deux plus grandes économies d'Afrique subsaharienne — le Nigeria et l'Afrique du Sud — qui représentent à elles seules 50 % de la production économique régionale. Ces deux pays ont connu des conditions macro-économiques difficiles au cours des six premiers mois de l'année. Au Nigeria, le plus grand exportateur de pétrole de la région, le PIB s'est contracté de 2,1 % (d'année en année, a/a) au second semestre, après avoir enregistré une baisse de 0,4 % au premier trimestre. La combinaison des recettes pétrolières peu élevées, des perturbations de la production de pétrole, des retards dans la mise en œuvre du budget de 2016 et de la chute de la production manufacturière a poussé l'économie vers la récession. Quant à l'Afrique du Sud, son PIB a connu une chute de 0,1 % (a/a) au premier trimestre due à la détérioration du secteur minier et à l'impact de la sécheresse sur la production agricole. Grâce à une augmentation de la production manufacturière et à une croissance soutenue de la croissance du commerce et de la finance, qui ont largement contrebalancé la chute des ventes au détail, la croissance du PIB est remontée à 0,6 % (a/a) au second trimestre. Il s'agit toutefois d'un faible rebond par rapport aux évolutions passées.

Plus globalement, les exportateurs de pétrole (Angola, Tchad, Gabon, Guinée équatoriale et Soudan du Sud) ont été sévèrement touchés par la chute des prix des matières premières, mettant en lumière la faible diversification de leur économie. Outre la décélération de l'activité économique au Nigeria, la récession économique est restée prononcée au Tchad, en Guinée équatoriale et au Soudan du Sud. Bien que les autres exportateurs de matières premières connaissent aussi des difficultés, ils ont relativement mieux résisté que les exportateurs de pétrole de la région. Bien qu'elle demeure positive, la croissance au Mozambique a connu un ralentissement prononcé au cours des six premiers mois de l'année. La révélation d'informations jusqu'alors non divulguées au sujet des garanties de l'État sur sa dette externe, ce qui a fortement entamé la confiance des investisseurs dans l'économie du pays. Le PIB est reparti à la hausse au Botswana et en Namibie après une contraction au quatrième trimestre 2015, grâce à une atténuation du déclin de la production minière. Dans de nombreux pays importateurs de matières premières, l'activité a bien résisté. Au Rwanda, l'activité économique est restée dynamique au premier trimestre, soutenue par la croissance de l'investissement fixe. Le Kenya et Maurice ont également enregistré un taux de croissance du PIB soutenu au cours de la même période. Certains importateurs de matières premières, tels que l'Ouganda, ont connu un démarrage laborieux en début d'année, la croissance du PIB ayant ralenti au premier trimestre après le déclin de la production agricole dû à de faibles récoltes provoquées par des sécheresses liées au phénomène El Niño.

La croissance a été entravée au cours du troisième trimestre dans les pays exportateurs de matières premières. En Angola, la production ralentie alors que la compagnie pétrolière nationale continue de restructurer ses opérations et de réviser ses plans d'investissement. Au Nigeria, l'indice composite des directeurs d'achat (*Purchasing Managers' Index* - PMI) a chuté au niveau le plus bas jamais enregistré et, pour le sixième mois consécutif, en dessous de la barre des 50 (qui indique une contraction) (Figure 1.3). Le faible niveau du PMI signale que la contraction économique du Nigeria au cours des six premiers mois de l'année pourrait perdurer. Après une brève remontée en juillet, la production de pétrole a chuté sensiblement, une chute due en partie aux problèmes de sécurité dans la région productrice de pétrole. Le manque de devises étrangères persiste dans l'ensemble du pays alors que celui-ci poursuit son ajustement vers un régime plus flexible. Bien que l'écart entre les taux du marché officiel et du marché parallèle se soit réduit, il demeure important puisque certains contrôles administratifs sont restés en place. Les pénuries de devises étrangères, conjuguées aux retards dans l'exécution budgétaire et à des coupures d'électricité intermittentes, continuent d'entraver l'activité du secteur non pétrolier dans le pays. En Afrique du Sud, la production manufacturière a augmenté de 0,4 % seulement en juillet (a/a),

contre 4,7 % en juin, tandis que la production minière a chuté de 5,4 % (a/a) suite à une contraction de 3,0 % en juin. Le PMI a perdu 6,2 points pour atteindre 46,3 en août, en raison d'une chute sensible des commandes et du ralentissement persistant de l'activité commerciale. En dépit de certaines améliorations, la confiance des entreprises est restée faible. Parallèlement, le PMI du Kenya a connu une légère hausse pour atteindre 53,5 en août, contre 53,3 en juillet, indiquant que la croissance du secteur privé se poursuit à un rythme continu.

FIGURE 1.3 : PMI régional

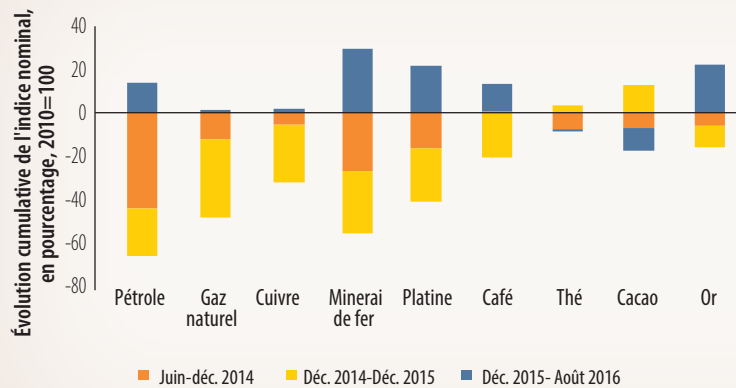


Source : Haver Analytics.  
Remarque : PMI = Indice des directeurs d'achat.

Au Nigeria, l'indice composite des directeurs d'achat (PMI) est tombé à 46,3 en août, le niveau le plus bas jamais enregistré, suggérant que la contraction économique du pays au cours du premier semestre pourrait perdurer.

Les prix mondiaux des matières premières restent faibles, malgré une tendance au renforcement. Après une reprise vigoureuse au deuxième trimestre, le prix des matières premières a augmenté plus modérément. Alors qu'ils étaient de 37 % supérieurs à la moyenne du premier trimestre en juin avec un prix moyen de 47,70 USD le baril, les prix du pétrole ont connu un déclin sensible en juillet après la reprise de l'approvisionnement, jusqu'alors perturbé. Dans ce contexte et alors qu'une réduction des stocks est attendue au second trimestre de l'année, la Banque mondiale a légèrement revu à la hausse ses prévisions pour le prix du pétrole en 2016, de 41 USD le baril selon l'évaluation d'avril à 43 USD, soit une baisse de 15 % par rapport à 2015. Parallèlement, les prix des matières premières non énergétiques ont augmenté de 7 % au second semestre, sous l'impulsion de l'agriculture. Par rapport à 2015, ils devraient continuer de chuter en 2016, mais moins que prévu. Les prix agricoles devraient être légèrement plus bas en 2016. Quant aux prix des métaux, les prévisions suggèrent un déclin de 11 % en 2016 suite à une chute de 21 % en 2015 due à une faible demande et la mise en service de nouvelles capacités.

FIGURE 1.4 : Prix des matières premières



Source : Banque mondiale

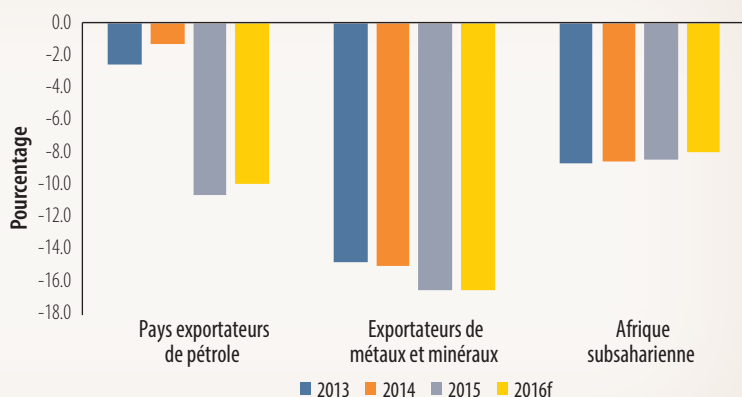
Les prix mondiaux des matières premières restent faibles, malgré une tendance à la hausse.

### Vulnérabilités croissantes

Bien que les prix des matières premières aient commencé à repartir à la hausse, ces améliorations ne sont pas suffisantes pour permettre aux exportateurs de ces produits de commencer à reconstruire de vastes réserves macro-économiques. Alors que les déséquilibres internes et externes restent importants, des pressions continuent de s'exercer sur les devises, le niveau des réserves et l'inflation.

Le déficit du compte courant reste élevé dans tous les groupes de pays.

FIGURE 1.5: Solde du compte courant (pourcentage du PIB, médiane)



Source : Banque mondiale

Le déficit des comptes courants devrait se stabiliser en 2016, les prévisions indiquant une valeur médiane de 8 % du PIB par rapport aux 8,5 % de 2015 (Figure 1.5). Dans un certain nombre de pays exportateurs de pétrole, dont le Tchad, la Guinée équatoriale et le Nigeria, le déficit du compte courant s'est réduit, malgré une baisse des exportations, mais il reste élevé. Le ralentissement de l'économie dans ces pays a entraîné une chute importante des importations qui ont plus que compensé le déclin des

exportations de pétrole. Toutefois, l'Angola a subi une forte contraction de ses recettes d'exportation qui devrait creuser le déficit de son compte courant au-delà de la barre des 11 % du PIB en 2016, relativement aux 8,5 % de 2015. D'autres exportateurs de pétrole tels que le Cameroun et le Gabon sont également confrontés à une détérioration du déficit de leur compte courant, la baisse de la production aggravant l'impact des prix du pétrole. Parmi les exportateurs de matières premières non pétrolières, le Mozambique devrait voir le déficit de son compte courant se creuser légèrement, en dépit d'une contraction importante de ses importations. En revanche, la croissance des exportations a connu un rebond en Afrique du Sud au second semestre, facilité notamment par la faiblesse du rand, ce qui a permis à la balance commerciale de redevenir excédentaire alors qu'elle était déficitaire au premier trimestre. Cependant, les sorties de fonds, y compris les paiements de dividendes liés aux IDE, ainsi qu'un faible revenu des facteurs provenant des opérations des compagnies sud-africaines, ont maintenu le déficit du compte courant à plus de 4 % du PIB au cours du premier trimestre de l'année. Le déficit des comptes courants devrait également rester élevé chez la plupart des importateurs de matières premières en 2016, alors que la croissance des importations de biens d'équipement reste solide pour répondre aux demandes des investissements infrastructurels. C'est le cas du Rwanda, dont le déficit du compte courant devrait dépasser légèrement son niveau de 2015, qui était de 13,6 % du PIB, et du Togo, dont le déficit du compte courant devrait se réduire en 2016 mais rester élevé, avoisinant les 10 % du PIB.

Parallèlement, les entrées de capitaux dans la région ont décliné, ce qui indique que le financement externe est devenu plus difficile. Au Nigeria, une chute importante des investissements de portefeuille et des IDE ont fait chuter de 55 % les entrées de capitaux au cours du premier trimestre de l'année, tandis que les sorties de capitaux ont plus que doublé. Au Mozambique, les flux d'IDE se sont contractés en raison d'une perte de confiance des investisseurs, ce qui exerce des pressions sur la balance des paiements du pays.

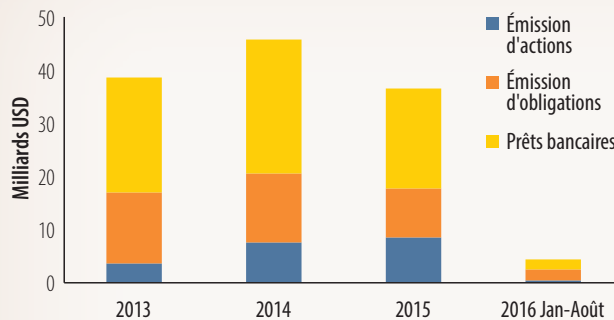
L'émission d'euro-obligations dans la région a également connu un déclin marqué (Figure 1.6). Cette année, jusqu'à présent, seuls le Ghana et l'Afrique du Sud ont accédé au marché international des obligations. La demande par les investisseurs de rendements plus élevés a forcé les autres pays à repousser leurs projets d'émission d'euro-obligations. Toutefois, contrairement aux évolutions observées début 2016, les marchés financiers mondiaux ont traversé une période de relative tranquillité entre début mars et début juin, suite à une amélioration de l'économie mondiale. Sous l'effet de ces évolutions, les écarts de rendement des obligations souveraines de la région se sont resserrés après un pic en février-mars (Figure 1.7). Ils restent

néanmoins élevés par rapport aux autres marchés émergents. L'augmentation des fardeaux de la dette, les conditions économiques difficiles et l'intensification des risques se sont traduites par une série de révisions à la baisse de la notation du crédit souverain par les trois grandes agences de notation : Moody's, S&P et Fitch. Au cours des six premiers mois de l'année, ces baisses ont touché l'Angola, le Gabon, le Lesotho, le Mozambique, la République du Congo et la Zambie. Le rythme de ces décotes s'est accéléré au cours de cette dernière année, si bien que le coût relatif de l'emprunt demeure élevé pour ces pays.

Dès que le Royaume-Uni a décidé de quitter l'Union européenne (Brexit), le cours des actions s'est effondré en Afrique du Sud, mais il est depuis remonté. L'Encadré 1.1 montre que l'impact initial du Brexit a été de courte durée, dans la mesure où il atteint son sommet au cours des deux premiers jours suivant le vote. Comme les investisseurs ont vécu ce résultat surprenant comme un choc réel autant qu'un choc financier, le choc réel s'est transmis par le biais des échanges commerciaux, touchant les pays entretenant des liens commerciaux plus solides avec l'Union européenne et, dans une moindre mesure, avec le Royaume-Uni. Dans l'ensemble, l'impact du Brexit s'est révélé plus léger sur les économies africaines que dans les autres régions en raison des liens commerciaux relativement plus distendus entre la région africaine et l'Union européenne ou le Royaume-Uni, mais aussi de l'intégration financière relativement plus faible de la région avec le reste du monde.

Les importants déficits des comptes courants ont exercé des pressions sur les devises. Dans un contexte de resserrement des conditions financières, les pays ont en partie puisé dans leurs réserves pour soutenir leur devise, notamment les exportateurs de pétrole, afin de répondre à l'intensification des pressions externes. Le déclin cumulé des réserves internationales de ces pays a atteint plus de 30 % entre fin juin 2014 et mars 2016 (Figure 1.8). Au cours de cette période, les réserves ont baissé d'environ 24 % en Angola et 26 % au Nigeria. Les réserves ont également baissé chez d'autres exportateurs de matières premières, notamment par plus de 35 % au Mozambique et en République démocratique du Congo dans le contexte d'une chute sensible des recettes d'exportation et des flux d'IDE. Chez les importateurs de matières premières, le déclin des réserves était le plus marqué en Tanzanie (15 %) et en Ouganda (plus de 19 %). Ces réserves moins élevées impliquent que les autorités monétaires disposent d'une moindre marge de manœuvre pour répondre aux pressions sur les devises étrangères.

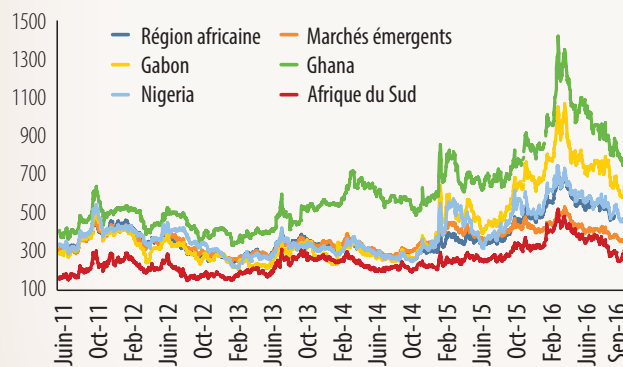
FIGURE 1.6 : Flux de capitaux



Sources : JP Morgan ; Haver Analytics ; Banque mondiale.

L'émission d'euro-obligations dans la région a également connu un fort ralentissement. Les écarts de rendement restent néanmoins élevés par rapport aux autres marchés émergents.

FIGURE 1.7 : carts de rendement des obligations souveraines



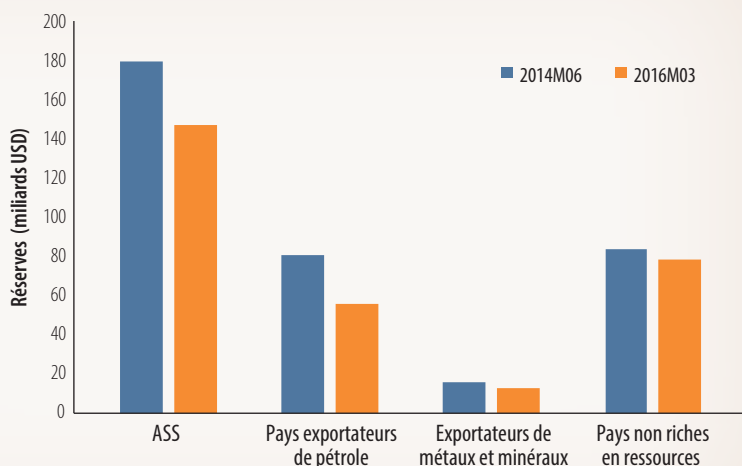
Sources : JP Morgan ; Haver Analytics ; Banque mondiale.

Remarque : Dans la Figure 1.7, la dernière observation date du 1er septembre 2016.

Les écarts de rendement des obligations souveraines de la région restent élevés par rapport aux autres marchés émergents.

Les devises ont été soutenues en puisant dans les réserves, dans le contexte de conditions financières strictes, en particulier chez les pays exportateurs de pétrole.

FIGURE 1.8 : Réserves internationales (de juin 2014 à mars 2016)



Source : Statistiques financières internationales du FMI.

Note: Le Tchad, l'Éthiopie, le Lesotho, la Namibie, le Rwanda et la Sierra Leone sont exclus en raison de données insuffisantes.

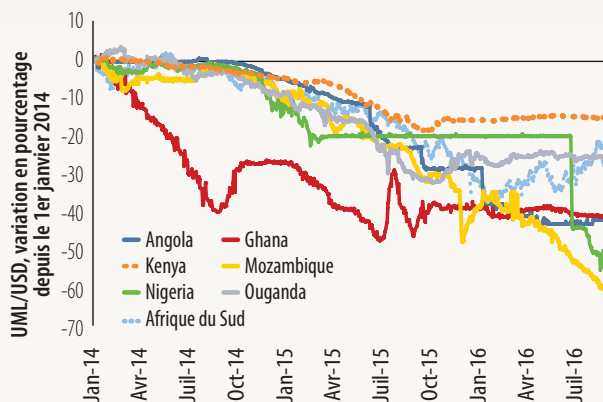
En conséquence de ces évolutions, les devises régionales ont continué d'afficher des performances très divergentes depuis le début de l'année (Figure 1.9). Les devises de l'Angola et du Mozambique se sont fortement affaiblies face au dollar des États-Unis, reflétant ainsi le déficit élevé de leur compte courant. Le naira nigérian a chuté de 40 % face au dollar des États-Unis suite à l'abandon de la parité fixe par la Banque centrale du Nigeria en juin. Et il continue de subir des pressions à la baisse tandis que les besoins de financement du pays ne cessent d'augmenter. En revanche, le rand sud-africain est

reparti à la hausse, stimulé par une croissance robuste de leurs exportations, qui a favorisé une amélioration de leur balance commerciale. La croissance des exportations a également bien résisté au Kenya, contribuant à préserver la stabilité du shilling kényan. En termes réels, la plupart des devises sont restées relativement stables. En revanche, suite à l'abandon de la parité avec le dollar, le naira nigérian s'est déprécié en termes réels, ce qui devrait soutenir certaines mesures de restructuration économique et à stimuler les exportations.

Les répercussions de ces fortes dépréciations monétaires ont contribué à augmenter l'inflation en Angola, au Mozambique et au Nigeria. En août, l'inflation globale a atteint 17,6 % (a/a) au Nigeria, 38 % (a/a) en Angola et plus de 20 % (a/a) au Mozambique. La poussée de l'inflation (Figure 1.10) a obligé leur banque centrale à resserrer agressivement sa politique monétaire. Au Nigeria, la banque centrale a élevé le taux d'intérêt de sa politique monétaire de 200 points de base, soit à un taux de 14 %, en juin. En Angola, le taux directeur a également été élevé

Les monnaies ont continué d'afficher des performances particulièrement disparates. Les monnaies de l'Angola et du Mozambique se sont fortement dépréciées. Ces fortes dépréciations monétaires ont contribué à un essor de l'inflation en Angola, au Mozambique et au Nigeria.

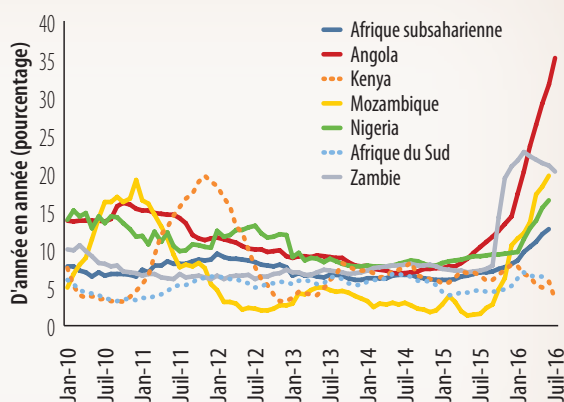
FIGURE 1.9 : Taux de change



Sources : Haver Analytics ; Banque mondiale ; Bloomberg Note : UML = Unité monétaire locale.

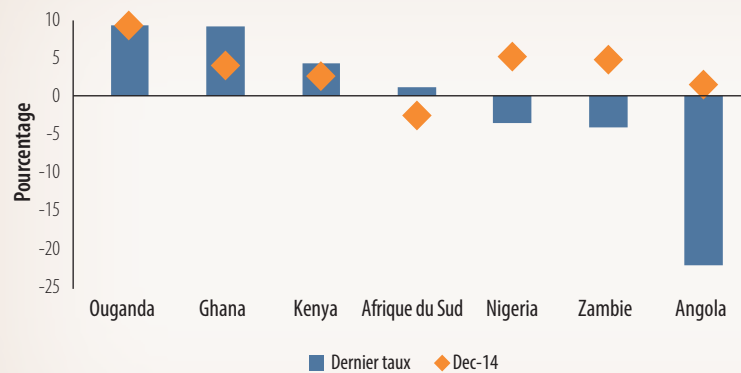
Note : UML = Unité monétaire locale.

FIGURE 1.10 : Inflation



de 200 points de base, soit à un taux de 16 %, en juillet. Toutefois, les taux d'intérêt réels demeurent négatifs en Angola comme au Nigeria (Figure 1.11). Cela indique qu'il pourrait s'avérer nécessaire de resserrer encore davantage les politiques monétaires pour consolider les attentes futures et atténuer les pressions sur les devises. D'un autre côté, la stabilité monétaire au Kenya et en Ouganda a contribué à maintenir l'inflation dans les limites de l'objectif fixé par leur banque centrale. Ces derniers mois, l'inflation globale a baissé au Ghana et en Zambie et est passée en dessous des

FIGURE 1.11 : Taux d'intérêt réel



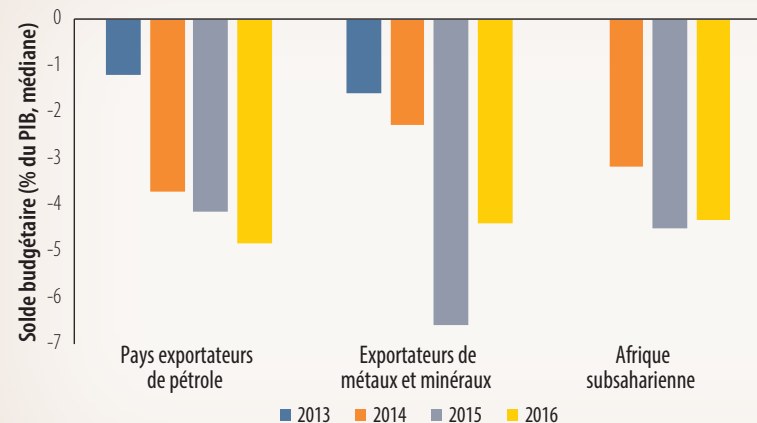
La poussée de l'inflation a obligé les banques centrales à resserrer leur politique monétaire. Toutefois, les taux d'intérêt réels demeurent négatifs en Angola comme au Nigeria.

Sources : Bloomberg ; Haver Analytics ; Banque mondiale.

limites fixées par la banque centrale en Afrique du Sud. Ailleurs, l'inflation est restée basse dans les pays de la zone du franc CFA d'Afrique occidentale et centrale, reflétant la stabilité de la parité avec l'euro. En septembre, la banque centrale du Kenya a réduit son taux directeur de 50 points à 10 % tandis que la banque centrale du Nigeria n'a pas modifié son taux de politique monétaire. La banque centrale sud-africaine a également maintenu son taux directeur de rachat à 7 %, en dépit d'une amélioration des perspectives de l'inflation et des faibles perspectives de croissance de l'économie.

Les finances publiques ont continué de subir des pressions dans l'ensemble de la région. Le déficit budgétaire médian devrait être à peine inférieur au taux de 4,5 % du PIB enregistré en 2015 (Figure 1.12). Il n'est pas surprenant de constater que les finances publiques sont particulièrement mises à mal chez les exportateurs de pétrole. Au Nigeria, le déficit budgétaire devrait se creuser de plus d'un tiers par rapport au taux de 2,8 % du PIB enregistré en 2015. À l'exception du Nigeria, le déficit budgétaire des exportateurs de pétrole devrait s'accroître nettement en 2016. Dans

FIGURE 1.12 : Évolutions budgétaires en Afrique subsaharienne



Les finances publiques sont sous pression dans tous les pays, mais particulièrement dans les pays exportateurs de pétrole.

Source : Banque mondiale.

un grand nombre de ces pays (Angola, Tchad, Guinée équatoriale), les efforts de consolidation budgétaire entamés en 2015 ont perdu en ampleur en 2016 alors que les recettes pétrolières ont continué de baisser (Figure 1.12). En 2015, face au déclin des prix du pétrole, l'Angola a réduit les subventions aux carburants, augmenté les impôts et coupé dans les dépenses. En revanche, le pays n'a entrepris aucun ajustement important cette année. Par conséquent, son déficit budgétaire devrait connaître une forte hausse entraînée par une facture salariale élevée pour le secteur public. Dans d'autres pays (Tchad, République du Congo et Soudan du Sud), les dépenses publiques ont augmenté sans hausse proportionnelle des recettes publiques.

Au Soudan du Sud, l'effondrement des recettes et l'essor des dépenses militaires dans le contexte du conflit politique devraient se traduire par un déficit public exceptionnellement élevé en 2016.

Toutefois, dans certains pays, les efforts de réduction des dépenses et d'augmentation des recettes afin de stabiliser la dette publique contribuent à réduire le déficit budgétaire. Par exemple, au Ghana, où le déficit budgétaire atteignait plus de 10 % du PIB en 2014, un ajustement dans le cadre d'un programme du Fonds monétaire international devrait permettre de réduire encore ce déficit en 2016, déjà ramené à 5 % du PIB en 2015. Une baisse du déficit budgétaire est également attendue dans les pays exportateurs de matières premières tels que le Botswana, la Guinée, la Namibie et le Niger. En Afrique du Sud, les efforts déployés par les responsables de l'élaboration des politiques afin de mobiliser les recettes devraient permettre de réduire le déficit budgétaire. Dans les pays où les mesures correctives ont été limitées (Sierra Leone et Zimbabwe), le déficit budgétaire s'est élargi. En revanche, le solde budgétaire de quelques importateurs de matières premières (Bénin et Sénégal) s'est amélioré sous l'effet d'un ralentissement du rythme des dépenses budgétaires. Néanmoins, plusieurs importateurs de matières premières ayant connu une croissance robuste n'ont pas mené de politique budgétaire suffisamment contrecyclique (Encadré 1.2). En conséquence, dans ces pays, le déficit budgétaire est resté élevé (Kenya et Togo) ou s'est accentué (Éthiopie, Mali, Rwanda, et Ouganda). Enfin, le déficit budgétaire de certains pays fragiles (République Centrafricaine et Comores) devrait également s'accroître suite à l'augmentation des dépenses publiques en vue d'améliorer les conditions de sécurité.

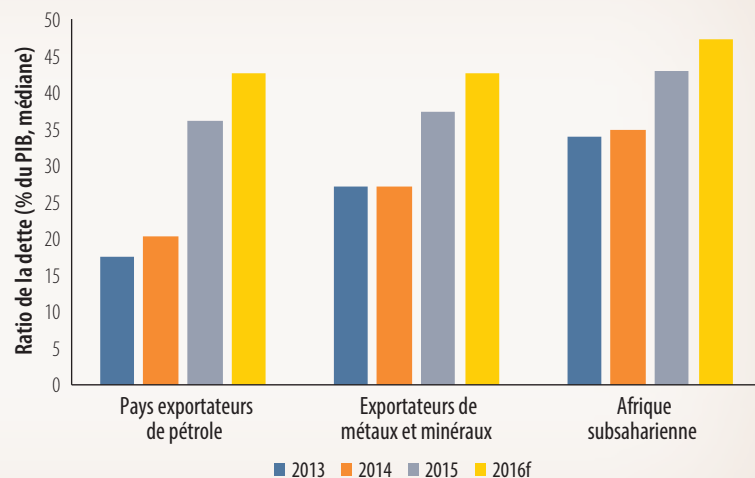
La dette publique a continué de s'accroître dans la région dans le cadre de déficits publics de grande ampleur (Figure 1.13). On observe cependant de grandes variations d'un pays à l'autre. À l'exception du Nigeria, où les ratios d'endettement sont restés peu élevés, les indicateurs de la dette publique des pays exportateurs de pétrole devraient se détériorer en 2016. Parmi ce groupe de pays, c'est en Angola qu'est attendue la plus forte croissance de la dette publique relativement au PIB. Parmi les autres exportateurs de matières premières, la dette publique du Mozambique devrait dépasser 100 % du PIB, sous l'effet des révélations sur les dettes de plusieurs entreprises publiques garanties par l'État. La note de crédit de l'Angola, du Mozambique et de la République du Congo a été rabaissée en raison des préoccupations liées à la soutenabilité de leur dette. En revanche, la dette publique du Ghana ne devrait connaître qu'une légère augmentation grâce aux efforts continus du pays pour stabiliser l'économie. Parmi les importateurs de matières premières, l'Éthiopie pourrait connaître une augmentation considérable de sa dette publique,

l'État continuant d'emprunter pour financer un ambitieux programme d'infrastructure dans le cadre de la deuxième phase du Plan pour la croissance et la transformation (GTP II).

Dans de nombreux pays, le niveau élevé du déficit budgétaire et du fardeau de la dette a érodé l'espace fiscal. Pour ces pays, le défi est de stimuler les réserves budgétaires afin de pouvoir répondre aux chocs négatifs et d'engager des dépenses en faveur de projets infrastructurels et de programmes sociaux rentables.

La dette publique a continué de s'accroître avec de fortes variations d'un pays à l'autre.

FIGURE 1.13 : Ration dette/PIB en Afrique subsaharienne



Sources : Fonds monétaire international ; Banque mondiale.

## PERSPECTIVES

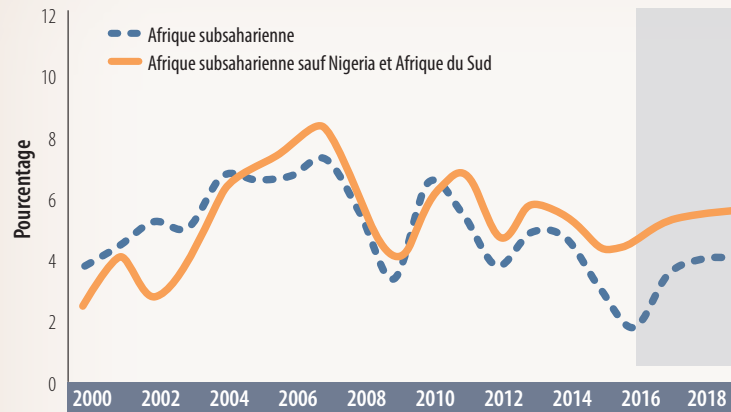
Après un ralentissement en 2015, la croissance en Afrique subsaharienne devrait encore décélérer en 2016, et passer de 3 % en 2015 à 1,6 %, sous l'effet d'un environnement externe défavorable et de difficultés internes (Figure 1.14). Ceci représente une révision à la baisse de la prévision de croissance de 3,2 pour cent pour la région dans le numéro précédent d'Africa Pulse. Les prévisions moins favorables reflètent l'activité économique décevante dans la première moitié de l'année (voir plus haut) et la continuation des facteurs défavorables à la croissance depuis lors.

Les perspectives pour 2017 et au-delà sont légèrement favorables. Récemment repartis à la hausse, les prix des matières premières devraient toutefois stagner à un niveau peu élevé en raison de la faiblesse continue de la demande mondiale (Figure 1.15). Si les exportateurs de matières premières de la région ont commencé à s'adapter à des recettes inférieures, ce processus d'ajustement suit des rythmes variables et reste incomplet. Dans ce contexte, un léger rebond est attendu dans

la région. Les prévisions indiquent une croissance de 2,9 % du PIB réel de l'Afrique subsaharienne en 2017, puis une augmentation modérée jusqu'à 3,6 % en 2018. Toutefois, ce taux de croissance global continuera de masquer une importante hétérogénéité à travers la région, poursuivant ainsi le schéma de rythmes de croissance divergents. Tandis que les plus grandes économies et les autres exportateurs de matières premières devraient constater une légère reprise de la croissance, l'activité devrait se développer à un rythme soutenu dans le reste de la région.

Après avoir considérablement chuté au cours des deux dernières années, la croissance de la consommation privée devrait s'améliorer progressivement dans les pays exportateurs de matières premières. La hausse de l'inflation globale et l'augmentation des taux d'intérêt par la Banque centrale du Nigeria, qui ont accompagné une réorientation en faveur d'un taux de change plus flexible, ont freiné la consommation privée dans les pays. Toutefois, cet ajustement de la politique de change, conjugué à une amélioration modeste des prix du

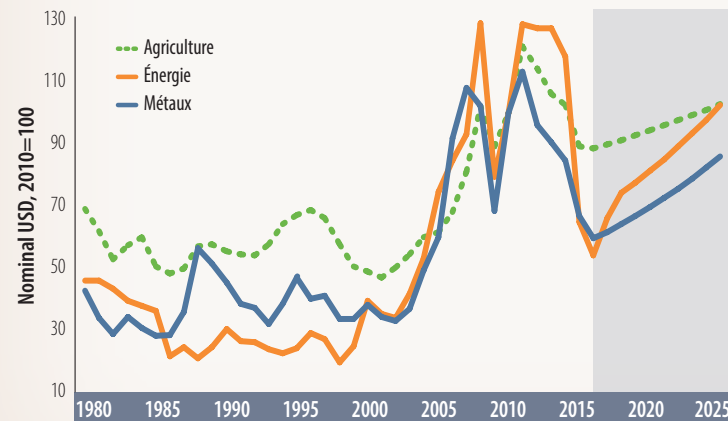
FIGURE 1.14 : Perspectives de croissance en Afrique subsaharienne



Source : Banque mondiale.

Après un ralentissement en 2015, la croissance en Afrique subsaharienne devrait encore ralentir en 2016. Cette situation reflète les défis auxquels le Nigeria et l'Afrique du Sud sont confrontés.

FIGURE 1.15 : Prévisions des prix des matières premières



Source : Banque mondiale.

Les prix des matières premières devraient stagner à un niveau peu élevé en conséquence de la faible demande mondiale. Dans ce contexte, un léger rebond est attendu dans la région.

pétrole, devrait contribuer à stimuler les recettes pétrolières exprimées en naira. Cette embellie devrait à son tour permettre aux administrations fédérales et des États de remplir leurs obligations financières, y compris l'apurement des arriérés de salaires, et contribuer à stimuler la demande. En Afrique du Sud, le relâchement des pressions inflationnistes et l'amélioration modérée du marché de l'emploi devraient contribuer à renforcer la confiance des consommateurs. Dans les pays importateurs de matières premières, la stabilité de la monnaie, la baisse de l'inflation et la hausse de la production agricole devraient soutenir le revenu réel et les dépenses de consommation. Ces effets pourraient toutefois être modérés par l'inflation des prix alimentaires provoquée par des sécheresses dans plusieurs pays, le taux de chômage élevé observé notamment en Afrique du Sud et au Nigeria ainsi que l'impact sur le niveau des prix de la dépréciation des devises conjuguée à l'augmentation des taux d'intérêt.

La croissance des investissements devrait également connaître une accélération progressive chez les exportateurs de matières premières après un déclin prononcé en 2016. Au Nigeria, les réformes politiques contribuent à rendre l'environnement plus favorable à l'investissement privé. Les pénuries de carburant, qui avaient considérablement entravé l'activité au cours du premier trimestre 2016, se sont atténuées suite à l'augmentation du prix des carburants. Le resserrement de la politique monétaire devrait aider à stabiliser le naira, à consolider les taux d'intérêt réels et à encourager le retour des investissements internationaux dans l'économie. Parallèlement, la réorientation des économies avancées vers une politique monétaire plus souple a contribué à la hausse du rand. Cela a contribué à atténuer les pressions sur les prix à l'importation en Afrique du Sud et incité la Banque centrale à interrompre son cycle de hausse des taux d'intérêts, ce qui devrait renforcer la confiance des investisseurs. Dans plusieurs pays à faible revenu exportateurs de matières premières non pétrolières, les autorités devraient poursuivre leur programme de développement des infrastructures, avec un grand nombre de projets de construction démarrant cette année et en 2017 en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda. Par exemple, la construction de l'oléoduc reliant l'Ouganda à la Tanzanie devrait commencer début 2017. Pour financer leurs projets, ces pays continuent de faire appel à des partenariats public-privé (Rwanda), à l'aide des bailleurs (Rwanda et Tanzanie) et à des financements provenant d'entités chinoises (Éthiopie et Tanzanie).

Chez les exportateurs de matières premières, l'évolution progressive vers des dépenses publiques plus propices à la croissance devrait s'appuyer sur une position prudente en matière de politique budgétaire, alors que la poursuite de la stabilisation des prix des matières premières contribue à améliorer les soldes budgétaires. La réorientation du Nigeria en faveur d'un taux de change plus souple, conjuguée à la stabilisation des prix du pétrole, devrait donner un coup de fouet aux recettes publiques et atténuer les coupes dans les investissements publics, tandis que l'élimination progressive des subventions aux carburants devrait favoriser la maîtrise des dépenses actuelles. En Afrique du Sud, le budget de 2016/17 a introduit des mesures qui devraient renforcer les efforts de consolidation en cours. Enfin, la région devrait poursuivre les efforts déjà déployés pour limiter les dépenses publiques et accroître parallèlement le revenu intérieur afin de stabiliser la dette publique.

Cependant, les exportations nettes continueront de freiner la croissance dans la région. Malgré de récentes améliorations, les prix bas des matières premières continueront de tirer à la baisse les recettes à l'exportation. Chez les économies avancées, la demande extérieure devrait rester atone au vu des perspectives modérées de croissance à moyen terme. Dans les pays importateurs de matières premières, la consommation stimulera la demande de produits importés, y compris de denrées alimentaires et de combustibles, tandis que les dépenses d'investissement continueront de maintenir les importations de biens d'équipement à un niveau élevé. Cependant, ces entraves à la croissance devraient s'atténuer progressivement, au fur et à mesure que les prix des matières premières augmentent et que la croissance des importations ralentit alors que les projets d'investissement arrivent à maturité.

Dans ce contexte, les tendances dans la région devraient être les suivantes :

- ▶ Parmi les trois plus grandes économies de la région, le Nigeria devrait subir une contraction de son économie en 2016 alors que le déclin de la production pétrolière et de la production manufacturière pèse sur l'activité. Bien que difficultés persistent, l'économie devrait rebondir légèrement en 2017 puisque le budget expansionniste, longtemps retardé, commence à être mis en œuvre, les prix se stabilisent et la production pétrolière augmente. L'évolution vers un régime de change plus souple devrait également encourager le retour de certains IDE. En Afrique du Sud, le PIB devrait connaître une croissance très légère en 2016 puis une augmentation modérée en 2017. La consommation privée devrait y rester faible en raison de la hausse du taux de chômage, du niveau d'endettement élevé des ménages et de la forte inflation. La croissance des investissements devrait rester molle sous l'effet de l'incertitude politique et de problèmes structurels qui perdurent, y compris l'instabilité de l'approvisionnement énergétique. Quant à l'Angola, il restera confronté à une faible croissance économique, la combinaison du bas prix du pétrole, de l'inflation élevée et du resserrement des politiques tirant à la baisse la consommation et l'investissement privés.
- ▶ Dans les marchés frontières de la région, les perspectives sont relativement plus favorables. Au Ghana, la croissance pourrait ralentir en 2016 en conséquence d'interruption de la production de pétrole. Toutefois, les perspectives restent largement positives pour 2017. La mise en service d'un nouveau champ de pétrole au cours du second semestre 2016 devrait contribuer à renforcer ses situations budgétaire et externe. L'investissement devrait augmenter alors que les conditions macro-économiques continuent de s'améliorer et que l'approvisionnement énergétique augmente. La consommation privée devrait bénéficier du déclin de l'inflation entraîné par une politique plus accommodante. En Zambie, l'activité économique atteindra son point le plus bas en 2016 avant d'entamer une reprise modeste en 2017. L'amélioration des précipitations, alors que le phénomène El Niño perd en intensité, contribuera à soutenir une augmentation du rendement agricole et de la production hydroélectrique. L'activité du secteur de l'extraction de cuivre devrait également commencer à reprendre progressivement, la hausse des prix du cuivre encourageant les entreprises à accroître leur production. En revanche, la croissance restera solide en Côte d'Ivoire en 2016 en 2017, stimulée par les projets d'investissement de l'État. Au Kenya, l'activité devrait également poursuivre son expansion à un rythme soutenu et régulier, sous l'impulsion de la consommation privée et d'investissements dans les infrastructures publiques. Grand importateur de matières premières, le Kenya continue de bénéficier de la baisse des prix du pétrole, qui ont contribué à stabiliser le shilling kényan et à maîtriser l'inflation dans les limites de l'objectif fixé.
- ▶ Les projections pour les pays à faible revenu de la région prévoient une reprise timide de la croissance dans les pays exportateurs de pétrole et de minerais, à condition qu'ils poursuivent leurs efforts d'ajustement aux prix bas des matières premières. La croissance restera faible dans les pays exportateurs de pétrole au cours des deux années à venir. Le déclin de la production lié à l'arrivée à maturité des champs pétroliers accentuera les prix bas du pétrole au Tchad tandis que le conflit aura pour effet de réduire la consommation et l'investissement au Soudan du Sud. De nombreux autres exportateurs de produits pétroliers continueront de traverser une période difficile, l'activité se développant à un rythme modéré. Au Mozambique, après un ralentissement en 2016 entraîné par une chute des investissements et la baisse des prix des matières premières, l'activité devrait reprendre progressivement en 2017 alors que les récents progrès pour développer le secteur naissant de l'énergie contribueront à stimuler l'investissement dans le vaste secteur gazier du pays. La croissance restera inférieure à la tendance en République démocratique du Congo, où le niveau peu élevé des investissements dû aux tensions politiques aggrave les effets du faible prix du cuivre,

et où l'inflation stimulée par l'affaiblissement du taux de change freine la demande du secteur privé. En Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, une lente reprise est anticipée après l'épidémie d'Ebola, alors que les faibles prix des matières premières freinent la croissance, ayant pour effet de retarder des investissements et de réduire les exportations. Au Burundi, aux Comores et au Zimbabwe, l'incertitude politique continuera d'entraver la croissance économique. Quant à la plupart des autres pays à faible revenu, y compris le Rwanda, le Sénégal et la Tanzanie, ils devraient continuer d'afficher une croissance robuste soutenue par les investissements publics. Enfin, en Éthiopie, l'engagement des autorités en faveur de la seconde phase de leur Plan pour la croissance et la transformation permettra de soutenir la croissance grâce à la poursuite de projets d'infrastructure publique, et ce en dépit de conditions climatiques défavorables.

## RISQUES PESANT SUR CES PERSPECTIVES

*Dans l'ensemble, les risques à la baisse vis-à-vis de ces perspectives économiques restent prépondérants.*

- ▶ Sur le plan externe, l'incertitude entourant la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne a introduit un nouveau risque de ralentissement de la croissance dans toute l'Afrique subsaharienne. Les dernières données de l'activité semblent toutefois suggérer que l'impact du vote en faveur du Brexit est resté à ce jour léger et localisé au Royaume-Uni. Néanmoins, dans un environnement d'incertitude croissante et d'augmentation des risques posés à la croissance, les flux d'investissement en provenance des entreprises européennes devraient probablement ralentir, ce qui accentuerait l'impact négatif des prix des matières premières sur les flux d'IDE dans la région. Une baisse du nombre de touristes pourrait nuire à l'économie de certains pays, tels que Maurice et les Seychelles, pour lesquels le tourisme est un moteur important de l'emploi et de la croissance.
- ▶ Les données de référence partent de l'hypothèse d'une transition sans heurts vers une croissance durable en Chine. Toutefois, un ralentissement plus prononcé qu'envisagé en Chine pourrait peser sur la demande d'exportation de matières premières et infléchir leurs prix. Une augmentation plus lente que prévu du prix des matières premières influencera la croissance des recettes, continuant ainsi d'exercer des pressions sur le solde budgétaire et du compte courant et poussant les pays à couper davantage dans leurs dépenses, ce qui pourrait freiner la reprise de la croissance. La République démocratique du Congo et la Zambie se distinguent en tant que pays les plus vulnérables à un ralentissement marqué de la croissance chinoise.
- ▶ Un cycle de resserrement plus précoce qu'anticipé aux États-Unis ou dans la zone euro pourrait entraîner une chute sensible des flux de capitaux à destination des marchés émergents et des marchés frontières en Afrique subsaharienne. Dans les économies avancées, le contexte propice à des rendements plus faibles, mais de plus longue durée, s'est traduit par un essor des flux de capitaux dans la région ces dernières années. Il est probable qu'un renversement prolongé de ces flux ait un fort impact sur les devises les plus échangées, notamment le rand sud-africain. Ce renversement pourrait également avoir des conséquences négatives sur le bilan des entreprises et les systèmes bancaires.
- ▶ Il est possible que ces risques soient exacerbés si, sur le plan intérieur, les responsables ne s'ajustent pas au choc des prix des matières premières, si les incertitudes politiques s'accroissent, si les conditions climatiques défavorables se poursuivent, si les incertitudes politiques persistent et si les conditions de sécurité se détériorent.

- ▶ Bien que plusieurs exportateurs de matières premières aient commencé à s'ajuster aux faibles recettes qu'ils en tirent, cet ajustement s'est avéré limité alors même que les vulnérabilités se sont accentuées. Si les prix des matières premières restent bas, un ajustement plus approfondi sera nécessaire afin de maîtriser les déficits budgétaires et du compte courant et de reconstituer les réserves monétaires. Il existe un risque que cet ajustement ne soit pas opéré prochainement si les conditions économiques continuent de se détériorer. La période de faible croissance dans la région se poursuivrait alors probablement, en particulier pour les exportateurs de pétrole. Sous l'effet d'une mauvaise gestion budgétaire, les exigences en matière d'emprunt resteront élevées si bien qu'il deviendra difficile de financer les déficits budgétaires. Dans certains pays, la baisse de la cote de crédit reste un risque important si les efforts actuels de consolidation budgétaire ne sont pas poursuivis. Dans certains pays également, les divisions politiques présentent un risque supplémentaire dans la mesure où elles pourraient inciter le parti au pouvoir à adopter des politiques populistes ou mener à une crise juridique et politique prolongée, ce qui entraverait les efforts pour s'attaquer aux défis budgétaires importants.
- ▶ Parallèlement, le prolongement des conditions climatiques défavorables pourrait mettre en péril la sécurité alimentaire dans la région et exacerber les pressions inflationnistes. Après que des sécheresses intenses ont décimé les cultures et limité la production hydroélectrique dans certaines zones d'Afrique australe et orientale, un retour à des conditions climatiques normales est anticipé pour 2017. Toutefois, un cycle climatique La Niña plus intense qu'envisagé pourrait provoquer des inondations abondantes aussi dévastatrices que les récentes sécheresses.
- ▶ Parmi les autres risques, une augmentation des insurrections et des attaques terroristes pourrait avoir des conséquences négatives sur l'activité de nombreux pays, dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Mali et le Nigeria.

Alors que les pays cherchent à redynamiser leur croissance, il convient de porter une attention urgente à l'accélération des réformes structurelles qui stimuleront la productivité et jetteront les bases d'une croissance inclusive et durable. Dans un tel contexte, l'accroissement de la productivité agricole est essentiel pour transformer les économies africaines et améliorer les moyens de subsistance. La section 3 du présent rapport se concentre notamment sur l'augmentation de la productivité agricole grâce à une meilleure qualité des dépenses publiques destinées à l'agriculture, adossée à un environnement politique propice.

## ENCADRÉ 1.1 : Un Brexit Surprise

### L'impact à court terme du Brexit

Dans une note précédente dans *Africa's Pulse*, nous avons analysé l'impact de l'épisode du « taper tantrum » sur les économies émergentes, et notamment sur les économies africaines<sup>a</sup>. Cette note expliquait que les effets du « taper tantrum » étaient principalement financiers ; la crise avait affecté (via une dépréciation aggravée du taux de change et un fort déclin des marchés boursiers) les pays qui avaient bénéficié antérieurement d'afflux massifs de capitaux et qui disposaient d'importants marchés liquides dont les investisseurs internationaux pouvaient aisément se retirer. Les économies africaines avaient été particulièrement protégées des turbulences grâce à leur faible intégration dans les marchés internationaux de capitaux et au manque de profondeur et de liquidité de leurs marchés financiers.

Initialement, le Brexit Surprise (le résultat surprise du référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne) a été perçu comme un événement similaire à l'annonce du « tapering ». Le Brexit a ébranlé de la même manière les marchés financiers des pays émergents tandis que les investisseurs internationaux semblaient avoir opté pour un report sur des valeurs sûres. Dans la présente note, nous cherchons à déterminer si le Brexit Surprise a entraîné des effets semblables à ceux du « taper tantrum » et si les impacts sur les économies africaines sont différents des impacts sur les économies émergentes des autres régions.

L'impact initial du Brexit s'apparentait fortement à celui du « taper tantrum », dans le sens où les marchés boursiers ont chuté et où les taux de change se sont dépréciés dans un grand nombre de marchés émergents. Mais l'impact du Brexit a duré moins longtemps, avec un pic d'impact enregistré les deux premiers jours de bourse qui ont suivi le Brexit. De plus, le Brexit Surprise a été perçu par les investisseurs comme un choc réel tout autant qu'un choc financier. Le choc réel s'est principalement répercuté sur les échanges commerciaux, affectant les pays qui entretenaient des liens commerciaux renforcés avec l'Union européenne et, dans une moindre mesure, avec le Royaume-Uni. Tout comme pour le « taper tantrum », les effets du Brexit ont été atténués pour les économies africaines. Cette fois-ci, cela s'explique moins par leur faible intégration financière vis-à-vis du reste du monde que par leur manque de liens commerciaux avec le Royaume-Uni et surtout avec l'Union européenne.

### L'impact à court terme du Brexit sur les économies émergentes

Nous allons suivre Eichengreen, Gupta et Ospino Rojas (2016) dans leur analyse des impacts du Brexit. Nous allons élargir leur échantillon d'environ 50 marchés émergents pour inclure plusieurs pays africains. Le critère principal d'inclusion des pays dans cette analyse est la disponibilité de données quotidiennes sur les taux de change et les marchés boursiers autour de l'épisode du Brexit. Des données cohérentes sont disponibles pour sept pays d'Afrique (Afrique du Sud, Ghana, Kenya, Maurice, Ouganda, Tanzanie et Zambie).

Les figures B1.1 et B1.2 décrivent respectivement la variation du rendement des marchés boursiers et la dépréciation des taux de change pendant les deux jours de bourse qui ont suivi le Brexit, du 23 au 27 juin 2016. On constate une importante hétérogénéité de l'impact sur les différents marchés émergents, ainsi que sur les différentes économies africaines.

L'impact du Brexit a été plus important dans la région ECOSE (pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est), avec un impact moyen de -4,1 % sur les marchés boursiers et 2,4 % sur les taux de change de ces pays. En comparaison, l'impact moyen sur les marchés boursiers et les taux de change s'est élevé à -2,1 % et 0,9 % pour les pays non-ECOSE et non africains, et de -1,8 % et 1 % pour les pays africains de l'échantillon. Ces effets sont statistiquement identiques pour les pays africains et les pays non africains non-ECOSE, mais différents pour les pays ECOSE par rapport aux deux autres groupes.

### Qui a été touché et pourquoi ?

Nous nous intéressons ici aux variables corrélées à l'impact du Brexit sur l'équité et les marchés des changes. Nous cherchons tout d'abord à déterminer si les pays dont les perspectives de croissance se sont récemment détériorées ont subi une dépréciation plus forte des taux de change ou une correction plus importante des marchés. En utilisant les données de la révision des prévisions de croissance de chaque pays pour 2016, tirées des *Perspectives de l'économie mondiale* et en comparant les éditions d'octobre 2015 et d'avril 2016, Eichengreen, Gupta et Ospino Rojas (2016) ont démontré l'absence de corrélation entre l'évolution des perspectives de croissance et l'impact du Brexit Surprise.

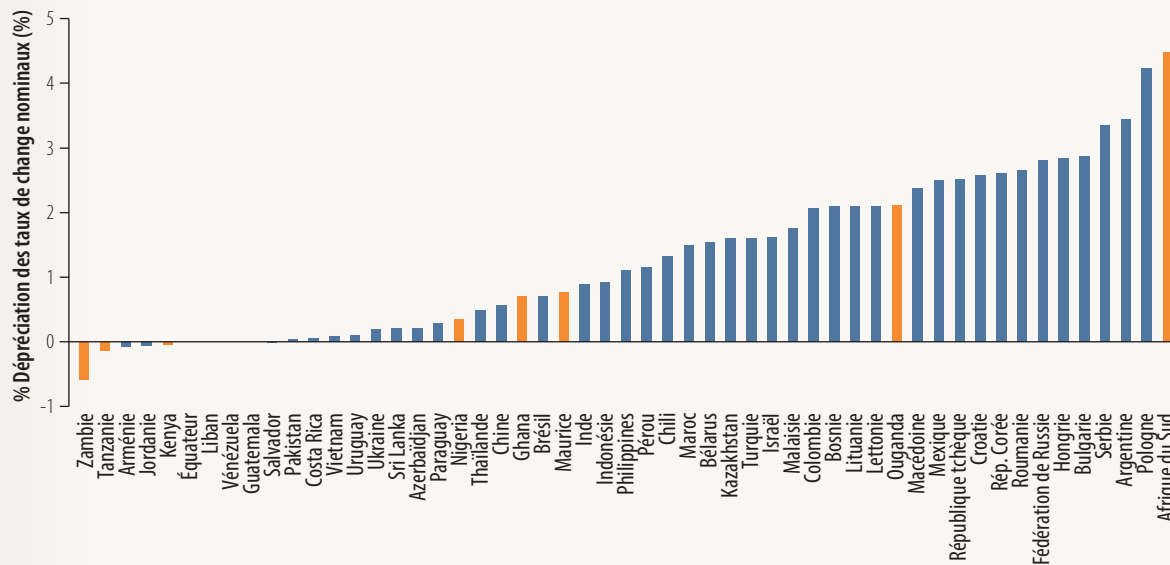
FIGURE B1.1 : Variation des cours boursiers en pourcentage suite au Brexit Surprise, 23-27 juin 2016

ENCADRÉ 1.1  
Suite



Source : Données DataStream, sauf pour le Ghana, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie, dont les données proviennent de Bloomberg.  
Note : Les cours boursiers sont en monnaie locale.

FIGURE B1.2 : Dépréciation des taux de change en pourcentage suite au Brexit Surprise, 23-27 juin 2016



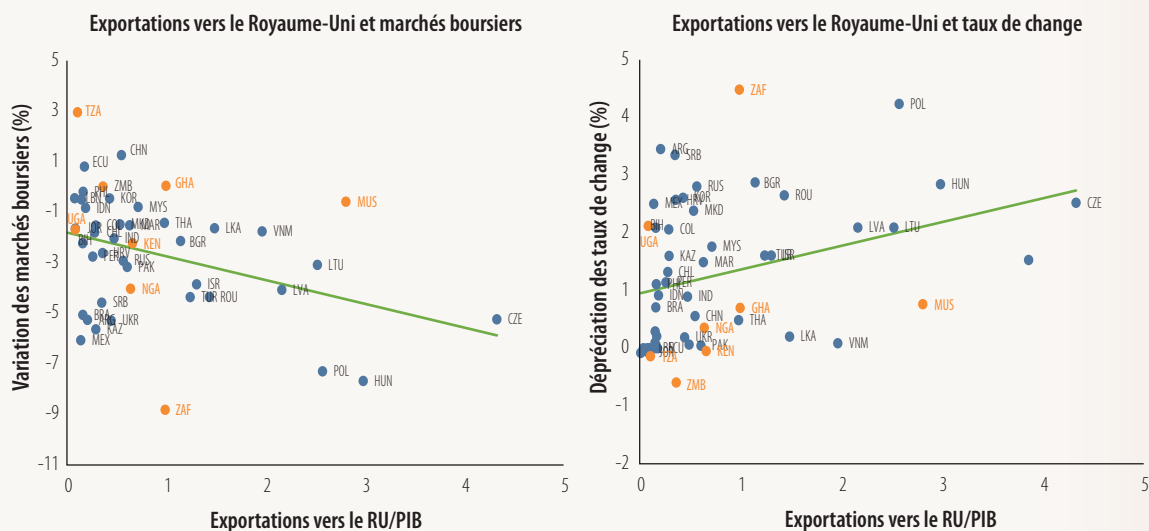
Source : Données DataStream, sauf pour le Ghana, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie, dont les données proviennent de Bloomberg.  
Note : Les taux de change sont indiqués par rapport au dollar américain.

Étant donné que le Brexit Surprise s'est accompagné d'une baisse des prix du pétrole, nous regardons si le Brexit a touché plus durement les marchés financiers des économies tributaires des ressources naturelles. Il est intéressant de constater que les économies dépendant fortement des ressources naturelles ne semblent pas avoir été plus lourdement affectées.

**ENCADRÉ 1.1**  
Suite

Cependant, nous avons trouvé des éléments venant conforter l'hypothèse suivante : les pays ayant des liens commerciaux plus forts avec le Royaume-Uni et/ou l'Union européenne ont été plus durement touchés (Figures B1.3 et B1.4).

**FIGURE B1.3 : Échanges commerciaux avec le Royaume-Uni**

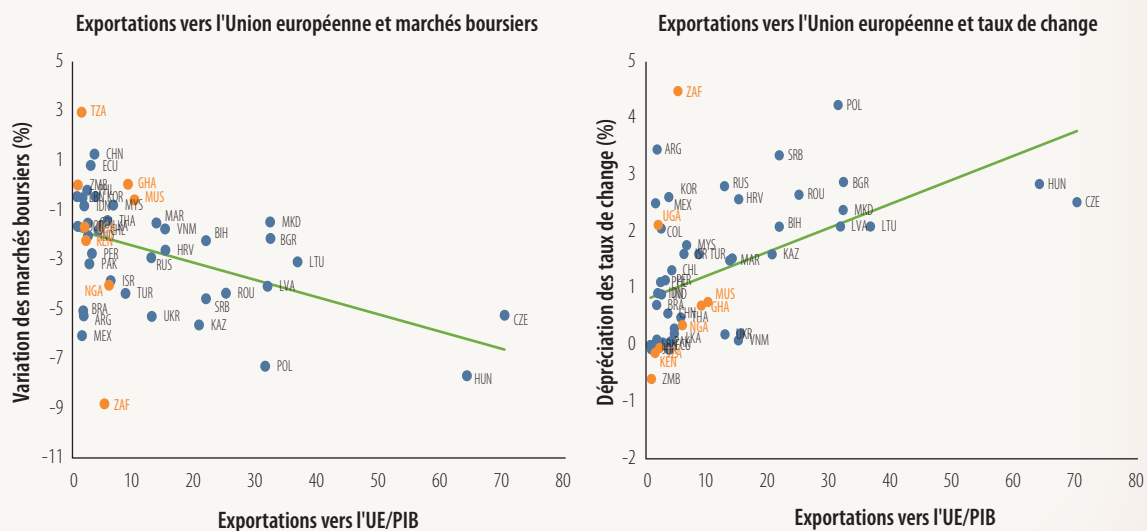


Source : Les données émanent de la Direction des statistiques sur l'orientation des échanges du Fonds monétaire international.

Note : La variable concerne les exportations destinées au Royaume-Uni en tant que part du produit intérieur brut. Les deux relations sont significatives au niveau de confiance de 5 %.

Il est intéressant de constater que les échanges commerciaux avec l'Union européenne semblent importer davantage que les échanges avec le Royaume-Uni. En incluant les deux valeurs dans les analyses de régression (Tableau B1.1), on observe que les échanges avec l'Union européenne ont des coefficients significatifs. Bien entendu, s'agissant des marchés émergents, les craintes des investisseurs concernent tout autant les perspectives économiques de l'Europe que celles du Royaume-Uni. L'Union européenne étant un marché plus important pour les économies ECOSE que le Royaume-Uni, cela explique peut-être l'impact plus important subi par les pays ECOSE.

**FIGURE B1.4 : Échanges commerciaux avec l'Union européenne**

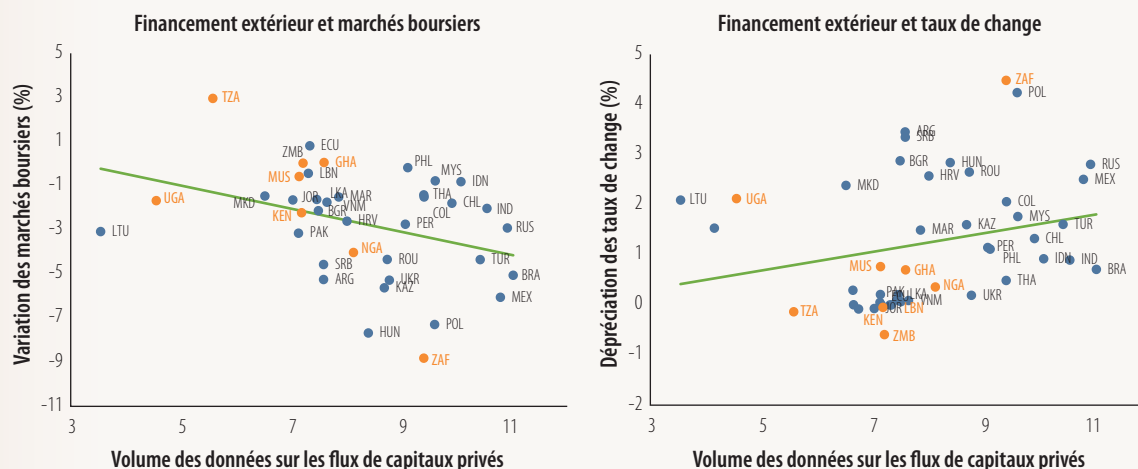


Source : Les données émanent de la Direction des statistiques sur l'orientation des échanges du Fonds monétaire international.

Note : La variable concerne les exportations destinées à l'Union européenne en tant que part du produit intérieur brut. Les deux relations sont significatives au niveau de confiance de 1 %.

Nous constatons également que les marchés émergents avec des afflux de capitaux plus importants ou des marchés financiers plus vastes ont été plus durement touchés, même si l'incidence du Brexit reste moins forte que celle du « taper tantrum », analysée antérieurement (Figure B1.5).

FIGURE B1.5 : Financement extérieur privé



Source : Données du FMI (2015).

Note : Le financement extérieur privé recouvre les prêts, obligations et actions reçus entre 2012 et 2014. D'après Eichengreen et Gupta (2013), le financement extérieur privé est utilisé ici comme un indicateur de la taille des marchés financiers. Les coefficients de réponse des marchés boursiers sont significatifs à un niveau de confiance de 5 %.

Le tableau B1.1 reprend nos principales conclusions : l'exposition aux exportations - vers l'Union européenne plus que vers le seul Royaume-Uni - permet d'appréhender de manière cohérente quels marchés émergents ont réagi le plus négativement au Brexit Surprise. Par ailleurs, l'exposition au financement extérieur - mesurée par les afflux de capitaux sur la période antérieure ou par le stock des engagements extérieurs - permet de comprendre quels marchés boursiers et marchés des changes émergents ont chuté le plus fortement, même si ces résultats sont moins solides que ceux de notre analyse du « taper tantrum », réalisée précédemment.

En extrapolant à partir de ces conclusions empiriques, il semble que l'impact relativement modéré du Brexit sur les pays africains soit lié à la faiblesse de leurs échanges commerciaux avec le Royaume-Uni et l'Union européenne, ainsi qu'à la taille modeste de leurs marchés financiers et à la part réduite des capitaux étrangers dans les pays africains.

**ENCADRÉ 1.1** TABLEAU B1.1.1: Impacts sur les pays émergents pendant le Brexit : Rôle des échanges commerciaux avec le Royaume-Uni ou l'Union européenne et taille des marchés financiers  
Suite

Mesure	Variation des marchés boursiers (%)				Dépréciation des taux de change (%)			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Exportations vers le RU/PIB	-0,94**		-0,12		0,41***		-0,07	
	[2,62]		[0,23]		[2,87]		[0,44]	
Exportations vers l'UE/PIB		-0,07***	-0,06**	-0,09***		0,04***	0,05***	0,04**
		[3,95]	[2,07]	[3,93]		[4,30]	[4,05]	[2,10]
Financement extérieur privé (volume)				-0,72***				0,26**
				[2,79]				[2,69]
Variable fictive pour les pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est				-0,43				0,97*
				[0,56]				[1,97]
Variable fictive pour les pays d'Afrique				-0,79				0,46
				[0,60]				[0,76]
Constante	-1,80***	-1,75***	-1,71***	4,55*	0,95***	0,81***	0,83***	-1,54*
	[3,90]	[3,97]	[3,73]	[1,89]	[4,71]	[4,14]	[4,07]	[1,78]
Observations	45	45	45	38	53	53	53	46
R-carré	0,133	0,200	0,201	0,378	0,108	0,251	0,253	0,424
<b>R-carré ajusté</b>	<b>0,113</b>	<b>0,182</b>	<b>0,163</b>	<b>0,302</b>	<b>0,091</b>	<b>0,237</b>	<b>0,223</b>	<b>0,367</b>

Source : Les données 2014 sur les exportations vers le Royaume-Uni ou l'Union européenne proviennent de la Direction des statistiques sur l'orientation des échanges du Fonds monétaire international. Le financement extérieur privé recouvre les prêts, obligations et actions reçus entre 2012 et 2014 ; données du FMI (2015).

Note : La variable dépendante est la variation du pourcentage des marchés boursiers sur les quatre premières colonnes et la variation du pourcentage des taux de change sur les quatre dernières colonnes, pour les deux jours qui ont suivi le Brexit. Les statistiques t robustes sont entre parenthèses. D'après Eichengreen et Gupta (2013), le financement extérieur privé est utilisé ici comme un indicateur de la taille des marchés financiers.

Préparé par Poonam Gupta et Anderson Ospino Rojas.

- a. La crise du « taper tantrum » fait référence à la correction des marchés financiers opérée en mai 2013 suite à l'allusion de M. Bernanke, le président de la Réserve fédérale américaine, qui avait évoqué l'éventualité d'un ralentissement à venir des achats de titres par la banque centrale américaine.
- b. Il s'agit ici de valeurs moyennes. Les médianes relatives sont de magnitudes similaires. Dans notre échantillon, les économies ECOSE sont les suivantes : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Fédération de Russie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Pologne, République de Bélarus, République tchèque, Roumanie, Serbie, Turquie et Ukraine.

Cet encadré examine les aspects cycliques des politiques budgétaires en Afrique subsaharienne en les comparant à ceux d'autres régions en développement (telles que l'Amérique latine et l'Asie en développement) et les pays à revenu élevé au cours de la période 1970-2014, et vise à déterminer si la nature cyclique de ces politiques budgétaires a évolué ces dernières années. L'accent est surtout porté sur les dépenses, en particulier les propriétés cycliques des dépenses réelles de consommation finale des administrations publiques. L'investissement public (dépenses de développement) ne sera pas analysé puisqu'il se distingue des autres types de dépenses par son caractère pluriannuel.

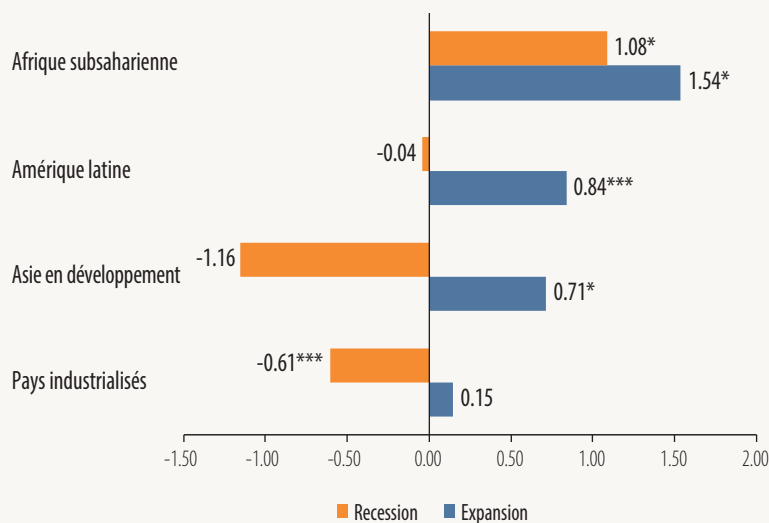
En général, le recours à une politique budgétaire contracyclique peut se révéler intéressant pour atténuer les cycles économiques. En d'autres termes, la hausse des dépenses de consommation dans des proportions supérieures à la tendance peut être un outil efficace de relance économique en période difficile (récession). Toutefois, l'autre aspect du comportement contracyclique est souvent ignoré : pendant les périodes favorables (expansion), l'augmentation des dépenses de consommation des administrations publiques doit rester inférieure à la tendance, non seulement pour éviter les phénomènes de surchauffe économique, mais aussi pour transformer les excédents publics en marge de sécurité, lesquelles permettront de lisser plus facilement les chocs à venir du côté de la demande.

L'analyse de régression pour la période 1970-2014 révèle, pour l'Afrique subsaharienne, l'existence d'une relation positive entre les composantes cycliques de la consommation des administrations publiques et le PIB, ainsi qu'une taille de coefficient plus élevée qu'en Amérique latine – l'autre région pour laquelle le coefficient procyclique est statistiquement significatif. L'Asie en développement a également un coefficient positif, mais il n'est pas statistiquement significatif. Dans les pays à revenu élevé, le coefficient est légèrement négatif et statistiquement significatif. Cela indique que ce groupe d'économies a mis en œuvre davantage de politiques budgétaires contracycliques que les autres groupes au cours des quarante-cinq dernières années.

Pour procéder à l'analyse des orientations en matière de politique budgétaire sur les phases d'expansion et de récession entre 1970 et 2014, nous avons scindé l'échantillonnage sur la base de la composante cyclique du PIB : positive (phase d'expansion) et négative (phase de récession). La figure B1.2.1 présente le comportement asymétrique de la composante cyclique de la consommation des administrations publiques pendant les phases d'expansion et de récession. La politique budgétaire tend à être procyclique pendant les phases d'expansion dans tous les groupes, même si le coefficient n'est pas statistiquement significatif pour les pays à revenu élevé. Le coefficient de procyclicité le plus élevé (et supérieur à un) est celui de l'Afrique. Cela suggère que les politiques budgétaires

**ENCADRÉ 1.2 : La nature cyclique des politiques budgétaires en Afrique subsaharienne est-elle en train de changer ?**

**FIGURE B1.2.1 : Coefficient de cyclicité pendant les phases d'expansion et de récession, 1970–2014**



Source : Calderon, Chuhan-Pole et Lopez-Monti 2016. Le caractère cyclique des politiques budgétaires en Afrique subsaharienne est-il en train de changer? Non publié.

Note : Les dépenses de consommation finale des administrations publiques et le produit intérieur brut (PIB), exprimés en monnaie nationale réelle (source : base de données UNSTAT), sont lissés avec le filtre Hodrick-Prescott. La composante cyclique HP du PIB est affectée par ses propres retards et par la moyenne pondérée de la croissance du PIB des partenaires à l'exportation de chaque pays. La croissance d'un partenaire commercial est pondérée par la part des exportations totales du pays base de données DOTS du Fonds monétaire international par rapport à celle de chacun de ses partenaires commerciaux, puis cette valeur pondérée est multipliée par le ratio moyen exportations/PIB du pays. Les valeurs décalées de la dette publique/PIB et de la variable dépendante ont été prises en compte. Toutes les régressions incluent les effets fixes pays.

\*\*\*significatif à 1 %, \*\* significatif à 5 %, \* significatif à 10 %.

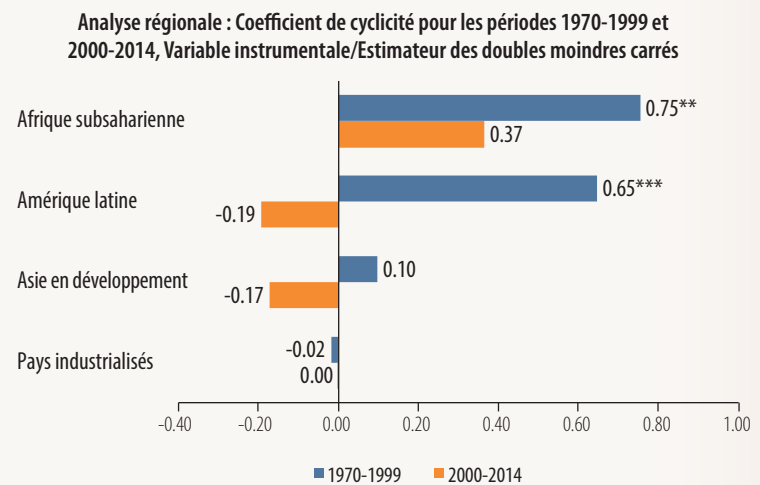
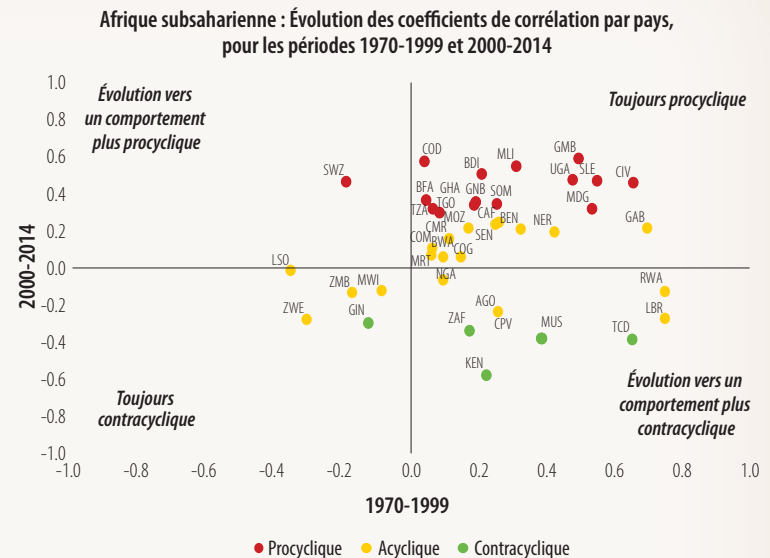
**ENCADRÉ 1.1**  
Suite

surréagissent en période favorable. Toutefois, pendant les périodes de crise, l'Afrique subsaharienne est la seule région à avoir un coefficient positif et statistiquement significatif. Dans les autres régions, les coefficients sont cohérents avec les politiques budgétaires contracycliques pendant les phases de récession, mais ils ne sont statistiquement significatifs que dans les pays à revenu élevé.

Les politiques budgétaires procycliques répondent différemment aux phases d'expansion et de récession. Pendant les phases d'expansion, les pressions politiques et les besoins sociaux entraînent une augmentation des dépenses publiques, notamment dans les pays à faible niveau de développement. Or, en période de récession, le gouvernement doit trouver un soutien financier – qu'il s'agisse de sa propre épargne, des bailleurs de fonds ou, plus fréquemment, des marchés financiers – s'il souhaite conduire une politique budgétaire contracyclique dans un contexte de diminution des recettes. La tendance cyclique des politiques budgétaires en Afrique subsaharienne pourrait faire face à des exigences plus élevées pendant les périodes d'expansion et à des contraintes considérables en matière d'emprunt pendant les phases de récession.

La nature cyclique de la politique budgétaire a-t-elle évolué au fil du temps ? Un examen approfondi

**FIGURE B1.2.2 : Évolution du comportement cyclique des dépenses de consommation des administrations publiques après 2000**



Source : Calderon, Chuhan-Pole et Lopez-Monti 2016. Le caractère cyclique des politiques budgétaires en Afrique subsaharienne est-il en train de changer ? Non publié.

Note : Dans le panel a, les dépenses de consommation finale des administrations publiques et le produit intérieur brut (PIB), exprimés en monnaie nationale réelle (source : base de données UNSTAT), sont lissés avec le filtre Hodrick-Prescott. Contracyclique signifie que le coefficient de corrélation est négatif et statistiquement significatif à 5 %, procyclique qu'il est positif et significatif et acyclique que le coefficient ne diffère pas significativement de zéro. Dans le panel b, les dépenses de consommation finale des administrations publiques et le produit intérieur brut (PIB), exprimés en monnaie nationale réelle (source : base de données UNSTAT), sont lissés avec le filtre Hodrick-Prescott. La composante cyclique HP du PIB est affectée par ses propres retards et par la moyenne pondérée de la croissance du PIB des partenaires à l'exportation de chaque pays. La croissance d'un partenaire commercial est pondérée par la part des exportations totales du pays base de données DOTS du FMI) par rapport à celle de chacun de ses partenaires commerciaux, puis cette valeur pondérée est multipliée par le ratio moyen exportations/PIB du pays. Les valeurs décalées de la dette publique/PIB et de la variable dépendante ont été prises en compte. Toutes les régressions incluent les effets fixes pays.

\*\*\*significatif à 1 %, \*\* significatif à 5 %, \* significatif à 10 %.

des dynamiques du coefficient de corrélation dans les pays d'Afrique subsaharienne avant et après l'an 2000 met en évidence les premiers signes d'un glissement vers des politiques budgétaires qui s'avèrent davantage contracycliques et acycliques au cours de ces dernières années. La figure B1.2.2, panel a, indique que 9 des 40 pays de la région sont passés du quadrant procyclique (corrélation positive) à des politiques plus contracycliques (corrélation négative) entre 2000 et 2014<sup>c</sup>. Cinq pays seulement (Guinée, Lesotho, Malawi, Zambie et Zimbabwe) ont enregistré une corrélation négative entre les composantes cycliques de la consommation des administrations publiques et le PIB sur ces deux périodes. Toutefois, 26 pays sont toujours dans les quadrants procycliques; près de la moitié d'entre eux sont classés comme ayant des politiques budgétaires acycliques, puisque leurs coefficients de corrélation ne diffèrent pas significativement de zéro. D'après une analyse comparée des propriétés cycliques au niveau régional avant et après 2000, les régions en développement ont soit réduit leur degré de procyclicité – c'est le cas de l'Afrique subsaharienne –, soit évolué vers des politiques plus contracycliques – c'est le cas de l'Amérique latine et de l'Asie en développement (figure B1.2.2, panel b). Cependant, ces évolutions ne sont toujours pas statistiquement significatives, ce qui est cohérent avec l'orientation acyclique des politiques budgétaires de la période 2000-2014. La baisse du niveau de procyclicité ces dernières années résulte d'une meilleure gestion budgétaire – surtout pendant la phase d'expansion du cycle – qui a permis à de nombreux pays en développement (y compris en Afrique subsaharienne) d'être mieux préparés pour affronter la crise financière internationale de 2008/2009.

*Préparé par Rafael Lopez-Monti.*

Notes de bas de page :

- a. Voir Fatás (2005), Blanchard et Giavazzi (2004) et Buiter et Gräfe (2004) au sujet de l'exclusion des investissements publics de la politique budgétaire cyclique.
- b. Ces résultats préliminaires risquent d'être limités par des outils peu efficaces, puisque la statistique F de Kleibergen-Paap est relativement faible dans certaines régions en développement selon les périodes.
- c. Ces pays sont : Afrique du Sud, Angola, Cabo Verde, Kenya, Liberia, Maurice, Nigeria, Rwanda et Tchad.



## Section 2 : La croissance résiliente de certains pays d'Afrique subsaharienne malgré un contexte économique difficile

- ▶ À la suite de la crise financière mondiale, la région dans son ensemble a affiché des performances économiques moins brillantes qu'avant la crise. Cependant, tous les pays n'ont pas renoué de la même manière avec la croissance.
- ▶ Nous pouvons répartir les pays en quatre groupes en fonction des trajectoires de croissance de leur production réelle avant et après la crise : les pays établis, les pays en progression, les pays en recul et les pays distancés.
- ▶ Les pays établis et les pays en progression, à la croissance plus résiliente, regroupent plus du quart des pays de la région, abritent 42 % de sa population et représentent 21 % de sa production. Les pays en recul et les pays distancés regroupent près de 40 % des pays de la région, abritent 36 % de sa population et représentent 62 % de sa production.
- ▶ Les économies établies et en progression disposent d'un meilleur encadrement des politiques macroéconomique, notamment sur le plan monétaire. Toutefois, l'ensemble des pays a connu récemment un dérapage budgétaire.
- ▶ Sur le plan des réformes structurelles, les pays établis et en progression ont davantage renforcé leurs réglementations commerciales, la primauté du droit et l'efficacité gouvernementale. Le Rwanda est l'un des réformateurs les plus diligents de la région.
- ▶ Enfin, les pays établis et en progression disposent de structures des exportations plus diversifiées que les autres groupes, même s'ils restent encore sous la moyenne des pays développés. Les efforts déployés par la Côte d'Ivoire pour diversifier son marché du cacao en ajoutant de la valeur en est un bon exemple.

### LA DIVERSITÉ DES EXPÉRIENCES DE CROISSANCE

La région de l'Afrique subsaharienne a connu un taux de croissance annuel moyen de 3,1 % en 2014-2016, contre un taux d'environ 5 % pour la période précédant la crise financière mondiale (1995-2008). Cependant, les schémas de croissance ont été très différents d'un pays à l'autre, tant pour la période 1995-2008 que dans le contexte actuel (2014-2016). Par exemple, en Angola, en Ouganda ou au Rwanda, le taux de croissance annuel du PIB réel était supérieur à 7 % sur la période 1995-2008, alors qu'il n'a pas dépassé 2 % au Gabon, en Guinée-Bissau et en République démocratique du Congo.

Les performances économiques de la région après la crise financière mondiale ont été moins spectaculaires qu'avant la crise. La région dans son ensemble a connu une décélération marquée de la croissance - avec un taux de croissance annuel moyen du PIB de 3,9 % en 2011-2016, contre 7,3 % en 2003-2008. En PIB par

habitant, cette baisse s'est traduite par une chute du taux annuel, de 4,5 % en 2003-2008 à 0,9 % en 2011-2016. Les derniers événements laissent supposer que le contexte mondial sera de moins en moins favorable à la croissance des pays en développement, notamment l'Afrique subsaharienne. Les échanges internationaux se développent bien plus rapidement que l'activité économique mondiale, tandis que les prix mondiaux des matières premières - notamment l'énergie et les industries extractives - devraient rester bas.

Toutefois, certains pays d'Afrique subsaharienne ont montré des signes de résilience en 2014-2016, affichant une croissance plus rapide que d'autres pays. Par exemple, le taux de croissance annuel moyen du PIB a dépassé 7 % en Côte d'Ivoire, en Éthiopie et au Rwanda sur cette période, alors qu'il n'a pas dépassé 2 % en Afrique du Sud, au Botswana, en Guinée et au Liberia. L'Afrique subsaharienne connaît-elle une croissance à plusieurs vitesses ? Si oui, quels pays connaissent un développement plus rapide dans le contexte actuel (2014-2016) ? Ces pays affichaient-ils déjà une croissance plus rapide sur la période 1995-2008 ? Ou bien certains pays ont-ils amélioré leurs performances ? Parallèlement, certains pays performants sur la période 1995-2008 ont-ils décroché sur la période d'après-crise ?

L'objectif de la présente section est de définir des critères spécifiques permettant : (i) d'identifier les pays à forte et à faible croissance dans la région et dans le contexte actuel (2014-2016) ; (ii) d'identifier, au sein de chaque groupe, les pays ayant toujours eu une croissance forte ou faible, ceux ayant progressé et ceux ayant décliné au cours des deux dernières décennies ; et (iii) d'analyser les liens entre la qualité des politiques et des institutions et l'amélioration des performances économiques.

## LA CLASSIFICATION DES PAYS DE LA RÉGION EN FONCTION DE LEUR CROISSANCE

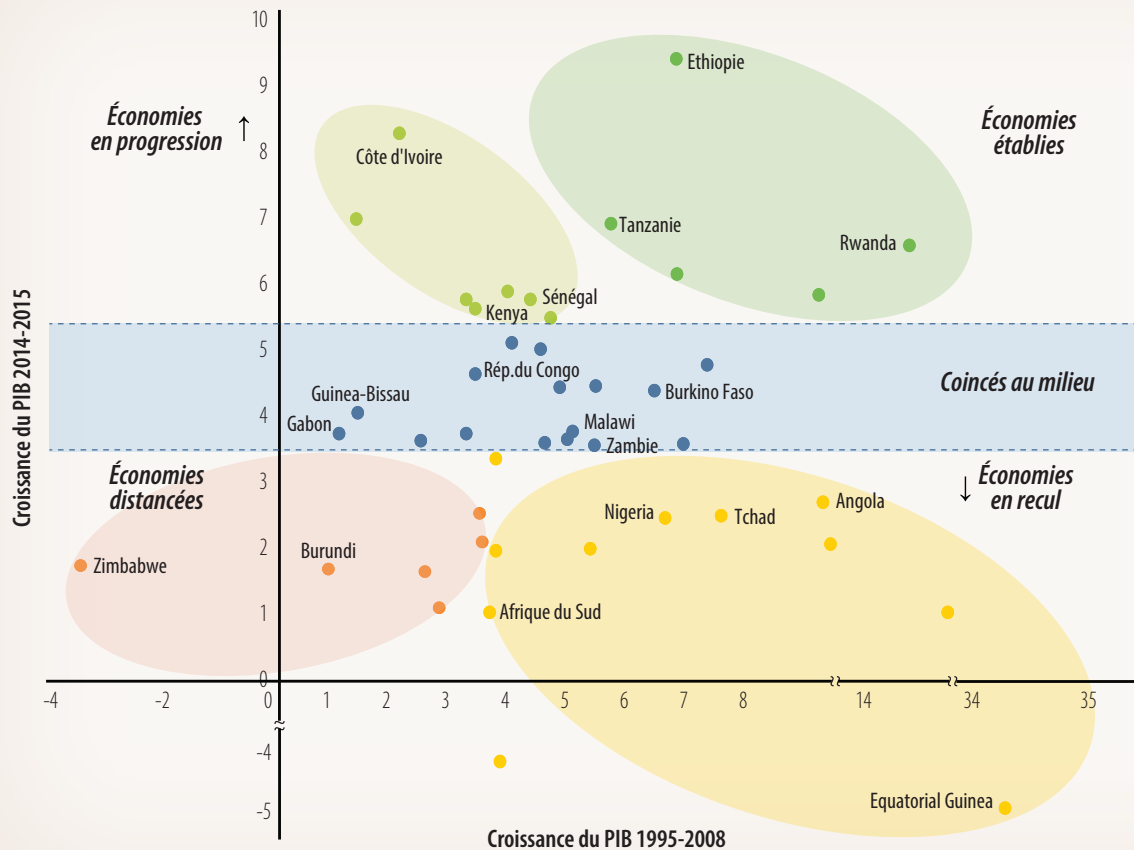
En vue d'identifier les pays de la région à forte ou à faible croissance dans le contexte actuel (2014-2016), tout en repérant le caractère constant/dynamique de cette croissance par rapport à la période 1995-2008, nous sommes intéressés à l'évolution du taux de croissance du PIB pour un échantillon de 45 pays d'Afrique subsaharienne.<sup>1</sup> Ces pays ont été répartis en quatre groupes en fonction de leur taux de croissance annuel moyen du PIB pour les périodes 1995-2008 et 2014-2016. La répartition entre croissance forte et croissance faible s'est basée sur le calcul des terciles inférieur et supérieur du taux de croissance annuel moyen de ces 45 pays entre 1995 et 2008, soit respectivement 5,4 % et 3,5 %. Certains pays (15) ne figurent ni dans le tercile inférieur ni dans le tercile supérieur en 2014-2016. La performance de la croissance d'un pays est sensible à la nature des chocs exogènes qui ont pu se produire dans les deux périodes qui sont couverts dans l'analyse.

En fonction de leurs performances de croissance, les pays sont répartis en quatre catégories (figure 2.1) :

*Pays établis.* Le premier groupe de pays a enregistré un taux de croissance annuel moyen qui dépasse le tercile supérieur sur les deux périodes (1995-2008 et 2014-2016). Le groupe des pays établis réunit cinq pays : Éthiopie, Mali, Mozambique, Rwanda et Tanzanie. Ce groupe représente près de 21 % de la population de l'Afrique subsaharienne et produit 9 % du PIB total de la région. Le taux de croissance moyen du PIB des pays établis était de 6,8 % sur la période 1995-2008 et de 7,8 % en 2014-2016. Le pays le plus performant de cette catégorie pour la période 1995-2008 était le Rwanda (avec 10,9 % par an) et pour 2014-2016 l'Éthiopie (9,4 %). Au Mozambique, bien que la croissance du PIB soit en déclin avec un taux prévu de 3,6 % pour 2016, la croissance moyenne pour la période 2014-2016 reste au-dessus du tercile supérieur (5,9 % par an en 2014-2016).

<sup>1</sup> Par exemple, l'Érythrée, la Somalie et le Soudan du Sud ne font pas partie de l'échantillonnage car ils ne disposaient pas de suffisamment de données relatives à la croissance de leur PIB sur la période 1995-2014.

FIGURE 2.1 : Performances de croissance par groupes de pays (Pays sélectionnés)



Source : Calculs des services de la Banque mondiale à partir de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

Plus d'un quart des pays de la région appartiennent au groupe des « pays établis » ou à celui des « pays en progression ». Ils abritent 42 % de sa population et représentent 21 % de sa production. Les « pays en recul » et les « pays distancés » regroupent près de 40 % des pays de la région, abritent 36 % de sa population et représentent 62 % de sa production.

*Pays en progression.* Ce groupe rassemble les pays ayant un taux de croissance situé sous le tercile supérieur de la distribution des pays d'Afrique subsaharienne pour la période 1995-2008, mais au-dessus du tercile supérieur pour la période 2014-2016. Cette catégorie regroupe sept pays : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, République démocratique du Congo, Sénégal et Togo. Ce groupe de pays concentre près de 20 % de la population de la région et représente environ 11,8 % du PIB total de la région. Les pays en progression ont vu leur taux de croissance du PIB passer de 2,9 % pour la période 1995-2008 à 5,8 % en 2014-2016. La Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo ont connu les plus fortes accélérations de croissance au sein des pays en progression (avec une augmentation du taux de croissance du PIB qui a excédé 400 points de base entre les deux périodes). En République démocratique du Congo, malgré une baisse de croissance attendue pour 2016 - avec un taux prévu de 4,6 % - la croissance moyenne du PIB réel a été de 7 % par an sur la période 2014-2016.

*Pays en recul.* Cette catégorie regroupe les pays qui subissent un ralentissement de la croissance du PIB, c'est-à-dire dont le taux de croissance annuel moyen dépassait le tercile inférieur en 1995-2008 mais plus en 2014-2016. Les pays dont la croissance est en recul sont au nombre de onze : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Cabo Verde, Gambie, Guinée équatoriale, Liberia, Madagascar, Nigeria, Sierra Leone et Tchad. Ce groupe de pays en recul ne représente que 31,7 % de la population de la région, mais produit 60,4 % de son

PIB. Le taux de croissance du PIB a chuté, passant de 5,8 % par an en 1995-2008 à 1,9 % par an en 2014-2016. Ce groupe de pays inclut non seulement les deux puissances économiques du continent (Afrique du Sud et Nigeria), mais également les pays riches en pétrole (Angola, Guinée équatoriale et Tchad). Parmi les pays en recul, la Guinée équatoriale, le Liberia et la Sierra Leone ont subi les plus fortes baisses de croissance du PIB. Dans le cas de la Guinée équatoriale, ce revers de fortune s'explique par l'effondrement brutal des cours du pétrole, tandis que dans le cas du Liberia et de la Sierra Leone, l'épidémie du virus Ebola et la chute du cours du minerai de fer sont les principaux responsables.

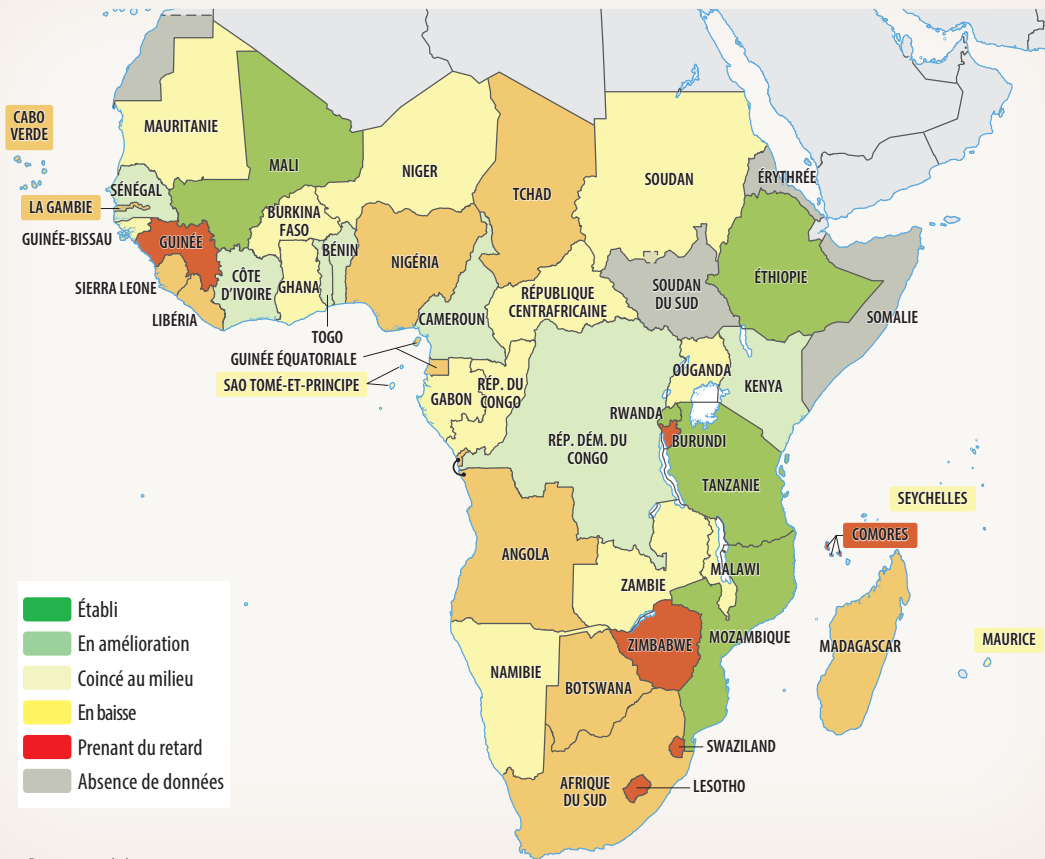
*Pays distancés.* Les pays de cette catégorie affichent les trajectoires de croissance les plus faibles, pour chacune des périodes, avec une croissance du PIB n'ayant jamais dépassé le premier tercile. Le groupe des pays distancés est majoritairement composé de pays fragiles et bien souvent petits (continentaux ou insulaires), à savoir : Burundi, Comores, Guinée, Lesotho, Swaziland et Zimbabwe. Ces six pays distancés abritent 4,4 % de la population totale de la région et ne produisent que 2 % environ de son PIB total. Le taux de croissance annuel moyen du PIB des pays distancés était de 0,9 % sur la période 1995-2008 et de 1,8 % en 2014-2016. Parmi les pays distancés, le Swaziland et la Guinée sont les pays ayant subi les plus fortes baisses de croissance (1,6 et 1,4 points de pourcentage respectivement), et le Swaziland détient le taux de croissance le plus bas pour la période 2014-2016 (environ 1,2 % par an).

La carte 2.1 nous montre que les pays des différentes catégories (avancés, en progression, en recul et distancés) ne sont pas particulièrement regroupés sur le plan géographique. Ce constat peut être interprété comme un manque d'interconnectivité entre les pays de la région en matière de liens commerciaux ou financiers. On remarque également qu'un certain nombre de pays sont exclus de l'examen des performances de croissance. Ce groupe de pays, dont la croissance est prise entre deux feux, affiche un taux de croissance pour 2014-2016 qui dépasse le premier tercile mais sans atteindre le dernier tercile. Cette catégorie comprend 16 pays, abrite 19,9 % de la population totale de la région et produit 15,5 % de son PIB. Vous trouverez la configuration complète et détaillée des performances de croissance dans la région - conformément aux critères listés ici - en Annexe A.

Comment les expériences de croissance des pays établis, en progression, en recul ou distancés se traduisent-elles dans l'évolution des niveaux de vie ? La figure 2.2 présente l'évolution du PIB réel par habitant (pondéré en fonction de la population) pour ces quatre groupes de pays depuis 1966. On constate que :

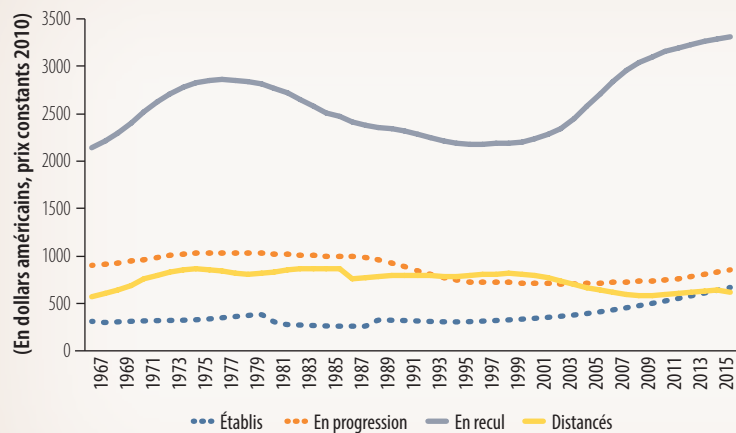
- Le revenu réel par habitant dans les pays établis - groupe le moins performant sur l'ensemble de la période - est quelque peu en train de rattraper celui des trois autres groupes. Le revenu réel par habitant pour ce groupe a amorcé une remontée régulière en 1995, avant de croître à un rythme annuel moyen de 4,6 % depuis 2001.
- Le revenu réel par habitant dans les pays distancés ne cesse de diminuer depuis 1998, avec une baisse annuelle moyenne de 1,6 % du PIB par habitant.
- Le revenu réel par habitant dans les pays en recul connaît une remontée du PIB réel par habitant depuis le milieu des années 1990, avec un accroissement à un rythme annuel moyen de 2,6 % entre 1995 et 2008. Depuis l'après-crise, le revenu par habitant progresse bien moins rapidement, à un rythme d'environ 0,9 % par an depuis 2012.

CARTE 2.1 : Les différentes vitesses de croissance de la région



- Dans les pays en progression, après avoir stagné pendant les deux premières décennies, le revenu réel par habitant a commencé à glisser au milieu des années 1980 avant de remonter à partir de 2003, puis de connaître une croissance accélérée à partir de 2012 (environ 2,8 % par an).

FIGURE 2.2 : PIB réel par habitant, 1966-2015



On constate une convergence des niveaux de revenus par habitant au sein des différents groupes de pays d'Afrique subsaharienne.

Note : Cette figure présente la tendance Hodrick-Prescott (HP) du revenu médian par habitant pour chaque groupe. La valeur du paramètre de lissage  $\lambda$  de l'algorithme de Hodrick-Prescott pour les données annuelles est de 6,25 (Ravn et Uhlig 2002).

## L'ANATOMIE DE LA CROISSANCE DANS LES DIFFÉRENTS GROUPES DE PAYS

Les schémas de croissance des pays établis, en progression, en recul et distancés en Afrique subsaharienne peuvent être appréhendés sous deux angles différents. Le premier consiste à examiner l'évolution de la croissance et de la taille des secteurs, c'est-à-dire les dynamiques de l'activité économique pour l'agriculture, l'industrie (notamment manufacturière) et les services. L'autre repose sur l'évaluation des sources de croissance par travailleur dans les différents groupes de pays. Plus précisément, cela consiste à calculer la contribution de l'accumulation des facteurs (capital physique et humain) et celle de la productivité totale des facteurs (PTF) dans les différents groupes de pays étudiés en Afrique subsaharienne.

### *La croissance sectorielle*

Le tableau 2.1 présente la part des différents secteurs de l'activité économique, le taux de croissance de la valeur ajoutée de chaque secteur, ainsi que sa contribution au PIB pour les quatre groupes de pays sur les périodes 1995–2008 et 2014–2015. Pour ce qui est de la participation des différents secteurs à l'activité économique, on remarque que la part de l'agriculture dans le PIB tend à se réduire au fil du temps, tandis que celles de l'industrie et des services augmentent dans les pays établis. Cependant, la part croissante de l'industrie repose sur les activités non manufacturières (la construction, les mines et les carrières, entre autres), tandis que la part des activités manufacturières tend à décliner. Dans les pays établis, on remarque une diminution de la part de l'agriculture et une augmentation de celle des services, tandis que la part de l'industrie reste quasiment inchangée. Si l'on regarde l'industrie de plus près, on observe que la relative constance du secteur s'explique par la part plus importante des activités non manufacturières par rapport à celle des activités manufacturières. Concernant les pays en recul et les pays distancés, la part de l'agriculture dans le PIB diminue (plus rapidement dans les pays distancés). La part de l'industrie dans le PIB (tout comme celle des activités manufacturières) tend également à décliner pour ces groupes de pays, bien que plus rapidement dans les pays en recul. Le secteur des services augmente dans les pays en recul comme dans les pays distancés.

D'une manière générale, la principale différence entre les économies à croissance rapide (pays établis et en progression) et les économies à croissance lente (pays en recul et distancés) réside dans le fait que les premiers sont susceptibles de réaffecter des ressources de l'agriculture vers l'industrie et les services, tandis que les derniers sont susceptibles de réallouer des ressources de l'agriculture et de l'industrie vers les services.

En regardant les taux de croissance annuels moyens de chaque secteur, il apparaît clairement que l'industrie et les services sont les secteurs les plus dynamiques pour les pays établis sur les deux périodes. Si la croissance de l'industrie repose principalement sur les activités non manufacturières (la construction et les industries extractives), le taux de croissance des activités manufacturières dépasse tout de même 8 % par an sur les deux périodes. Dans le cas des pays en progression, le taux de croissance de l'industrie et des services dépasse 6 % par an en 2014-2015, avec une croissance légèrement plus rapide pour les services (6,79 % par an contre 6,50 % pour l'industrie). La croissance de l'agriculture (bien que ralentie par rapport aux deux autres secteurs) dépasse encore les 6 % par an dans les pays établis et en progression sur la période 2014-2015.

Les pays en recul étaient, par définition, très performants sur la période 1995–2008, avec des secteurs des services et de l'industrie (surtout non manufacturière) extrêmement dynamiques. Cependant, l'ensemble des secteurs a subi un ralentissement marqué en 2014-2015, avec une contraction des secteurs de l'agriculture et de l'industrie. La contraction du secteur de l'industrie dans les pays en recul est principalement attribuée aux activités non manufacturières. Les pays distancés présentaient déjà de piètres résultats en 1995-2008, mais

l'activité industrielle s'est encore contractée en 2014-2015. L'agriculture et les services en revanche ont progressé sur cette même période.

Si l'on regarde la contribution des secteurs à la croissance du PIB, on constate que les économies les plus rapides (pays établis et en progression) s'appuient sur une contribution plus large et mieux équilibrée des secteurs de l'industrie et de l'agriculture (alors que leur secteur des services est moins performant) que les économies plus lentes. Dans les pays établis et en progression, l'agriculture et l'industrie justifient environ 51 % et 50 % (respectivement) de la croissance du PIB sur la période 2014-2015.

**TABLEAU 2.1 : La croissance sectorielle**

	Part des secteurs				Taux de croissance				Contribution à la croissance				Croissance globale
	Agriculture	Ind. non manif.	Services	Industrie manif.	Agriculture	Ind. non manif.	Services	Industrie manif.	Agriculture	Ind. non manif.	Services	Industrie manif.	
<b>A. 1995-2008</b>													
Établis	37,42	18,04	44,54	9,25	6,48	10,58	7,73	8,77	2,44	1,97	3,42	0,93	<b>7,83</b>
En progression	27,79	24,00	48,22	14,86	2,95	2,69	3,86	2,71	0,87	0,67	1,90	0,41	<b>3,45</b>
En recul	23,52	30,19	46,29	8,05	3,09	5,34	7,02	4,53	0,87	0,93	3,31	0,33	<b>5,11</b>
Distancés	25,33	28,84	45,68	15,90	0,81	1,43	2,11	1,08	0,29	0,68	1,05	0,25	<b>2,02</b>
<b>B. 2014-2015</b>													
Établis	34,29	19,03	46,10	6,25	5,86	9,53	8,34	8,25	2,10	1,78	3,79	0,46	<b>7,67</b>
En progression	25,63	23,93	50,49	12,82	6,52	6,50	6,79	4,32	1,67	1,59	3,44	0,67	<b>6,70</b>
En recul	23,53	20,36	55,85	6,55	-0,32	-1,35	1,94	1,80	0,54	-0,06	0,78	0,16	<b>1,26</b>
Distancés	20,77	28,60	51,96	13,84	4,17	-0,35	2,23	0,49	0,82	-0,02	1,29	0,15	<b>2,10</b>

Source : Calculs des services de la Banque mondiale.

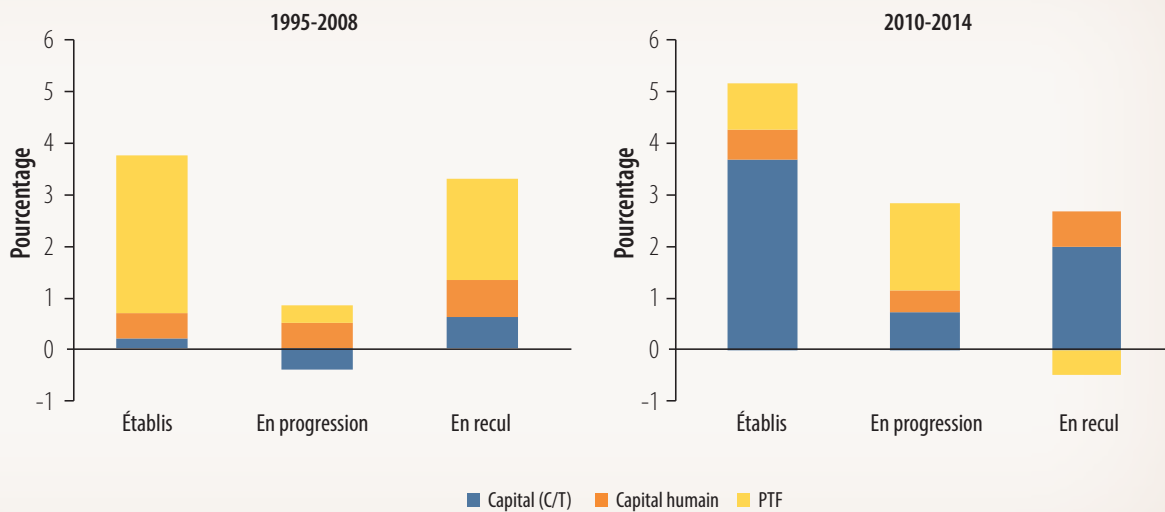
Un numéro précédent d'*Africa Pulse* s'était penché sur la contribution du stock de capital et de la PTF à la croissance (médiane) du PIB réel par travailleur entre 1955 et 2012 pour les pays à croissance rapide et les pays à croissance lente en Afrique subsaharienne (Banque mondiale 2014a). Ce rapport avait démontré que : (a) les pays à croissance lente enregistraient une croissance négative de la PTF sur l'ensemble de la période ; (b) la PTF jouait un rôle plus important dans les pays à croissance rapide ; et (c) la contribution de la PTF à la croissance était plus grande dans les pays riches en ressources que dans les pays pauvres en ressources.

La figure 2.3 présente la contribution de l'accumulation des facteurs (capital physique et humain) et de la PTF à la croissance réelle par travailleur dans les groupes de pays établis, en progression et en recul sur les périodes 1995–2008 et 2010–2014. La modification du nombre d'années prises en compte pour la seconde série est motivée par plusieurs raisons : (a) le manque de données relatives au stock de capital et au capital humain pour l'année 2015 dans les pays africains ; et (b) le choix d'une période plus longue (dans le cas présent 2010–2014) permet de résoudre le problème de l'utilisation cyclique des facteurs.

Au cours de la période 1995–2008, la croissance par travailleur dans les pays établis s'élevait approximativement à 3,6 % par an et s'appuyait principalement sur les hausses de la PTF. Dans ce groupe, l'accumulation des facteurs permet d'expliquer environ un cinquième de la croissance par travailleur, le reste étant imputable à la PTF. Les pays en recul (dont la croissance était satisfaisante sur la période 1995–2008) affichaient une croissance annuelle de 3,1 % par travailleur. Dans ce groupe, l'accumulation des facteurs justifie plus des deux cinquièmes de la croissance par travailleur. Enfin, les pays en progression (dont la

La contribution de la PTF est plus importante dans les pays d'Afrique subsaharienne qui connaissent une croissance rapide.

FIGURE 2.3 : Décomposition de la croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne sur les périodes 1995-2008 et 2010-2014



Source : Les données proviennent des Penn World Tables 9.0 (Feenstra, Inklaar et Timmer 2015).

croissance avait été plutôt modeste en 1995–2008) présentaient une croissance annuelle de 0,5 % seulement par travailleur. Dans ce groupe, le stock de capital par habitant a diminué, tandis que la PTF a augmenté, contribuant à quelque trois quarts de la croissance par travailleur.

Sur la période 2010-2014, les pays établis ont enregistré un meilleur taux de croissance annuel moyen par habitant (soit 5,2 %) que pour la période 1995-2008. Toutefois, la composition de la croissance a changé, avec l'accumulation des facteurs (capital physique et humain) expliquant plus des quatre cinquièmes de la croissance par travailleur pour ce groupe (contre un cinquième en 1995–2008). À l'inverse, le groupe des pays en recul a vu son taux de croissance par travailleur chuter, passant de 3,1 % en 1995–2008 à 2,2 % en 2010-2014, assorti d'une croissance négative de la PTF sur cette dernière période. Enfin, dans les pays en progression, la croissance du PIB réel par habitant a augmenté, passant de 0,4 % par an sur la période 1995–2008 à 2,8 % par an environ en 2010-2014. Sur cette dernière période, les contributions de l'accumulation des facteurs et de la PTF à la croissance par travailleur ont été plus équilibrées (s'élevant respectivement à 40 % et 60 %).

Au sein des groupes de pays à croissance rapide, l'Éthiopie et le Rwanda sont les deux pays établis à avoir enregistré les meilleures performances de croissance par travailleur et de croissance de la PTF sur les périodes 1995–2008 et 2010-2014. Parmi les pays en progression, la Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo ont connu une remontée remarquable de la croissance par travailleur et de la croissance de la PTF.

## LE RÔLE DES POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES

Récemment, un numéro d'Africa Pulse cherchait à déterminer si les pays d'Afrique subsaharienne disposaient de marges de manœuvre macroéconomiques suffisantes pour résister aux chocs défavorables susceptibles de faire dérailler ou de ralentir leur trajectoire de croissance (Banque mondiale 2015b). Cet article affirmait que certains pays de la région avaient été capables de puiser dans leurs réserves pour financer diverses mesures politiques en réponse à la crise financière mondiale de 2008/2009. Cependant, à la suite de cette crise, les vulnérabilités macroéconomiques ont atteint des sommets. Dans un contexte de creusement des déficits des

transactions courantes, de politiques budgétaires accommodantes et de vulnérabilités renforcées sur le plan de l'endettement, la région dispose de marges de manœuvre amoindries par rapport à la période précédant la crise financière mondiale.

Parallèlement, ce rapport avançait avec raison que la région était marquée par une grande hétérogénéité, non seulement dans les performances économiques, mais également au niveau de la qualité des politiques macroéconomiques des différents pays d'Afrique subsaharienne. La présente section s'intéresse à la qualité des politiques macroéconomiques au sein des pays établis, en progression, en recul et distancés pour l'ensemble de la région.

L'évolution des notes de la CPIA (Évaluation de la politique et des institutions nationales) attribuées aux pays à croissance rapide et aux pays à croissance lente sur la période 2005-2015 pour leur gestion économique montre que, depuis 2011, les pays établis et en progression ont une meilleure gestion économique (reflétée par les politiques monétaires et de change, les politiques budgétaires et la gestion de la dette) que les pays en recul ou distancés. Ainsi, d'un côté, la croissance des pays établis et des pays en progression est portée par des politiques macroéconomiques de grande qualité, et de l'autre, la note attribuée aux pays en recul pour la gestion économique ne cesse de baisser depuis 2008. Si l'on regarde les performances de gestion économique au sein des pays établis et en progression, on constate que :

- (a) Le Rwanda et la Tanzanie affichent les meilleures notes en matière de gestion économique parmi les pays établis en 2015, tandis que le Mozambique est le seul pays du groupe à voir sa note diminuer.
- (b) Le Kenya et le Sénégal détiennent les meilleures notes en gestion économique parmi les pays en progression en 2015. La Côte d'Ivoire affiche la meilleure progression en gestion économique, tandis que la note du Togo baisse légèrement depuis 2011.
- (c) Les notes de gestion économique sont plus diversifiées au sein du groupe de pays en progression qu'au sein du groupe des pays établis. Par exemple, les notes de la CPIA pour la gestion économique fluctuent généralement entre 3,5 et 4,5 pour les pays établis alors qu'elles oscillent entre 2 et 4,5 pour les pays en progression.

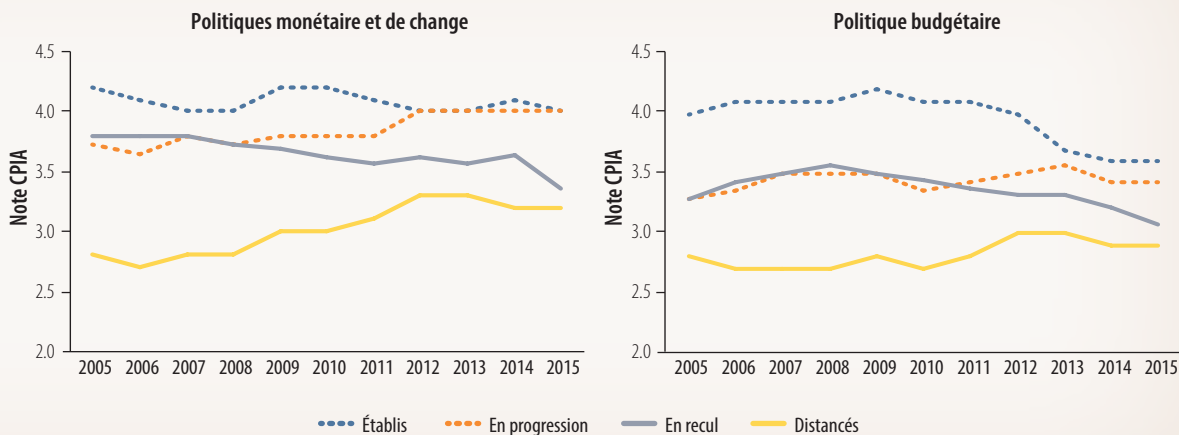
Les notes de la CPIA pour la qualité des politiques monétaires et de change et pour la qualité des composantes des politiques budgétaires de l'indice de gestion économique indiquent un schéma similaire (voir la figure 2.3). La qualité du cadre monétaire est plus élevée dans les pays établis et en progression depuis 2011, tandis que celle des pays en recul décline progressivement mais lentement depuis 2008 (figure 2.3 - panel a). Il est intéressant de constater que la disparité entre les pays de la qualité des politiques monétaires et de change est relativement similaire.

De même, la qualité des politiques budgétaires est supérieure dans les pays établis et en progression (figure 2.4 - panel b). Toutefois, elle s'est détériorée dans les pays établis et dans les pays en recul, plus rapidement pour ces derniers d'ailleurs. Contrairement à ce qui s'est passé au niveau de l'adéquation des cadres monétaires, la diversité de qualité des politiques budgétaires est plus grande entre les pays en progression qu'entre les pays établis.

Les indicateurs de stabilité monétaire et de solde budgétaire montrent des résultats mitigés (figure 2.5). Tout d'abord, le taux médian d'inflation de l'indice des prix à la consommation pour les quatre groupes de pays est plus bas en 2014-2015 qu'en 2007-2008, avec des baisses sévères pour les pays établis (de 9,7 % à 2,4 %) et pour les pays en progression (de 6,0 % à 1,0 %). Bien que l'inflation ait également diminué parmi les pays

Les politiques monétaires et budgétaires sont plus performantes dans les pays établis et en progression.

FIGURE 2.4 : Notes de la CPIA pour les politiques monétaires et budgétaires dans les pays d'Afrique subsaharienne

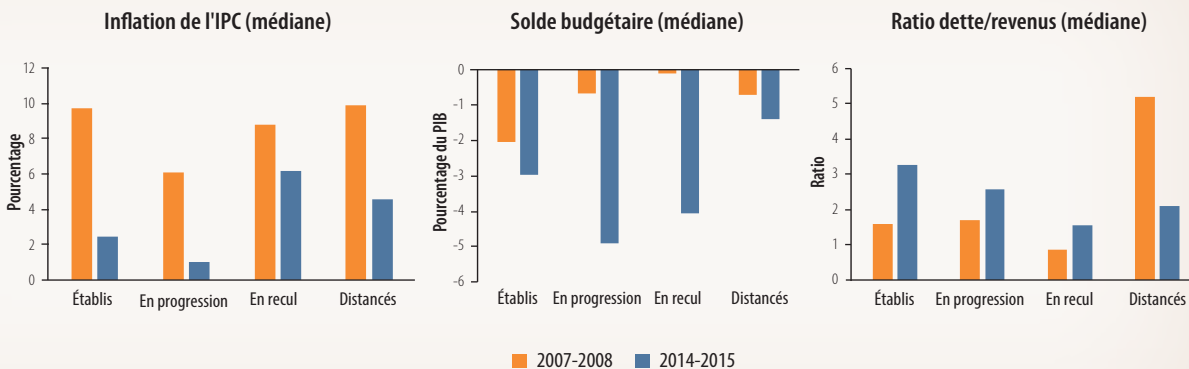


en recul, elle affiche encore un taux annuel de 6,2 % en 2014-2015. Au sein du groupe des pays établis et des pays en progression, les plus fortes chutes de l'inflation ont été enregistrées par l'Éthiopie, la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Sénégal.

Ensuite, le solde budgétaire global s'est dégradé pour l'ensemble des quatre groupes sur la période 2014-2015 par rapport à 2007-2008. La plus forte détérioration du solde budgétaire s'observe parmi les pays en progression (où le déficit médian est passé de 0,7 % du PIB en 2007-2008 à 4,9 % du PIB en 2014-2015) et parmi les pays en recul (où le déficit médian est passé de 0,01 % du PIB en 2007-2008 à 4,1 % du PIB en 2014-2015). Le Mozambique est le pays établi qui a connu la plus forte détérioration des comptes publics, avec un déficit budgétaire qui s'est creusé, passant de 2,3 % du PIB en 2007-2008 à 8,3 % du PIB en 2014-2015. En 2007-2008, le Bénin et le Cameroun ont vu leurs excédents budgétaires se transformer en déficits considérables.

Les politiques monétaires et budgétaires sont plus performantes dans les pays établis et en progression.

FIGURE 2.5 : Inflation, solde budgétaire et espace budgétaire dans les pays d'Afrique subsaharienne



Enfin, le ratio dette publique / recettes publiques (hors subventions) est un indice de l'existence d'un espace budgétaire - ou marge de manœuvre - « de fait » (voir Aizenman et Jinjarak 2010).<sup>2</sup> Ce ratio calcule le nombre d'années de recettes publiques nécessaires pour rembourser la dette.<sup>3</sup> Dans ce contexte, l'augmentation du nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette signale l'absence de cet espace budgétaire dit de fait. Si l'on observe les différents groupes de pays, on relève que le nombre d'années de recettes nécessaires pour rembourser la dette a augmenté dans les pays établis - de 1,6 en 2007-2008 à 3,2 en 2014-2015 - et dans les pays en progression - de 1,7 en 2007-2008 à 2,6 en 2014-2015. Le nombre d'années de recettes nécessaires pour rembourser la dette a diminué pour les pays en recul, passant de 5,2 en 2007-2008 à 2,0 en 2014-2015. Toutefois, cette baisse peut être imputable à l'annulation des dettes du Burundi, des Comores et de la Guinée. À l'intérieur de chaque groupe, les espaces budgétaires se sont surtout dégradés dans les pays suivants : (a) au Mali et au Mozambique parmi les pays établis et (b) au Bénin et au Cameroun parmi les pays en progression.

L'analyse des différents indicateurs des politiques monétaires et de change (indicateurs de résultats et de qualité) permet d'affirmer que les pays d'Afrique subsaharienne - notamment les pays à croissance rapide, qu'ils soient établis ou en progression - ont augmenté leurs marges de manœuvre sur le plan monétaire, tandis que leurs déficits budgétaires continuent de se creuser et que leur espace budgétaire s'amenuise progressivement.

## MOTEURS DE CROISSANCE : RENONCER À LA CHANCE ET OPTER POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

Comme le montrait la section précédente, des cadres de politiques macroéconomiques améliorés ont permis de soutenir le taux de croissance élevé d'acteurs bien établis et en progression, bien qu'il semblerait que ces pays disposent aussi d'un espace monétaire et budgétaire plus large. Il convient néanmoins de se demander si le fait de disposer de cadres de politiques macroéconomiques solides suffit à garantir une croissance soutenue. Les politiques macroéconomiques influent-elles sur la stabilité de la croissance des pays d'Afrique subsaharienne ?

Tout un pan de la pensée économique a remis en question le rôle et l'influence des politiques macroéconomiques sur la croissance à long terme (voir, par exemple, Acemoglu et coll. 2003, et Easterly 2005). Dans ce contexte, Fatas et Mihov (2013) en résumant les trois principaux écueils : (a) les variables de politique macroéconomique deviennent négligeables lorsqu'un grand nombre de déterminants de croissance à long terme sont inclus dans l'analyse ; (b) le degré de persistance des politiques macroéconomiques est, sans conteste, supérieur à celui des taux de croissance dans le temps ; et (c) le co-mouvement positif entre bonnes politiques macroéconomiques et croissance est attribué au fait que les deux sont le fruit d'institutions solides ; il en ressort que cette relation se dissipe si nous contrôlons la qualité des institutions.

Cette section va au-delà des facteurs externes (exogènes) affectant la croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne (et notamment les politiques publiques internes) qui contribuent à prolonger la croissance sur le long terme. Cette section est consacrée au rôle des moteurs clefs de la croissance à long terme - résultant de politiques publiques - sur la performance de pays établis, en progression, en recul ou distancés. Ces moteurs d'une croissance à long terme impulsée par les politiques publiques sont classés en quatre groupes :

<sup>2</sup> L'espace budgétaire est généralement défini comme « une marge dans le budget d'un État qui lui permet d'affecter des ressources à un objectif précis sans compromettre sa viabilité financière ni la stabilité de l'économie » (Heller 2005).

<sup>3</sup> De manière plus appropriée, Aizenman et Jinjarak (2010) préfèrent utiliser les recettes fiscales. La dispersion des données dans le temps et l'insuffisance des données disponibles dans les différents pays d'Afrique subsaharienne empêchent la constitution de séries temporelles pour l'espace budgétaire « de fait ».

- (a) *les politiques publiques structurelles*. Elles ont trait à l'impact de l'environnement juridique et réglementaire et des politiques publiques sur le développement du secteur privé par le biais de la création d'emplois, l'accélération de l'investissement et la libération de la productivité. Plus précisément, elles portent sur l'environnement réglementaire des affaires, la profondeur du secteur financier et la diversification des échanges commerciaux;
- (b) *la gouvernance*. Il s'agit ici des politiques publiques destinées à accroître l'efficacité du système juridique et de la structure de gouvernance, de manière à faire appliquer les droits de propriété et assurer la qualité de l'administration publique dans les domaines de la mise en œuvre des politiques publiques et de la gestion réglementaire. La gouvernance concerne aussi le degré de redevabilité de l'exécutif, du législatif et des autres responsables publics de haut niveau relative à leur utilisation des fonds publics, à leurs décisions administratives et à leurs résultats;
- (c) *Infrastructures*. Ces politiques publiques évaluent la qualité des divers secteurs des infrastructures (réseau ferroviaire, transport aérien et adduction d'eau, etc.), ainsi que l'accès à ces infrastructures. En plus de l'indicateur de qualité globale des infrastructures, ce groupe est axé sur la qualité du réseau routier, ainsi que sur la qualité et la fiabilité de l'alimentation au réseau électrique;
- (d) *secteur rural*. Ce volet concerne les politiques publiques relatives au développement de l'agriculture et des secteurs ruraux, à l'obtention d'un accès au foncier, et aux droits équitables en matière d'utilisation des ressources hydriques destinées à l'agriculture pour les populations rurales défavorisées. Ce volet inclut aussi les politiques publiques qui visent à encourager le développement d'entreprises privées rurales et de marchés commerciaux de financements agricoles et ruraux.

En résumé, cette section a vocation à déterminer si les politiques publiques ont conduit à un environnement favorable au développement du secteur privé et à la croissance. L'Appendice A comporte de plus amples détails concernant les définitions et les sources des indicateurs utilisés pour cette analyse.

## POLITIQUES PUBLIQUES STRUCTURELLES

Pour évaluer l'évolution des politiques publiques structurelles de pays établis, en progression, en recul ou distancés, nous avons, dans cette section, attaché une importance particulière à trois dimensions : (a) la qualité du cadre réglementaire; (b) la profondeur des banques du pays; et (c) la diversification des exportations. Cette typologie peut également impliquer les politiques publiques encourageant notamment l'accumulation du capital humain, la libre circulation des marchandises et les opérations en capital. L'encadré 2.1 résume l'importance des politiques publiques structurelles en tant que force motrice de l'un des pays établis dont la performance a été la meilleure, le Rwanda.

### *Qualité du cadre réglementaire*

Le développement du secteur privé peut avoir une incidence sur la croissance à long terme dès lors que les États sont en mesure de mettre en œuvre des politiques publiques et appliquent des règlements encourageant le caractère concurrentiel des marchés de productions et de facteurs. La qualité du cadre réglementaire dans les pays d'Afrique subsaharienne est mesurée par deux indicateurs : (a) l'indice d'évaluation des politiques et institutions nationales (CPIA) concernant l'environnement réglementaire des affaires; et (b) l'indice de qualité réglementaire des Indicateurs mondiaux de gouvernance (IMG) de la Banque mondiale.

Au cours des deux dernières décennies, le Rwanda a connu une croissance rapide et durable. Depuis 1996, le pays a connu une augmentation annuelle moyenne de son produit intérieur brut (PIB) d'environ 8 % (4,7 % par an en termes de PIB/habitant). En dépit de l'environnement extérieur défavorable qui a prévalu dans la région au cours de ces dernières années, la prévision de croissance pour le Rwanda demeure de 6 % pour 2016. Cela correspond à un niveau très supérieur à la moyenne régionale de 3 %. Le PIB par habitant réel a plus que doublé depuis 1996 ; son niveau reste toutefois faible (690 USD en 2015).

Notre analyse montre que le Rwanda – l'un des pays établis de la région qui se distingue par sa croissance – a fortement progressé en matière de gestion macroéconomique, mais aussi dans le domaine des politiques publiques structurelles. Cet encadré vise à examiner plus en détail ce qui contribue au succès de cette petite économie enclavée et pauvre en ressources.

### **Stabilité macroéconomique**

À l'issue de la guerre civile de 1994, les autorités rwandaises se sont données pour mission de stabiliser et de redynamiser l'économie du pays. Dans cette perspective, elles ont élaboré un projet à l'horizon 2020 (Vision 2020). Ce plan stratégique visait à faire du Rwanda un pays à revenu intermédiaire au plus tard en 2010. Bien que tel ne soit pas encore le cas, l'État a enregistré des succès importants par rapport à certains des objectifs inclus dans le plan, tels que la stabilité macroéconomique. Le Rwanda a mené des politiques macroéconomiques prudentes : (a) l'inflation telle que mesurée par l'indice des prix à la consommation est demeurée à un taux moyen annuel de 3,8 % depuis 2010 ; et les (b) les réserves de devises correspondent, malgré un déclin récent, à l'équivalent de 4,8 mois d'importations.

Du point de vue fiscal, l'État a, depuis 2000, réformé l'impôt en profondeur pour accroître les recettes et mobiliser les ressources nationales. Dans la droite ligne de Vision 2020, la plupart des mesures ont visé à élargir l'assiette de l'impôt, à renforcer le respect des obligations fiscales, et à encourager les investissements directs étrangers. Les autorités ont récemment mis en œuvre une réforme fiscale majeure qui inclut une révision du code de l'investissement destinée à supprimer un certain nombre de niches fiscales et d'exonérations inutiles, à élargir l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), à mettre en place une contribution à l'aménagement d'infrastructure perçue sur les marchandises importées et à augmenter les droits alimentant le fonds d'entretien routier. En augmentation, les recettes fiscales sont passées de 11,4 % du PIB en 2006 à 15,8 % du PIB en 2015 (Banque mondiale 2016b).

### **Réformes structurelles**

Parallèlement à des politiques macroéconomiques fiables, la croissance solide que connaît le Rwanda est, en grande partie, soutenue par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques structurelles destinées à améliorer l'environnement institutionnel du développement du secteur privé.

Des améliorations marquées du climat des affaires. En 2012, le Rwanda Development Board (RDB) – l'entité publique responsable de l'amélioration des affaires, de l'investissement et de l'innovation – a lancé un nouveau système en ligne permettant aux entreprises d'obtenir électroniquement des attestations d'autorisation, et notamment d'enregistrement et d'étude d'impact sur l'environnement. Ce guichet unique en ligne simplifie les enregistrements et en accroît l'efficacité. En 2016, l'État a également supprimé l'obligation d'ouverture de compte bancaire jusqu'alors requise pour l'inscription à la TVA.

L'amélioration de l'accès au crédit constitue également une étape essentielle de la création d'entreprise. Les autorités rwandaises ont adopté diverses mesures destinées à favoriser l'accès au crédit. Un système de transactions sécurisées apporte plus de flexibilité aux types de dettes et d'obligations qui peuvent être garanties par convention accessoire. Les informations en matière de solvabilité sont améliorées par la collecte et la diffusion de données historiques provenant de sociétés de services collectifs. Plus récemment, le bureau de crédit a commencé à communiquer des notes de solvabilité aux banques et aux établissements financiers, le registre du crédit élargissant sa couverture des emprunteurs. Ces mesures ont renforcé le système de rapports de solvabilité.

**ENCADRÉ 3.1***Suite*

L'édition 2016 du rapport Doing Business indique que le Rwanda se classe au deuxième rang de l'Afrique subsaharienne en termes d'indicateurs globaux du climat des affaires, et en quatrième position pour la création d'entreprise. Grâce à des réformes successives, les délais et le coût de la création d'entreprise ont considérablement diminué. En outre, les autorités ont mis en place des politiques publiques favorables à l'investissement, qui se sont traduites par une hausse des investissements étrangers directs et de la création locale d'entreprise.

Droits de propriété. L'attribution claire des droits de propriété est une condition préalable à une gestion foncière durable, à des investissements de nature à accroître la productivité, et au développement d'activités entrepreneuriales. Un encadrement réglementaire adéquat de la propriété foncière dans ses divers aspects aide non seulement les individus à recevoir ou acquérir des biens-fonds, ainsi qu'à exercer des activités économiques, mais permet aussi aux entreprises d'utiliser le foncier comme garantie pour l'obtention d'un prêt bancaire. Bien que l'accès au foncier ait constitué un goulot d'étranglement majeur en matière de création et de gestion d'entreprise dans de nombreux pays d'Afrique, le Rwanda est devenu le seul pays du continent à s'être doté d'une législation foncière complète pour l'ensemble de son territoire. En 2015, l'ensemble des 10,67 millions de parcelles foncières ont été entrées, dans le cadre de la régularisation de la propriété foncière, dans le système d'administration cadastrale (Hilhorst and Meunier 2015). L'établissement de titres fonciers formels et la mise en place d'un système d'administration électronique ont simplifié le transfert et l'enregistrement des biens-fonds. Des organes de régulation, tels que le RDB, enregistrent les droits de propriété intellectuelle et délivrent des attestations et droits de propriété. L'État a mis l'accent sur la prévention et la répression de la corruption, dont il a fait une priorité nationale. Les allégations de corruption entraînent l'ouverture d'une enquête et, lorsque les faits sont avérés, donnent lieu à poursuites.

**Croissance générée par l'expansion du secteur privé**

Le développement du secteur privé a joué un rôle de catalyseur de la croissance économique rwandaise. Les pouvoirs publics ont adopté des mesures destinées à encourager la participation privée dans les secteurs clés de l'économie nationale, tels que le tourisme. L'État a mis en place des dispositifs destinés à promouvoir l'investissement privé dans le tourisme et a créé un groupe tourisme (par un dialogue public-privé), dans le cadre duquel le secteur privé est consulté sur les politiques publiques et les stratégies nationales. Les autorités ont également favorisé l'émergence d'un environnement favorable aux entreprises en mettant en œuvre des réformes fondées sur l'économie de marché : les codes de l'investissement, le droit des sociétés, la réglementation du travail et la législation de la faillite ont été révisés pour accroître la participation du secteur privé. Un guichet unique a été mis en place à un poste de douane pour simplifier les procédures douanières. Après de multiples efforts de l'État et du secteur privé, le tourisme représente actuellement 25 % du total des exportations, en progression par rapport à 13 % en 1997.

Au Rwanda, la caféiculture est également un secteur important. Historiquement, le café était, au Rwanda, un produit de base de faible qualité et à bas prix, le pays ne disposant pas des infrastructures nécessaires. Le secteur pâtissait en outre d'un marché international volatile et des fluctuations des cours des matières premières. Pour renforcer le secteur, les autorités ont ouvert le secteur du café à la concurrence à la fin de la décennie 90, en abaissant divers obstacles au commerce, en créant de nouveaux encouragements à l'investissement dans la production caféière et en favorisant l'entrepreneuriat dans ce domaine. L'État a commencé par ouvrir le marché pour les exportations de café dans le but de stimuler la concurrence et de renforcer la valeur de la filière. Les pouvoirs publics ont également engagé des discussions sur les modalités d'aide au développement d'un secteur du café de qualité supérieur, moins sujet à la volatilité des prix. L'ouverture du secteur à la concurrence a permis aux petits exploitants agricoles de bénéficier de prix plus élevés du café, car ils ont été encouragés à investir dans des infrastructures telles que des installations de lavage de grains. En outre, une nouvelle filière et de nouveaux réseaux d'exploitants ont contribué à atténuer la défiance sociale et ont permis au pays de regagner des bénéfices sociaux.

En ce qui concerne la qualité du cadre réglementaire des entreprises des quatre groupes d'acteurs, l'évolution des résultats CPIA au cours de la période 2005-2015 montre que (Figure 2.7) : (a) les acteurs établis et en progression disposent du cadre réglementaire des entreprises du plus haut niveau ; (b) l'écart entre pays établis et pays en recul s'est accru depuis 2009, la qualité de la réglementation de ce deuxième groupe de pays ayant décliné.

Le Rwanda est l'unique pays du groupe des acteurs établis à connaître une amélioration notable dans ce domaine. Tel est également le cas de la République démocratique du Congo, dans le groupe des acteurs en progression, bien qu'ayant démarré à un niveau inférieur.

L'indice IMG de la qualité réglementaire fait ressortir deux tendances opposées depuis 2007 : (a) une amélioration de la qualité réglementaire des acteurs établis et en progression, toutefois plus rapide pour le premier de ces deux groupes ; et (b) un déclin de la qualité réglementaire des pays en recul. En fin de période, les acteurs établis et en progression affichaient le meilleur niveau de qualité réglementaire (c'est-à-dire celle régissant la dimension concurrentielle du marché). En moyenne, les groupes d'économies établies et en progression d'Afrique subsaharienne n'en demeurent pas moins à un niveau inférieur à celui des pays en développement situés hors d'Afrique subsaharienne.

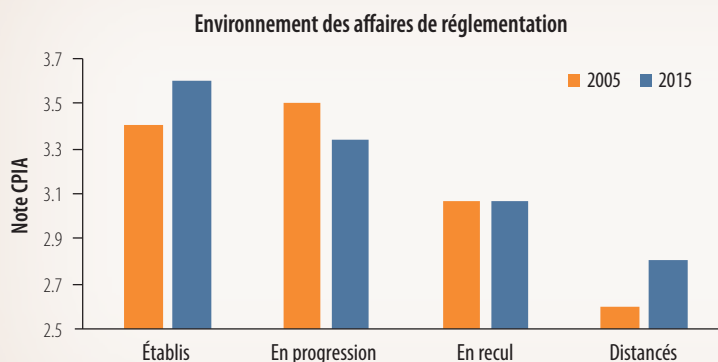
Parmi les acteurs établis, le principal pays réformateur est le Rwanda, dont l'indice de qualité réglementaire des Indicateurs mondiaux de gouvernance est supérieur à celui d'autres pays en développement. Parmi les pays en progression, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont connu un certain degré d'amélioration de la qualité réglementaire. Toutefois, l'homogénéité du groupe des acteurs en progression est moindre que celle du groupe des acteurs établis en matière de qualité réglementaire.

### Profondeur du secteur bancaire national

Le développement financier encouragera une croissance à long terme si les établissements financiers s'améliorent dans les domaines suivants (Levine 2005) : (a) la production ex ante d'informations relatives aux investissements potentiels ; (b) le suivi des investissements et la mise en œuvre d'une gouvernance d'entreprise ; (c) la négociation, la diversification et la gestion du risque ; et (d) la mobilisation et la mise en commun de l'épargne, entre autres.

La Figure 2.7 montre une amélioration régulière du crédit dans le secteur privé des pays en progression (passant de 15,5 % du PIB en 2006 à 23,8 % du PIB en 2015), ainsi que dans les pays établis (où il est passé de 11,4 % du PIB en 2007 à 22,6 % du PIB en 2015), bien que le niveau de profondeur financière soit plus important dans le premier groupe que dans le second. Le rapport crédit/PIB des pays en recul s'est également amélioré, bien qu'à un rythme plus lent car leurs banques locales n'ont pas autant de profondeur que celles des groupes des pays établis et en progression. Dans le groupe des acteurs établis, le Mozambique et le Rwanda affichent la plus forte

**FIGURE 2.6 : Qualité du cadre réglementaire des entreprises en Afrique subsaharienne**

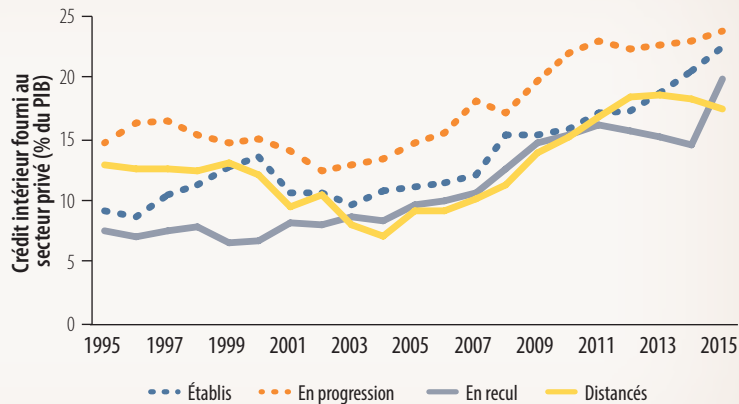


Source : CPIA Afrique, Banque mondiale.

Les pays établis et en progression inscrivent leur croissance dans un cadre réglementaire de meilleure qualité.

L'activité du secteur bancaire s'est intensifiée dans les pays en progression et, dans une moindre mesure, dans les pays établis.

**FIGURE 2.7 :** Crédit intérieur au secteur privé, pour l'ensemble des groupes, en Afrique subsaharienne (% du PIB)



Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.  
Note : Le Zimbabwe est exclu en raison de données insuffisantes.

progression du rapport crédit/PIB. En ce qui concerne l'amélioration de la profondeur financière, le Sénégal arrive en tête des pays en progression.

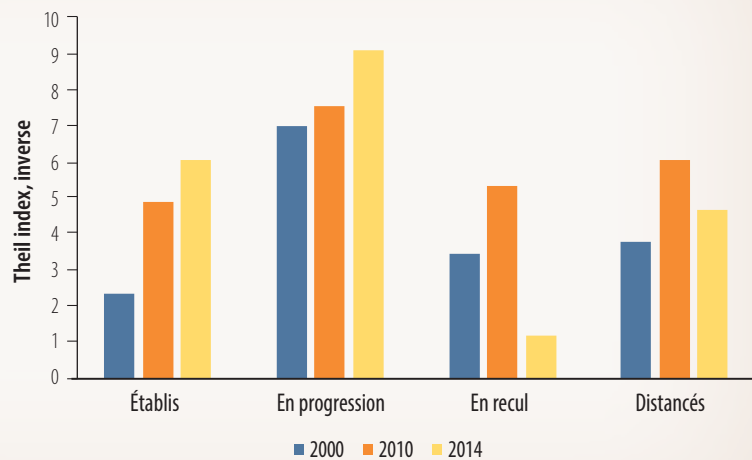
### Diversification des exportations

Un ensemble de travaux montre que la liberté des échanges commerciaux est, dans certaines circonstances, gage de croissance économique à long terme (Frankel and Romer 1999 ; Chang, Kaltani, and Loayza 2009). Toutefois, une intégration commerciale plus poussée peut également conduire à une volatilité

accrue en aggravant la vulnérabilité des pays aux chocs extérieurs. C'est le cas des nations exportatrices de matières premières ou des pays dont les structures de production sont concentrées. Haddad et coll. (2013) concluent qu'une diversification des produits (plutôt qu'une diversification du marché) protège une économie des répercussions de chocs ponctuels mondiaux qui sont préjudiciables à la volatilité.

Les pays en progression affichent la meilleure diversification des exportations.

**FIGURE 2.8 :** Diversification des exportations dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2000–14



Source : Indice Ibrahim de la gouvernance africaine.

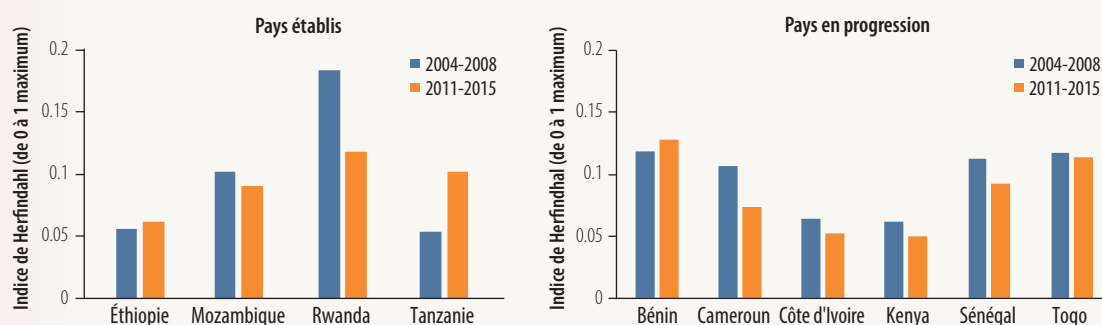
La figure 2.8 représente l'inverse de l'indice de Theil en utilisant pour cela des importations désagrégées, précises à quatre chiffres, conformément au Système harmonisé, rév. 2. Ces résultats ont été normalisés sur une échelle de 0 à 100, les résultats les plus élevés correspondant à des structures d'exportation plus diversifiées. La première caractéristique qui apparaît à l'examen du graphique est la faible diversification des groupes en Afrique subsaharienne, et notamment des acteurs en recul et distancés. Ensuite, parmi les quatre groupes de pays, la structure des exportations la plus diverse est

celle des pays en progression, dont l'indice est environ 50 % supérieur à celui des pays établis. Troisièmement, la Tanzanie et le Sénégal sont, respectivement, les acteurs les plus performants en matière de diversification, parmi les pays établis et en progression (Encadré 2.2).

Une des principales caractéristiques des pays de l'Afrique subsaharienne est la diversification insuffisante de leur structure des exportations. En règle générale, les pays de cette région ont un faible degré de diversification des exportations, que ce soit au niveau des marchés ou des produits. Or le manque de partenaires commerciaux ou la composition limitée du panier des exportations empêche la diversification et expose les pays aux chocs idiosyncratiques. Cet encadré cherche à déterminer si la croissance des pays établis et des pays en progression en Afrique a pu bénéficier d'une diversification des marchés ou des produits.

La figure B2.2.1 présente l'ampleur de la diversification des marchés telle que mesurée par l'indice de Herfindahl relatif aux partenaires commerciaux. Cette figure montre que la diversification des marchés est généralement plus importante dans les pays en progression que dans les pays établis. Parmi les pays en progression, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Kenya et le Sénégal ont augmenté le nombre de leurs marchés d'exportation au cours des dix dernières années. Parmi les pays établis, seul le Rwanda a fait des progrès notables dans la diversification des marchés.

**FIGURE B2.2.1 : Concentration des marchés - Indice de Herfindahl**



Source : Banque de données World Integrated Trade Solution.

Concernant la diversification des produits, la figure B2.2.2 s'appuie sur l'indice de Herfindahl relatif aux biens d'exportation pour présenter la situation des quatre groupes de pays d'Afrique subsaharienne. Les pays en progression ont non seulement renforcé la diversification de leur panier des exportations sur les deux dernières décennies, mais ils ont également augmenté la quantité de produits exportés. La diversification des produits s'est progressivement améliorée dans les pays établis depuis 2004, alors que le panier des exportations s'est plutôt concentré dans les pays en recul depuis la fin de la crise.

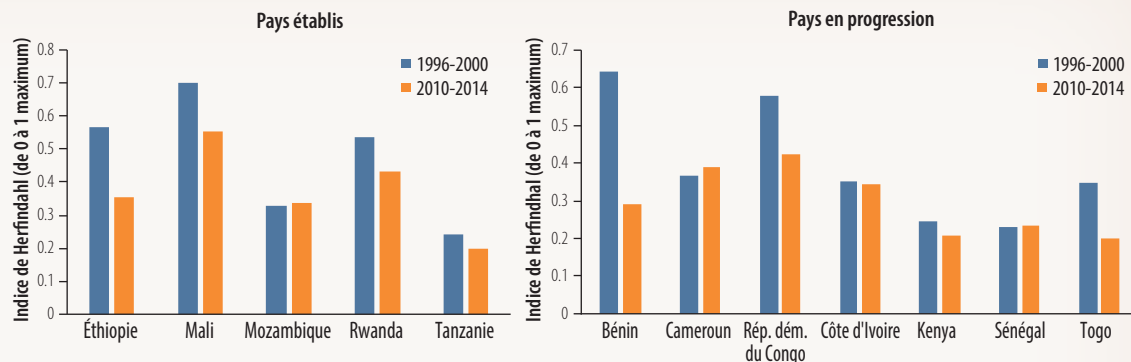
Si l'on s'intéresse de plus près aux pays établis, on constate que la Tanzanie affiche la meilleure diversification des produits sur les deux dernières décennies. Les principaux produits d'exportation de la Tanzanie sont l'or, les minerais et métaux précieux, le tabac, les graines de sésame, le minerai de cuivre, les noix de cajou, l'huile de palme et le café, entre autres. Par ailleurs, le panier des exportations n'a cessé de se diversifier dans tous les pays de ce groupe - bien qu'à des rythmes différents. Parmi les pays en progression, le Kenya et le Sénégal présentent le degré le plus élevé de diversification. Par ailleurs, le Bénin a enregistré le plus fort recul de l'indice de Herfindahl de concentration des produits (figure B2.2.2).

### L'expérience de la Côte d'Ivoire

L'Afrique peut également réussir sa diversification des produits en progressant sur la chaîne de valeur et en transformant des produits existants. Le secteur du cacao en Côte d'Ivoire en est un bon exemple. Ce pays ouest-africain est le premier producteur de cacao au monde, représentant 40 % de la production mondiale totale en 2015. La part du cacao dans les exportations totales de Côte d'Ivoire s'élève à 23 %. Bien que la majeure partie des exportations de cacao du pays concerne les fèves, le développement de la transformation agro-industrielle et

**ENCADRÉ 2.2** FIGURE B2.2.2 : Concentration des produits - Indice de Herfindahl

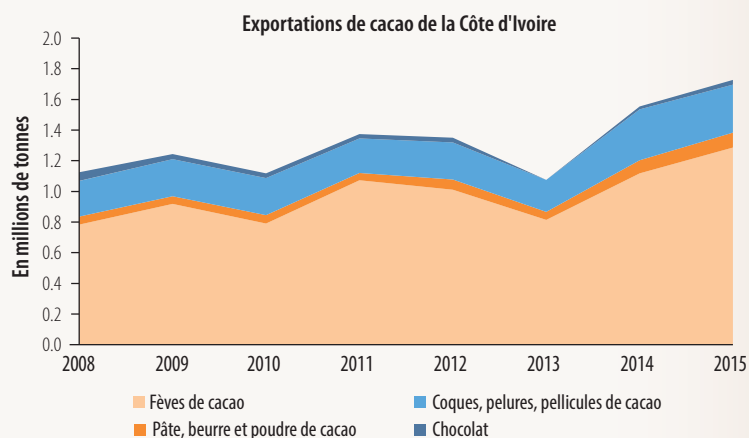
Suite



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

la construction d'unités de broyage au niveau national ont intensifié les exportations de produits transformés à base de cacao. Grâce à la hausse rapide de ses investissements dans les unités de broyage, la Côte d'Ivoire est aujourd'hui le premier pays transformateur de cacao dans le monde, devançant les Pays-Bas. De plus, ces nouveaux équipements permettent la fabrication d'autres produits à valeur ajoutée - tels que la liqueur de cacao à partir de fèves entières ou de grains torréfiés, le beurre de cacao et le tourteau - renforçant encore la diversification du secteur (figure B2.2.3).

FIGURE B2.2.3: Cocoa Exports from Côte d'Ivoire



Source : COMTRADE, Nations Unies.

a. Baromètre cacao, 2015.

## GESTION ET INSTITUTIONS DU SECTEUR PUBLIC

Il est manifeste que les institutions d'un pays peuvent créer les conditions favorables à l'investissement et l'adoption de technologies, et permettre aux travailleurs d'accumuler du capital humain, ce qui conduit, à long terme, à une croissance plus élevée. En revanche, la faiblesse des institutions est de nature à encourager des activités de recherche de rente et de corruption, décourager l'investissement par les entreprises et l'accumulation de capital humain, et conduire à la stagnation (Acemoglu, Johnson, and Robinson 2005).

Dans ce contexte, nous examinerons les caractéristiques, présentées ci-dessous, de la qualité institutionnelle dans les pays établis, en progression, en recul ou distancés :

- (a) les institutions fournissant un cadre juridique qui protège et permet de faire valoir les droits de propriété et contractuels, et contribuant à l'amélioration de la qualité du système juridique et judiciaire. Cette dimension de la qualité institutionnelle est mesurée par les scores CPIA relatifs aux

droits de propriété et à la gouvernance fondée sur les règles, ainsi que l'indice d'état de droit des Indicateurs mondiaux de gouvernance.

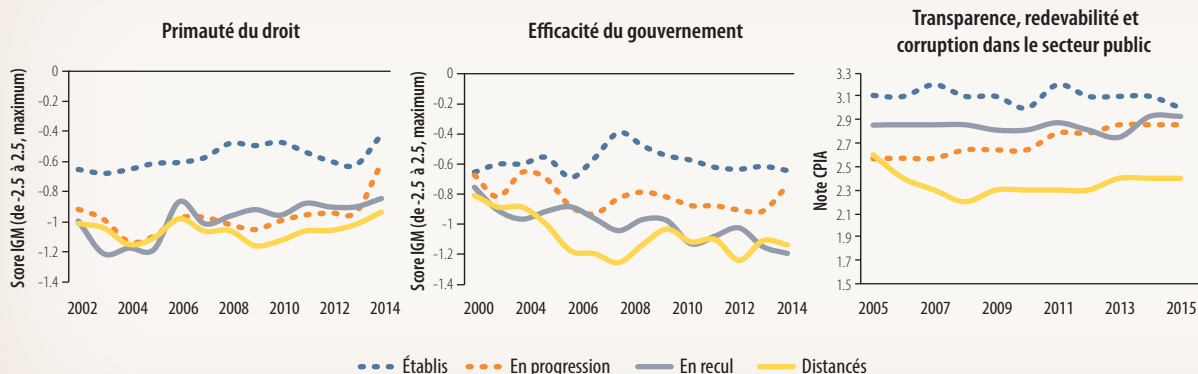
- (b) Les institutions peuvent améliorer la qualité du service public et veiller à celle de la formulation et de la mise en œuvre des politiques publiques. Les variables descriptives de ces institutions sont le score CPIA relatif à la qualité de l'administration publique et l'indice d'efficacité des autorités publiques des Indicateurs mondiaux de gouvernance.
- (c) Les institutions peuvent favoriser la transparence et la redevabilité des agents publics, renforcer l'intégrité en matière de gestion des ressources publiques et décourager la mainmise de groupes d'intérêts sur l'appareil étatique. Cette dimension est décrite par le score CPIA sur la transparence, la redevabilité et la corruption dans le secteur public.

### Droits de propriété et état de droit

Au cours de la dernière décennie, l'évolution des résultats CPIA sur les droits de propriété et la gouvernance fondée sur les règles montre que les acteurs établis affichent les résultats les plus élevés, qui ont toutefois reculé par rapport aux niveaux atteints en 2010. Les pays en progression, qui ont enregistré une hausse de leur résultat, ont graduellement convergé vers les niveaux que connaissent les pays en recul. Parmi les pays établis, le Rwanda est celui dont la protection des droits de propriété s'est le plus fortement améliorée; les résultats du Mali et du Mozambique ont décliné. Le Sénégal affiche le meilleur résultat des pays en progression; la Côte d'Ivoire a connu la plus forte hausse.

L'évolution de l'indice d'état de droit des Indicateurs mondiaux de gouvernance pour les quatre groupes de pays est illustrée dans la figure 2.9. La plupart des groupes de pays ont amorcé un changement embryonnaire en 2013 : (a) les pays établis ont convergé avec d'autres pays en développement; (b) les pays en progression ont surclassé les acteurs en recul depuis 2013; et (3) les pays distancés ont affiché des progrès dans le domaine de l'état de droit, bien qu'ils soient toujours à la traîne par rapport aux trois autres groupes. Le degré de variabilité de l'état de droit d'un pays à l'autre est plus fort au sein du groupe des acteurs en progression que parmi les autres. Parmi les pays établis, le Rwanda est le pays qui a connu l'amélioration la plus forte de son état de droit au cours des quinze dernières années (et a enregistré un score plus élevé). En revanche, le Mali a connu un certain déclin dans ce domaine au cours de la décennie écoulée. La Côte d'Ivoire est le pays du groupe des pays en progression qui affiche l'avancée la plus forte. Quant au Sénégal, il peut se prévoir de la valeur la plus forte sur l'indice de l'état de droit.

FIGURE 2.9 : Qualité de la gestion et des institutions du secteur public en Afrique subsaharienne



La qualité de l'administration publique et de la primauté du droit est plus élevée dans les pays établis et en progression, lesquels affichent également de meilleurs résultats en matière de transparence et de redevabilité dans le secteur public.

Source : Indice de gouvernance mondiale ; CPIA Afrique, Banque mondiale.

## *Efficacité des autorités publiques*

Parmi les quatre groupes, les pays établis et en progression affichent la qualité la plus élevée d'administration publique. Leur trajectoire s'est toutefois infléchi depuis 2010. Si la qualité de l'administration publique semble s'être améliorée dans les pays en progression, elle s'est légèrement détériorée parmi les pays établis. Depuis 2012, les pays en progression ont surclassé ceux qui sont en recul. L'Éthiopie et le Rwanda sont les pays établis dont les niveaux de qualité de l'administration publique sont les plus élevés; le Mali est le pays où ils sont les plus bas. La Côte d'Ivoire est le pays en progression dont la qualité s'est améliorée le plus fortement; le niveau le plus élevé est celui du Sénégal.

L'indice IMG d'efficacité des autorités publiques pour les quatre groupes de pays d'Afrique subsaharienne est inférieur à celui d'autres pays en développement (Figure 2.9, panel b). Dans les pays établis d'Afrique subsaharienne, l'efficacité des autorités publiques s'est régulièrement dégradée depuis 2006; en fin de période, les pays en progression semblent les avoir rattrapés dans ce domaine. L'efficacité des autorités publiques a également reculé dans les pays en recul, mais à un rythme plus rapide que dans les pays établis. Le Rwanda est le seul des acteurs établis à avoir connu une forte amélioration, avec un niveau d'efficacité des autorités publiques supérieur à celui d'autres pays en développement. Cet indicateur s'est régulièrement dégradé pour le Mali et le Mozambique. Les différences d'un pays à un autre en matière d'efficacité des autorités publiques sont plus grandes au sein du groupe des pays en progression (par rapport aux pays établis), avec des valeurs comprises entre -2 (République démocratique du Congo) et 0,2 (Sénégal).

## *Redevabilité des pouvoirs publics*

L'évolution au fil du temps des résultats CPIA en matière de transparence, de redevabilité et de corruption dans le secteur public pour les quatre groupes de pays est décrite dans la figure 2.9, panel c. Les résultats des pays établis et en progression dans le domaine de la redevabilité des pouvoirs publics sont les plus élevés des quatre groupes. Les niveaux de ces pays demeurent néanmoins inférieurs à ceux d'autres pays développés. Les pays établis ont, depuis 2012, enregistré des avancées en matière de transparence et de redevabilité. L'homogénéité est moindre, en termes de redevabilité, parmi les pays en progression qu'au sein du groupe des pays établis.

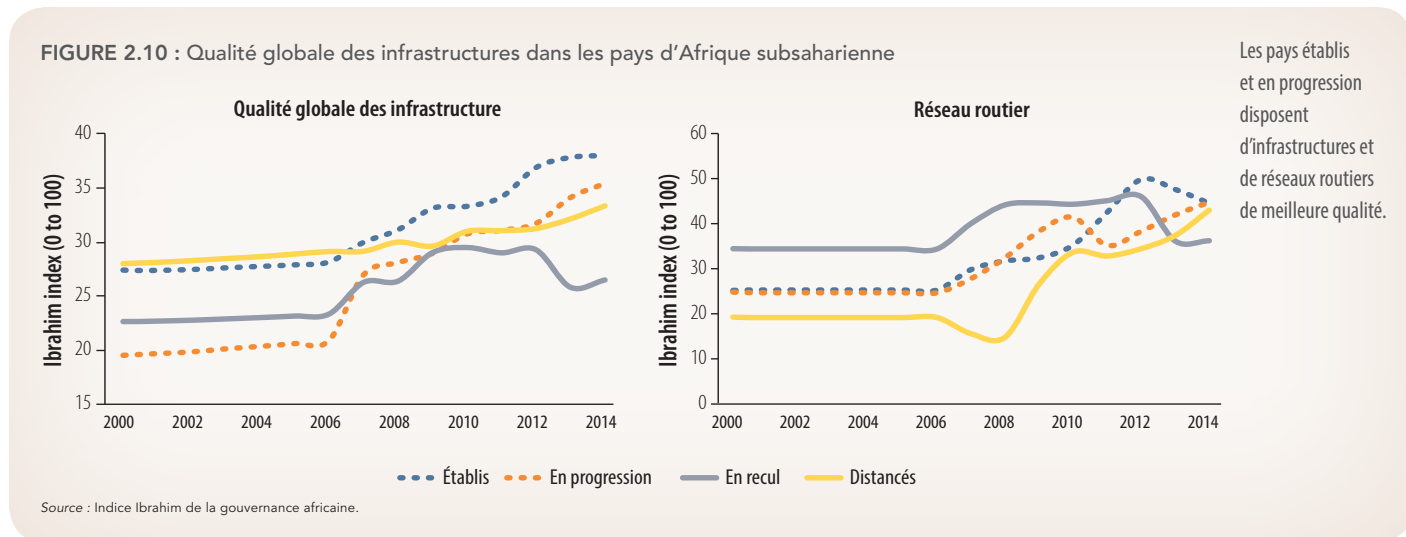
## **INFRASTRUCTURES**

Les recherches consacrées à l'apport de l'aménagement d'infrastructures à l'augmentation de la productivité et du revenu total abondent. Des modèles théoriques ont exploré diverses caractérisations du rôle économique des services publics productifs et de leur financement, tandis que les études empiriques se sont penchées sur l'incidence du développement d'infrastructures dans de multiples ensembles de données transverses, de série chronologique et de groupe, en termes de croissance (Calderón and Servén 2014). Pour la région, des éléments de preuve montrent que le volume accru de stocks d'infrastructures et la meilleure qualité des services d'infrastructures ont un impact positif sur la croissance à long terme (Calderón and Servén 2010).

Pour la plupart des performances des infrastructures, l'Afrique subsaharienne arrive en dernière position parmi les régions en développement. Dans ce contexte, l'accent stratégique mis sur le domaine des infrastructures n'est guère surprenant. Dans cette section, nous nous intéresserons de plus près à trois indicateurs : (a) un indice global de qualité des infrastructures et d'accès à celles-ci, concernant sept secteurs : les routes, les transports ferroviaires, les transports aériens, l'adduction d'eau, l'alimentation électrique, les télécommunications et la connectivité numérique; (b) un indicateur évaluant la qualité du réseau routier; (c)

un indicateur de la perception de la qualité et de la fiabilité de l'alimentation électrique, tenant compte des interruptions et des variations de tension.

La Figure 2.10 décrit l'évolution de la qualité globale (perçue) des infrastructures (et l'accès à celles-ci) pour quatre groupes de pays. Une perception plus positive de la qualité globale des infrastructures s'est développée depuis 2006, en particulier dans les pays développés et en progression ; il n'en est pas de même pour les acteurs en recul, dans le sillage de la crise financière mondiale. Là encore, les différences entre pays, en termes de perception de la qualité globale des infrastructures, sont plus importantes dans le groupe des pays en progression que dans celui des pays établis.



Au sein du groupe des pays établis, le Mali est celui dont la qualité globale des infrastructures s'est le plus fortement améliorée, notamment depuis 2006. Ce résultat peut être imputé à l'effort considérable du Mali en termes de dépenses d'infrastructures qui, à la fin des années 2000, ont atteint 555 millions USD par an (soit 10 % du PIB). Près de 85 % de la dépense publique totale sont consacrées aux transports, à l'électricité, à l'informatique et aux communications (ICT) (Briceño-Garmendia and Shkaratan 2011). Le Kenya est celui des pays en progression dont la qualité globale des infrastructures s'est le plus fortement améliorée. Briceño-Garmendia et Shkaratan (2011) décrivent les avancées importantes réalisées par le Kenya jusqu'au milieu de la décennie 2000. Des réformes institutionnelles dans le secteur de l'électricité ont notamment permis de réduire le montant des aides de 1 % du PIB, grâce à un secteur moderne des technologies de l'information et de la communication 90 % de la population ayant accès au signal GSM portable. La mise en place d'un système stable de financement de l'entretien des voies de circulation devrait en outre réduire le coût de la circulation routière pour l'économie.

L'évolution de la qualité du réseau routier pour les divers groupes de pays d'Afrique subsaharienne est décrite dans la Figure 2.10. La hausse la plus forte de la qualité perçue du réseau routier concerne les pays en progression et établis. Ces résultats sont dus à la perception d'une meilleure qualité en Éthiopie, au Mali et au Rwanda, pour les pays établis, et au Cameroun, au Kenya et au Sénégal dans le groupe en progression. Il existe également une perception plus favorable de la qualité et de la fiabilité de l'alimentation électrique dans les pays établis et en progression. Au fil du temps, cette perception est demeurée quasiment inchangée (même si un léger déclin s'est fait sentir récemment) pour les pays établis, tandis qu'elle s'améliorait pour les pays en progression. L'impression croissante de qualité dans les pays en progression peut être attribuée à une meilleure qualité au Kenya et au Sénégal.

## SECTEUR RURAL

Selon les auteurs de précédentes éditions d'Africa's Pulse, le taux de pauvreté avait reculé lentement en dépit de la forte croissance enregistrée ces deux dernières décennies.<sup>4</sup> Une réduction accélérée de la pauvreté requiert des stratégies encourageant une croissance inclusive, c'est-à-dire, une croissance s'accompagnant d'un recul des inégalités, tant en termes de résultats que d'opportunités. À cet égard, l'un des ingrédients essentiels est la conception des politiques publiques destinées à renforcer la productivité des secteurs dont les populations en situation de pauvreté bénéficient directement – ce qui est, en particulier, le cas de l'agriculture et du secteur rural.

Il est impératif que les États d'Afrique subsaharienne continuent, entre autres, à encourager l'augmentation de la productivité agricole et l'emploi productif non agricole dans les régions rurales. Dans cette section, nous nous intéresserons de plus près à trois composantes du développement du secteur rural : (a) les ressources publiques allouées au développement rural ; (b) l'accès des populations à faible revenu au foncier et à l'eau ; et (c) le climat économique rural.

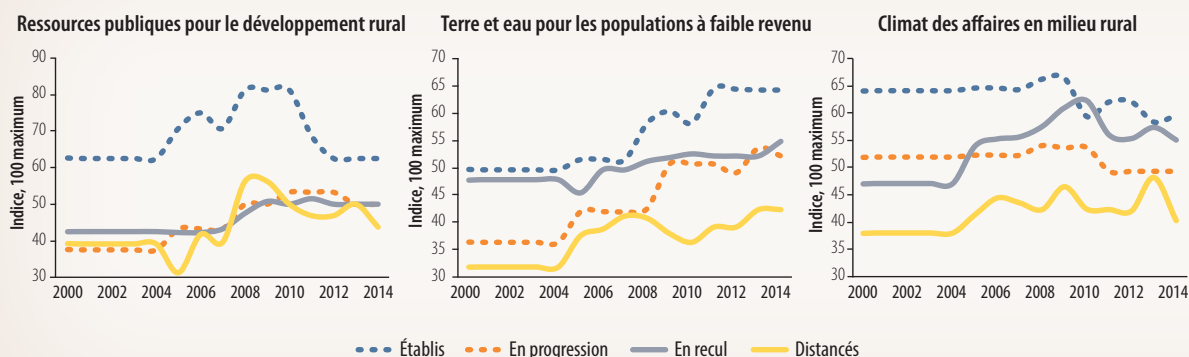
L'indicateur des ressources publiques allouées au développement rural décrit les politiques et programmes publics dans le domaine du développement rural, ainsi que l'efficacité des ressources affectées au secteur et la transparence des processus d'allocation. Bien que les pays établis continuent à afficher les meilleurs résultats en termes de ressources publiques allouées au développement rural, cet indicateur s'est, depuis 2010, sensiblement dégradé pour ce groupe d'acteurs (Figure 2.11, panel a). Les performances des pays en progression et en recul se caractérisent, respectivement, par une légère hausse au fil du temps et une augmentation beaucoup plus volatile. L'Éthiopie et le Rwanda sont les pays établis qui consacrent le plus de ressources publiques au développement rural, tandis que, dans le groupe en progression, cette distinction revient au Cameroun et au Sénégal.

Le degré d'accès sûr aux ressources foncières et hydriques destinées à l'agriculture par les populations rurales pauvres est décrite dans la Figure 2.11. Celle-ci dessine une tendance à la hausse pour tous les groupes de pays, sur la décennie écoulée, bien que les rythmes de croissance des divers groupes soient hétérogènes. Les meilleurs résultats sont ceux affichés par les acteurs établis, tandis que la plus forte hausse de l'indice revient aux pays en progression. L'Éthiopie et le Rwanda obtiennent les meilleurs résultats du groupe des acteurs établis ; parmi les pays en progression, le Cameroun et le Kenya sont en pointe. L'indicateur décrivant dans quelle mesure le cadre de politiques publiques et institutionnel soutient les entreprises privées rurales montre l'absence d'amélioration sensible, dans le temps, du climat des affaires en milieu rural aussi bien pour les pays établis que pour les pays en progression, en recul ou distancés (Figure 2.11, panel c). La dynamique au sein des groupes de pays établis et en progression témoigne d'une considérable volatilité.

<sup>4</sup> Christiaensen, Chuhan-Pole et Sanoh (2013) estiment qu'un point de pourcentage de croissance réduit la pauvreté de seulement 0,7 % en Afrique, alors que, dans d'autres régions en développement, le déclin est de 2 %.

FIGURE 2.11 : Politiques publiques et institutions destinées à encourager le développement agricole et rural

Les pays établis disposent de politiques et d'institutions plus performantes pour promouvoir le développement du secteur rural.



Source : Indice Ibrahim de la gouvernance africaine.

ANNEXE A : Taxonomie des pays d'Afrique subsaharienne, 2014-16 par rapport à 1995-2008

		2014-2016		
		FAIBLE	MOYEN	ÉLEVÉ
1995-2008	FAIBLE	<b>Distancés</b> Burundi Comores Guinée Lesotho Swaziland Zimbabwe	<b>Coincés au milieu</b> République centrafricaine République du Congo Gabon Guinée-Bissau Seychelles	<b>En progression</b> Côte d'Ivoire Rép. démocratique du Congo Kenya Togo
	MOYEN	<b>En recul</b> Botswana Gambie Madagascar Sierra Leone Afrique du Sud Angola Cabo Verde Tchad	Ghana Malawi Mauritanie Maurice Namibie Niger Zambie	Bénin Cameroun Sénégal
	ÉLEVÉ	Guinée équatoriale Liberia Nigeria	Burkina Faso Sao Tomé-et-Principe Soudan Ouganda	<b>Établis</b> Éthiopie Mali Mozambique Rwanda Tanzanie

Source : calculs des personnels de la Banque mondiale.

Note : la classification de la croissance dans des catégories « faible », « intermédiaire » ou « élevée » est déterminée par les terciles inférieurs et supérieurs de la répartition des 45 pays d'Afrique subsaharienne au cours de la période 1995-2008. Les terciles calculés sont, respectivement, de 3,5 % et 5,4 %.



## Section 3 : Renforcer la productivité agricole pour réduire la pauvreté<sup>1</sup>

- ▶ En Afrique subsaharienne, le manque de croissance solide de la productivité agricole est à la base de la pauvreté rurale généralisée. Tandis que, dans d'autres régions, de nombreux pays en développement ont réussi à redresser leur productivité agricole, l'Afrique subsaharienne reste à la traîne. Les hausses de production dans la région proviennent davantage de l'expansion des surfaces cultivées que de l'intensification des intrants ou de la croissance de la productivité totale des facteurs.
- ▶ Toutefois, une relance de la productivité agricole en Afrique subsaharienne permettrait non seulement d'accroître les revenus des ménages agricoles—lesquels représentent plus de la moitié de la population de la région—mais aussi de réduire les coûts alimentaires pour la population non agricole et de contribuer au développement de l'agro-industrie. Plus largement, ces effets pourraient, à leur tour, favoriser la croissance économique en stimulant la demande de biens et services non agricoles. Une productivité accrue permettrait par ailleurs de libérer des ressources (le travail, par exemple) au profit de la croissance d'autres secteurs économiques. L'amélioration de la productivité agricole en Afrique subsaharienne à travers ces mécanismes reste une stratégie importante pour réduire la pauvreté et renforcer la croissance inclusive et la transformation structurelle de la région.
- ▶ Les conditions sont réunies pour *stimuler la productivité agricole en Afrique*. Soutenus par la croissance démographique, l'urbanisation et la hausse des revenus, les marchés régionaux africains sont en plein essor et devraient atteindre 1 000 milliards de dollars d'ici 2030. Du côté de l'offre, les perspectives sont également prometteuses : l'abondance d'intrants essentiels renforce le potentiel de prospérité agricole de l'Afrique.
- ▶ L'agriculture africaine peut s'inspirer des réussites d'autres pays de la région ou d'autres parties du monde. Comme le montrent certaines études, l'investissement dans les biens publics ruraux, associé à l'amélioration des politiques et des institutions, sous-tend la croissance de la productivité agricole au niveau mondial. Les dividendes des investissements effectués pour consolider les marchés, développer l'irrigation et déployer et diffuser les technologies améliorées peuvent se révéler considérables. Parallèlement, l'amélioration du contexte politique par le biais de réformes commerciales et réglementaires s'inscrit en complément des dépenses, en incitant davantage les producteurs et les innovateurs à tirer profit des biens publics qui attirent l'investissement privé.
- ▶ D'une manière générale, les pays d'Afrique subsaharienne ne financent pas suffisamment les investissements à haut rendement. Non seulement le niveau de dépenses agricoles en Afrique subsaharienne est bien inférieur à celui des autres régions en développement, mais il est faussé par divers programmes de subventions et transferts qui tendent à favoriser les plus aisés au détriment du secteur en général et des pauvres. Par ailleurs, les défaillances du processus budgétaire en tant que tel amenuisent l'efficacité des dépenses publiques.
- ▶ La question de la qualité des dépenses publiques et de l'utilisation efficace des ressources est plus importante encore que le niveau de dépenses. Le rééquilibrage de la composition des dépenses publiques agricoles pourrait avoir des effets positifs considérables.

<sup>1</sup> Cette section s'appuie sur l'Étude régionale phare relative aux Priorités en matière de dépenses publiques pour la croissance de la productivité agricole en Afrique, réalisée par Aparajita Goyal et John Nash, Banque mondiale, 2016 (prochainement).

- ▶ Pendant les périodes de forte productivité agricole en Asie et en Amérique du Sud, la promotion des intrants a permis de faire face aux contraintes systémiques de la productivité via des investissements intégrés dans les technologies améliorées, les services de vulgarisation, la gestion de l'eau et les liens avec le marché. Les pays d'Afrique subsaharienne pourraient obtenir de meilleurs résultats avec l'enveloppe de dépenses existante s'ils cessaient de se focaliser sur les subventions des engrais pour se tourner vers des investissements complémentaires. Repenser la conception et la mise en œuvre des programmes de subventions, tout en réorientant les dépenses publiques vers des politiques et biens publics essentiels à haut rendement, pourrait générer des gains considérables.
- ▶ La consolidation des dépenses publiques n'est qu'un volet de la stratégie de transformation agricole et doit s'accompagner d'une série de politiques complémentaires. Dans un contexte politique défavorable, même les dépenses consacrées à des domaines généralement rentables deviennent inefficaces, voire contre-productives. L'utilisation efficace des fonds publics a posé les fondements de la transformation dans d'autres parties du monde et pourrait jouer ce même rôle en Afrique subsaharienne.

## POURQUOI LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE EST-ELLE IMPORTANTE POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?

L'extrême pauvreté se concentre en Afrique subsaharienne, avec une ampleur et une profondeur qui demeurent un défi majeur.<sup>2</sup> En 2012, la région comptabilisait 43 % de la pauvreté mondiale. Bien que la région affiche, depuis quelques années, une reprise de la croissance du produit intérieur brut (PIB), celle-ci s'appuie principalement sur une hausse de production des minéraux et des hydrocarbures. Ce modèle de croissance ne s'est pas révélé performant pour atteindre le double objectif de la réduction rapide de la pauvreté et de la promotion de la prospérité partagée.<sup>3</sup> Même au terme de presque deux décennies de croissance économique, la plupart des Africains continuent de gagner leur vie dans l'économie traditionnelle. En Afrique plus qu'ailleurs, l'agriculture domine l'économie<sup>4</sup> : elle représente un tiers du PIB régional et emploie deux tiers de la population active. Les pays les plus pauvres sont les plus tributaires de l'agriculture.

Clairement, un des moyens de progression vers ce double objectif consiste à redynamiser la croissance là où vit et travaille la majorité des pauvres du continent. Dans les pays en développement, on constate que la croissance agricole permet de réduire la pauvreté trois fois plus efficacement que la croissance des autres secteurs.<sup>5</sup> L'amélioration de la productivité agricole est également essentielle pour encourager la transformation structurelle et gérer la transition urbaine, puisqu'elle permet d'augmenter les revenus et de sortir de l'agriculture.<sup>6</sup> De fait, les investissements et politiques favorables à la croissance de l'économie rurale deviennent indispensables pour accélérer la réduction de la pauvreté et encourager la croissance inclusive de la région.

La Révolution verte, qui a stimulé les rendements dans de nombreux pays, a complètement délaissé l'Afrique. La Figure 3.1 compare les performances de croissance de la productivité totale des facteurs (Encadré 1) entre l'Afrique et les autres régions en développement au cours de deux décennies. Déjà distancée dans les années 1990, l'Afrique subsaharienne a continué à perdre du terrain dans les années 2000.<sup>7</sup> Dans les autres régions, les hausses de production sont principalement liées à la croissance des rendements, en raison d'une meilleure utilisation des intrants et de l'adoption de technologies de production améliorées. En revanche,

<sup>2</sup> Banque mondiale (2015a).

<sup>3</sup> Ferreira, Leite et Ravallion (2010) ; Ivanic et Martin (2014).

<sup>4</sup> Les termes Afrique subsaharienne et Afrique sont utilisés indifféremment.

<sup>5</sup> Christiaensen et Kaminski (2015).

<sup>6</sup> Gollin, Lagakos et Waugh (2013).

<sup>7</sup> Fuglie (2015).

en Afrique subsaharienne les hausses de production résultent avant tout de l'expansion des surfaces cultivées. L'Afrique subsaharienne est la seule région en développement au monde où l'impact de l'augmentation des surfaces cultivées a dépassé celui de la croissance des rendements (Figure 3.2).<sup>8</sup> De plus, la croissance des rendements céréaliers en Afrique subsaharienne reste plus lente que celle de toutes les autres régions (Figure 3.3). En quatre décennies, les rendements en Afrique subsaharienne ont à peine doublé, tandis qu'ils ont triplé en Asie du Sud et ont été multipliés par six environ en Asie de l'Est et dans le Pacifique.

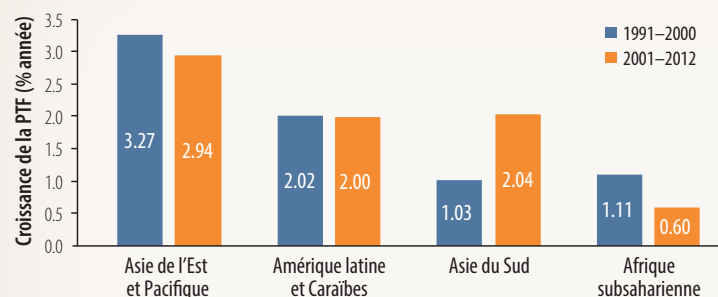
### Le moment est venu de relancer la productivité agricole en Afrique

Le potentiel de croissance de la production et de la productivité agricoles en Afrique est énorme. Si la productivité totale des facteurs doit rester le principal vecteur d'une croissance agricole durable, une multitude de facteurs renforcent le potentiel de prospérité agricole en Afrique. L'Afrique détient, de loin, la plus grande part au monde des terres propices à l'expansion durable de la production, c'est-à-dire non boisées, non protégées, avec une faible densité de population—avec presque 45 % de la surface totale. Malgré l'existence de vastes étendues arides ou semi-arides, le continent africain dispose de ressources en eau qui sont, dans l'ensemble, largement sous-utilisées. En effet, seulement 2,5 % des ressources en eau renouvelable du

Total factor productivity (TFP) measures the total conventional resource cost of producing economic outputs. Unlike partial productivity measures (such as labor productivity, as output per worker, and land productivity, as crop yield per hectare), TFP takes into account the contributions of all conventional inputs to production—land, labor, capital, and materials. While growth in labor or land productivity may be attributed to increasing the use of other inputs, growth in TFP reflects improvements in the efficiency of this aggregate bundle of inputs. It is a more complete measure of productivity and more closely associated with technological change. Measuring TFP trends requires detailed information on all the output and input quantities involved in agricultural production, plus information on prices and unit costs. This measurement is an onerous task even for countries with detailed agricultural data, like the United States; for countries in Sub-Saharan Africa, data are incomplete and often of poor quality, and indirect methods are required to derive approximate measures of TFP.

**ENCADRÉ 3.1:**  
Mesurer la performance de la productivité agricole

**FIGURE 3.1 :** Comparaison de la croissance de la productivité totale des facteurs entre les périodes 1991-2000 et 2001-2012

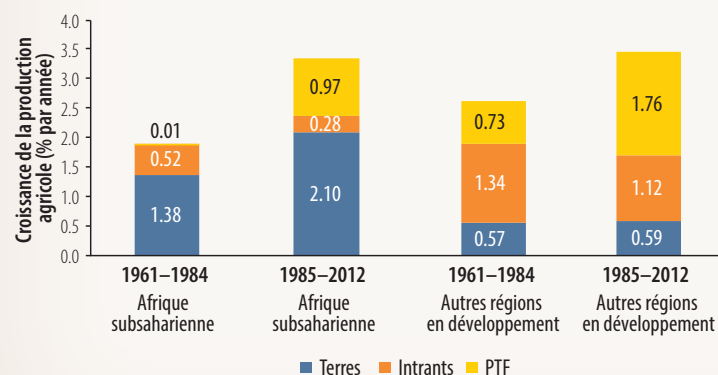


Source : Goyal et Nash 2016, données du Service de la recherche économique du Département américain de l'agriculture (USDA).

Note : PTF = productivité totale des facteurs

La croissance de la productivité totale des facteurs en Afrique est inférieure à celle des autres régions - et l'écart se creuse.

**FIGURE 3.2 :** Croissance de la production agricole en Afrique subsaharienne et dans les autres régions en développement



Source : Goyal et Nash 2016, données du Service de la recherche économique du Département américain de l'agriculture (USDA).

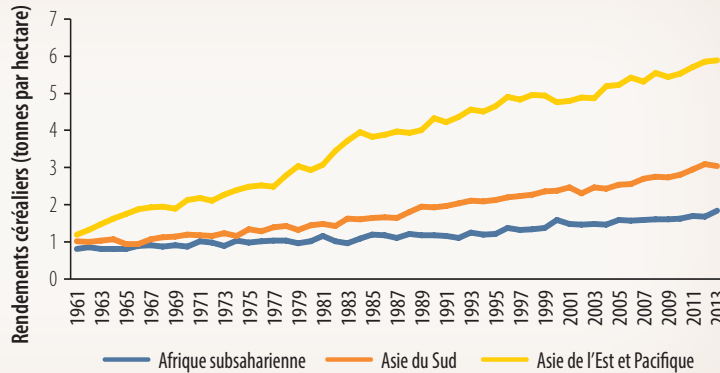
Note : PTF = productivité totale des facteurs

Les hausses de production en Afrique proviennent davantage de l'expansion des surfaces cultivées que de l'intensification des intrants ou de la croissance de la productivité totale des facteurs.

8 Deininger et Byerlee (2011).

La croissance des rendements céréaliers en Afrique subsaharienne reste plus lente que celle de toutes les autres régions.

FIGURE 3.3 : Rendements céréaliers en Afrique et dans les autres régions



Source : Base des Indicateurs du développement dans le monde.

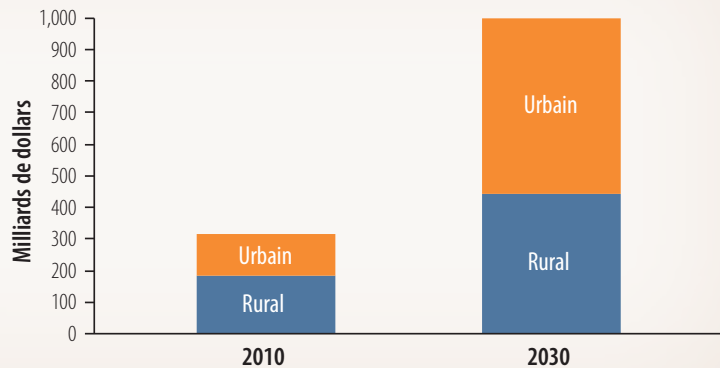
continent sont exploitées, soit la moitié du taux mondial (5 %).

Du côté de l'offre, les perspectives sont prometteuses pour l'augmentation du capital et du travail dédiés à la production agricole. S'il est vrai que le climat d'investissement peut encore être amélioré, le potentiel est là pour attirer une plus grande part des ressources mondiales. Le stock africain d'investissements directs étrangers pour l'agriculture ne représente que 7 % du stock

total des pays en développement, contre 78 % pour l'Asie et 15 % pour la région Amérique latine et Caraïbes. On peut également compter sur des perspectives d'augmentation de la main-d'œuvre pour le secteur de l'agriculture. En effet, avec la création d'emplois dans le secteur agroalimentaire en amont et en aval, le « dividende de la jeunesse » pourrait porter la croissance du secteur. En revanche, si ces emplois ne sont pas créés, le chômage pourrait augmenter ou la migration s'accélérer vers des villes déjà surpeuplées.

Les marchés régionaux africains ne représentent que 5 à 10 % du commerce alimentaire en Afrique, mais ils sont en plein essor et devraient atteindre 1 000 milliards de dollars en 2030.

FIGURE 3.4 : Valeur au détail des aliments et boissons en Afrique subsaharienne en 2010 et 2030



Source : Banque mondiale, 2013a.

### Les marchés africains se développent rapidement

Du côté de la demande, les marchés régionaux africains sont en plein essor—soutenus par la croissance démographique, l'urbanisation et la hausse des revenus—et devraient atteindre 1 000 milliards de dollars d'ici 2030 (Figure 3.4).<sup>9</sup> Jusqu'à présent, la demande croissante de nourriture pour satisfaire les besoins alimentaires d'une population urbaine en rapide augmentation était surtout comblée par les

importations. Auparavant déficitaire, le solde des échanges des aliments de base est devenu à excédentaire entre les années 1990 et les années 2000, en Europe et Asie centrale, en Asie du Sud et dans la zone Asie de l'Est et Pacifique. En revanche, en Afrique subsaharienne, le déficit s'est aggravé.<sup>10</sup> Il est compréhensible qu'une région comme le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, dont les atouts en matière de production alimentaire sont limités, affiche une balance commerciale alimentaire déficitaire. En revanche, en Afrique subsaharienne, où tous les ingrédients naturels sont réunis pour une production alimentaire efficace, un déficit commercial alimentaire témoigne d'un dysfonctionnement majeur. Si la situation n'est pas redressée, les conséquences des opportunités manquées pour conquérir les marchés régionaux ne feront qu'augmenter avec le temps. À l'inverse, si l'agriculture africaine devient plus concurrentielle et si les producteurs régionaux s'emparent de ces marchés,

<sup>9</sup> Banque mondiale (2013a).

<sup>10</sup> Banque mondiale (2012).

les bénéfiques pourraient être considérables. Pour tirer le meilleur parti de ces opportunités, il convient de prendre des décisions politiques intelligentes de manière à réduire les barrières commerciales—lesquelles constituent actuellement un frein sérieux au commerce régional—et d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques et privées afin de rendre la production africaine plus concurrentielle face aux importations.

### *L'amélioration de l'efficacité des investissements publics peut relancer la productivité*

Un des éléments critiques de la relance de la croissance de la productivité agricole consiste à améliorer la fourniture d'investissements productifs en augmentant et en améliorant les dépenses publiques consacrées à l'agriculture. Les décideurs politiques africains sont conscients de cette opportunité. En effet, au cours des dernières années, les ministères de l'Agriculture et des Finances ont intensifié leurs efforts pour améliorer la quantité (volume) et la qualité (efficacité) des dépenses publiques. En 2003, les pays africains ont lancé le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), avec l'engagement—plus connu sous le nom de la Déclaration de Maputo—d'investir 10 % des dépenses publiques nationales dans l'agriculture. Cet objectif a été réaffirmé dans la Déclaration de Malabo en 2014, et le PDDAA s'est battu, aux côtés des délégations nationales, pour pouvoir mener des revues des dépenses publiques agricoles de base, assorties d'analyses spécialisées. Une des pierres angulaires du travail du PDDAA et de ses partenaires au développement, y compris la Banque mondiale, a été d'accompagner les pays dans le développement de Plans nationaux d'investissement agricole, de progresser vers la réalisation des objectifs quantitatifs et d'améliorer la qualité des dépenses.

L'augmentation des dépenses publiques consacrées à l'agriculture est un élément important, mais insuffisant, pour donner un souffle à la croissance agricole et amorcer la réduction de la pauvreté. D'autres actions seront nécessaires afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques. L'hypothèse selon laquelle une meilleure qualité des dépenses publiques pourrait relancer la croissance repose sur des validations empiriques sérieuses. Il existe des disparités considérables entre les taux de rentabilité des différentes catégories de dépenses en agriculture.<sup>11</sup> En effet, de nombreuses études soulignent le faible rendement des dépenses totales en agriculture. Toutefois, presque toutes mettent en évidence des rendements élevés pour certains types de dépenses, tels que les investissements dans les biens publics essentiels liés à la production et à la diffusion de technologies, les liens avec les marchés et les infrastructures d'irrigation. Cela signifie que, dans certains pays, une grande partie des dépenses est affectée à des activités à faible rendement, tirant vers le bas le rendement global par rapport à ce qu'il pourrait être si les dépenses étaient plus largement affectées à des activités avec un meilleur rendement. En conclusion, il est indéniable que les choix d'affectation des dépenses publiques agricoles sont déterminants.

La consolidation des dépenses publiques agricoles n'est qu'un seul volet de la stratégie pour la transformation agricole. Les investissements dans les infrastructures rurales, la santé et l'éducation sont tout aussi importants, de même que le fait que ces investissements judicieux doivent s'accompagner de toute une gamme d'autres mesures politiques. En effet, dans un contexte politique défavorable, même les dépenses consacrées à des domaines généralement considérés comme très rentables deviennent inefficaces, voire contre-productives. Cependant, dans les autres régions du monde, l'utilisation judicieuse des fonds publics—non seulement par les ministères de l'Agriculture, mais aussi par les autres ministères concernés par les infrastructures lourdes et légères en zone rurale—a permis de poser les bases de la transformation.<sup>12</sup> En ce sens, le renforcement de la qualité des dépenses est de première importance. La quantité des dépenses reste néanmoins un indicateur pertinent pour mesurer l'engagement du gouvernement en faveur de l'agriculture ; aussi convient-il de rapprocher la position de l'Afrique de celle des autres régions et des objectifs de Maputo et Malabo.

<sup>11</sup> Devarajan, Swaroop et Zou (1996).

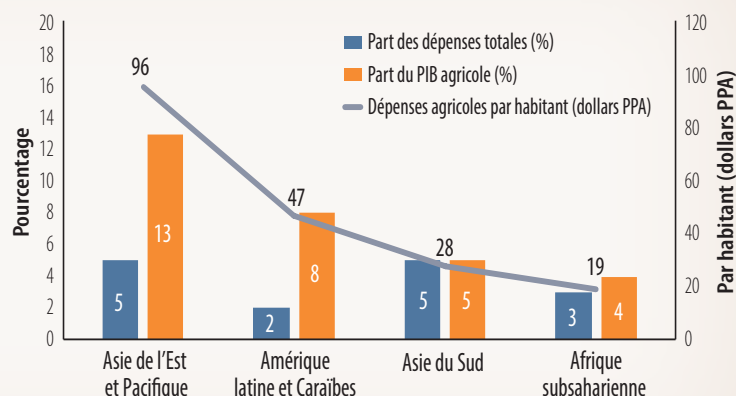
<sup>12</sup> Goyal et Nash (2016).

## L'Afrique progresse moins vite que les autres régions

D'après plusieurs paramètres, les dépenses publiques agricoles en Afrique accusent un certain retard par rapport aux autres régions en développement. La part des dépenses agricoles au sein des dépenses publiques totales—l'indicateur utilisé dans la Déclaration de Maputo—est bien inférieure à celle des autres régions, notamment l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud (Figure 5). En 2014, cinq pays seulement—le Burkina

Les dépenses agricoles en Afrique subsaharienne, en tant que part des dépenses publiques totales, sont inférieures à celles des autres régions.

FIGURE 3.5 : Dépenses publiques agricoles dans différentes régions, 2000-2012



Source : Données IFPRI 2015c, Goyal et Nash 2016.

Faso, le Libéria, le Malawi, le Mozambique et le Zimbabwe—avaient atteint ou tout juste dépassé l'objectif des 10 % (le Malawi et le Mozambique le dépassent systématiquement). Trois autres pays—le Niger, le Rwanda et la Zambie—arrivaient juste en dessous, à 9 %. Un autre indicateur—les dépenses publiques consacrées à l'agriculture en tant que part du PIB agricole—montre que les dépenses sont également bien plus faibles en Afrique que dans d'autres régions. Il en va de même pour l'indicateur des dépenses par habitant. En Afrique, les dépenses par habitant s'élèvent en moyenne à 19 dollars, un montant inférieur d'un tiers environ à celui de la deuxième région la plus faible, l'Asie du Sud.

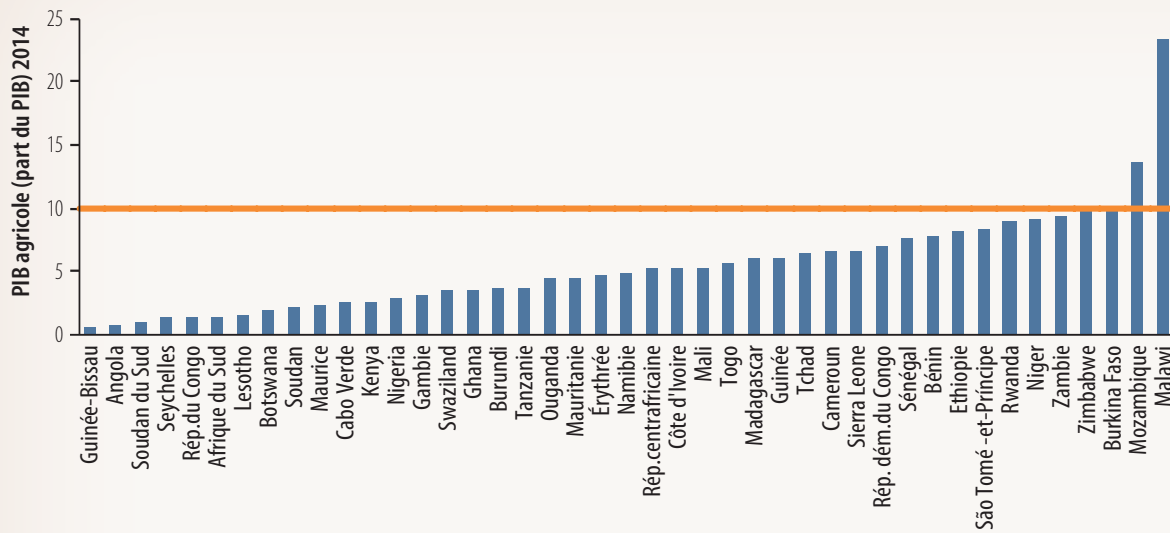
## Les conditions et contextes diffèrent radicalement, mais les tendances indiquent un problème généralisé

Presque aucun pays d'Afrique subsaharienne ne respecte l'objectif de dépense publique agricole de 10 %. Toutefois, les situations nationales et, par conséquent, les contextes de dépenses, diffèrent radicalement au sein de la région (Figure 3.6). Par exemple, cet objectif de 10 % est certainement moins pertinent dans des pays comme le Botswana et l'Afrique du Sud, où la part du PIB agricole est relativement faible dans l'économie globale. Un autre indicateur de l'engagement budgétaire public en faveur de l'agriculture tient compte de la taille du secteur : l'indice d'orientation agricole (IOA) mesure la part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture par rapport à la contribution de l'agriculture à l'économie.<sup>13</sup> Un IOA égal à 1 indique que la part du budget alloué par le gouvernement à l'agriculture est exactement proportionnelle à la contribution de l'agriculture au PIB. À l'instar des autres indicateurs, cet outil donne une mesure approximative des politiques budgétaires et il faudrait des hypothèses exceptionnelles pour que les dépenses publiques soient exactement proportionnelles aux contributions de chaque secteur. Il n'en demeure pas moins que des écarts importants suggèrent que les décideurs politiques doivent approfondir l'analyse.

Actuellement, aucun pays d'Afrique n'affiche un IOA égal à 1, bien que certains s'en approchent (Figure 3.7). On observe que les pays ayant un petit secteur agricole ont une forte tendance à lui consacrer un budget proportionnellement plus important pour le soutenir (IOA plus élevés). Dans l'ensemble, toutefois, la plupart des pays d'Afrique consacrent à l'agriculture un budget proportionnellement bien moins important que la part de ce secteur dans leur économie. L'IOA est inférieur à 0,3 dans 31 pays sur les 47 pour lesquels il peut être calculé.

<sup>13</sup> IOA = [(DPA/DP totales)/(PIB agricole/PIB)].

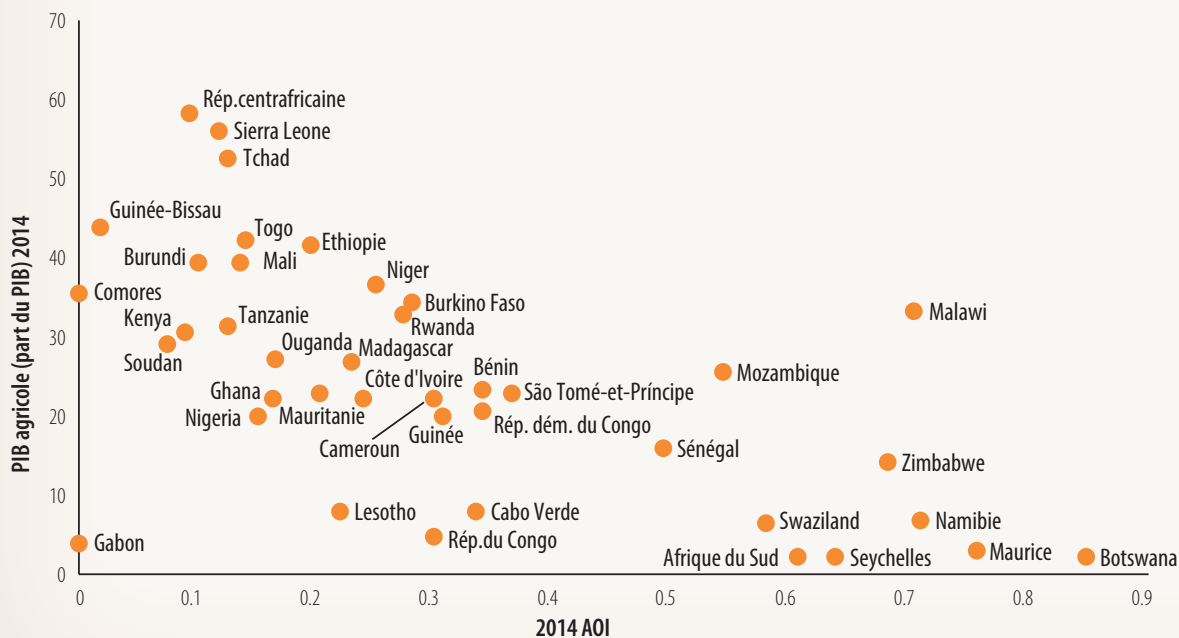
FIGURE 3.6 : Dépenses publiques agricoles dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2014



Presque aucun pays africain n'atteint l'objectif de 10 % des dépenses publiques.

Source : Données IFPRI 2015b.

FIGURE 3.7 : Indice d'orientation agricole pour une sélection de pays africains, 2014



Aucun pays africain ne dépense pour l'agriculture l'équivalent de ce que l'agriculture rapporte à son économie.

Source : Goyal et Nash 2016

Note : AOI = indice d'orientation agricole ; PIB = produit intérieur brut

Mais un autre paramètre est peut-être plus crucial encore que le niveau de dépenses, à savoir l'inefficacité de l'utilisation des ressources au sein d'un budget existant.

Quel que soit le budget global alloué aux dépenses publiques agricoles, la répartition doit être équilibrée entre les différentes activités de manière à obtenir les meilleurs rendements. Il n'existe pas de formule universelle pour déterminer l'allocation optimale ; cela varie grandement d'un pays à l'autre, en fonction du contexte national

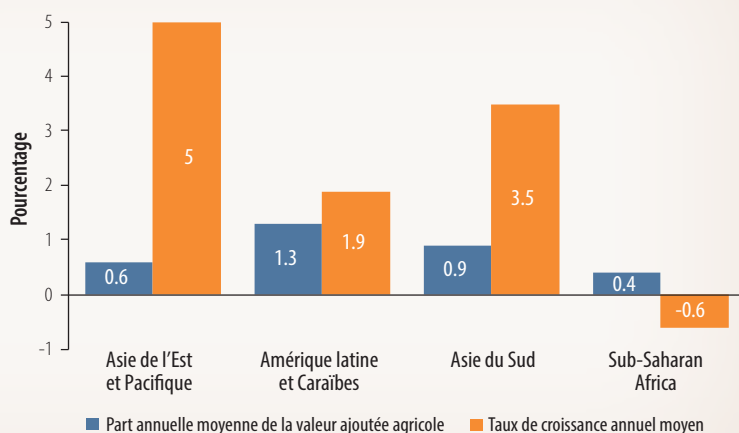
et de l'environnement politique.<sup>14</sup> Malgré tout, il peut être utile d'examiner quels types de dépenses sont généralement les plus productifs et dans quelle mesure la composition actuelle des dépenses semble refléter, ou non, ces enseignements.

### *La recherche est très rentable, mais souffre d'un important sous-financement*

Il sera intéressant de regarder de plus près les dépenses allouées à la recherche et développement (R&D) pour l'agriculture, compte tenu de l'importance des retours sur investissements constatés à travers le monde dans ce domaine. De nombreuses études ont estimé à 43 % en moyenne le taux de rendement dans les pays en développement—et 34 % dans le cas de l'Afrique subsaharienne. Pour autant, la capacité de R&D agricole

Les dépenses pour la R&D agricole ont représenté environ 0,4 % du PIB agricole en Afrique subsaharienne, contre 1,3 % pour l'Amérique latine et Caraïbes, 0,6 % pour l'Asie de l'Est et Pacifique et 0,9 % pour l'Asie du Sud.

**FIGURE 3.8 :** Dépenses publiques pour la recherche agricole dans différentes régions, 2000-2011



Source : Données IFPRI 2015a.

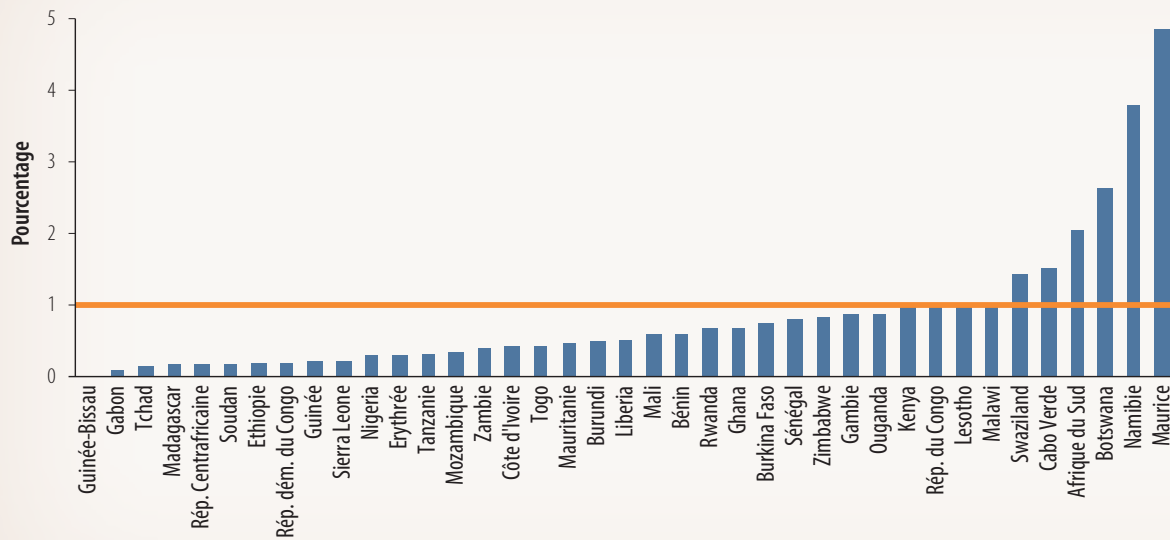
en Afrique subsaharienne reste faible au regard des normes internationales. Au cours de la dernière décennie, les dépenses consacrées à la recherche en agriculture ont représenté environ 0,4 % du PIB agricole en Afrique subsaharienne, contre 1,3 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 0,6 % pour l'Asie de l'Est et le Pacifique et 0,9 % pour l'Asie du Sud (Figure 3.8). Pendant cette période, l'Afrique est en outre la seule région à afficher une baisse moyenne des dépenses pour la recherche agricole. Il existe des signes troublants de l'important sous-financement de la recherche agricole en Afrique.

### **La plupart des pays n'atteignent pas l'objectif de 1 % du NEPAD**

En 2006, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a instauré un nouvel objectif d'augmentation des dépenses publiques de R&D agricole dans le cadre de son engagement pour la mise en œuvre d'un programme de développement basé sur l'agriculture, qui était d'atteindre au moins 1 % du PIB agricole—objectif atteint par peu de pays (Figure 3.9). La plupart des pays dont le niveau de revenu est élevé consacrent environ 1 % de leur PIB agricole à la recherche. C'est le cas du Brésil par exemple, dont l'institut de recherche l'Embrapa est mondialement reconnu. Une analyse plus poussée de l'évolution relative des schémas de dépenses en R&D agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne à travers le temps révèle l'importance des disparités et défis existants entre les pays. Sur la période 2000-2011, la moitié des pays d'Afrique subsaharienne affichent une croissance quasi nulle ou négative des dépenses en R&D agricole (Figure 3.10). En dépit des retombées considérables et bien documentées de la recherche agricole et d'une volonté politique affichée en faveur de la R&D agricole en Afrique, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne continuent à ne pas investir suffisamment dans ces activités.

<sup>14</sup> FAO (2015).

**FIGURE 3.9 :** Dépenses pour la recherche agricole dans les pays d’Afrique subsaharienne en tant que part du PIB agricole, 2011



En dépit des retombées considérables et bien documentées de la R&D agricole, six pays seulement consacrent plus de 1 % de leurs dépenses à ce secteur.

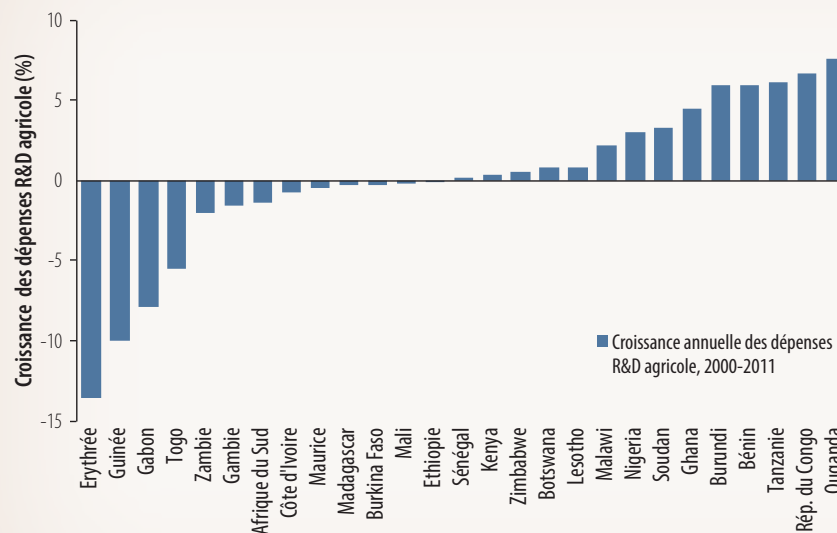
Source : Données IFPRI 2015a.

### Pourtant, la R&D rapporte d'énormes bénéfices

Les dépenses en R&D soutiennent la transformation de l'agriculture à travers le monde. Durant les périodes de croissance rapide, le Brésil, la Chine et l'Inde ont massivement investi dans la recherche en agriculture : leur part collective dans les dépenses allouées par les pays en développement à la R&D agricole est passée d'un tiers en 1981 à pratiquement la moitié en 2000.<sup>15</sup> Les investissements réalisés dans la recherche agricole au niveau national

et international se sont révélés être parmi les facteurs les plus déterminants pour la croissance de la productivité à long terme, y compris en Afrique subsaharienne. Par exemple, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) a joué un rôle essentiel dans le redressement de la croissance de la productivité agricole en Afrique subsaharienne. Pour chaque dollar alloué à la recherche, les dépenses du CGIAR dans la région ont

**FIGURE 3.10 :** Croissance annuelle des dépenses de R&D agricole dans les pays d’Afrique subsaharienne, 2000-2011



La moitié des pays du continent affichent une progression nulle ou négative des dépenses en R&D.

Source : Données IFPRI 2015a., Goyal et Nash 2016.

Note : Cette figure ne mentionne pas les pays suivants, car leurs séries temporelles ne remontent pas jusqu'à 2000 : Cabo Verde, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Guinée-Bissau, Libéria, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Rwanda, Sierra Leone et Swaziland.

15 Alston et al. (2000); Pardey et al. (2007).

généralisé six dollars de bénéfice. Au niveau national, le taux de rendement des dépenses de R&D agricole a été moins élevé, mais est resté significatif, avec trois dollars de bénéfice pour chaque dollar dépensé en R&D.

Du fait des économies d'échelle dans le domaine de la recherche, on peut s'attendre à ce que les ressources dédiées à la recherche donnent de meilleurs résultats dans les pays plus grands. Cela semble d'ailleurs être le cas. De grands pays comme le Kenya et le Nigeria affichent de meilleurs retours sur investissement en matière de R&D que les petits pays. Toutefois, même dans les petits pays, les rendements sont suffisamment élevés pour justifier l'investissement, notamment en recherche adaptative (Tableau 3.1). De plus, les efforts menés en Afrique subsaharienne au niveau national et international en faveur de la recherche sont complémentaires : les pays ayant davantage investi dans la recherche agricole sont mieux à même d'adapter et transmettre aux agriculteurs les nouvelles technologies émanant des centres internationaux de recherche. Le renforcement des systèmes nationaux de recherche a permis d'accroître l'impact des recherches menées par le CGIAR en facilitant la diffusion rapide des technologies internationales.<sup>16</sup>

Les instituts de recherche africains peuvent s'inspirer de l'Embrapa au Brésil. Si son succès repose sur un financement adéquat, il s'explique aussi par ses caractéristiques institutionnelles et des choix politiques, tels qu'un fort investissement dans le capital humain, des collaborations efficaces avec le secteur privé et les centres internationaux de recherche, ainsi qu'un système d'innovation ouvert et des droits de propriété intellectuelle facilitant le développement et la diffusion des technologies. L'Afrique peut également tirer des enseignements de sa propre expérience naissante en matière d'investissement dans la production et la diffusion de technologies pour guider ses choix de dépenses dans ce domaine (Encadré 3.2).

**TABLEAU 3.1** : Taux de rendement de la recherche agricole en Afrique subsaharienne

Pays	Taux de rendement de la recherche agricole		
	Rapport coût-bénéfice	TRI (%)	TRI sans CGIAR (%)
<b>Grands pays</b> Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya, Nigeria, Soudan	4,4	43	36
<b>Pays intermédiaires</b> Madagascar, Mali, Mozambique, Sénégal, Ouganda	2,6	29	23
<b>Petits pays</b> Botswana, Burundi, Gabon, Gambie, Swaziland	1,6	17	13

Source: Fuglie et Rada (2013).

Note : Le rapport bénéfice-coût actualise les futurs bénéfices à un taux annuel de 10 %. CGIAR = Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale ; TRI = taux de rentabilité interne.

**ENCADRÉ 3.2** : L'amélioration de la croissance de la productivité en Afrique subsaharienne implique la revitalisation des systèmes scientifique et technologique pour l'agriculture. Il est indispensable d'exploiter au mieux chaque dollar investi, y compris au sein de la catégorie des dépenses de recherche. Cela nécessite de bien appréhender la situation actuelle des systèmes de recherche africains et d'identifier les expériences utiles qui sont susceptibles de faire avancer les programmes scientifiques et technologiques régionaux.

S'appuyer sur les expériences passées pour faire progresser la recherche agricole en Afrique subsaharienne

Pour l'heure, la plupart des investissements consentis à la science et à la technologie agricoles en Afrique subsaharienne émanent du secteur public—à plus de 90 %—alors que ce taux est passé sous la barre des 50 % en Europe et Amérique du Nord. En Afrique subsaharienne, la majeure partie des fonds publics destinés aux sciences et technologies agricoles transite via des programmes et institutions qui dépendent des ministères de l'agriculture.

<sup>16</sup> Fuglie et Rada (2013).

Bien souvent, ces systèmes publics de recherche agricole stagnent en Afrique subsaharienne. Depuis 2000, si les investissements dans la R&D publique ont bien augmenté de 20 % sur l'ensemble de la région, ils se sont concentrés sur un petit nombre de pays (principalement Éthiopie, Kenya, Nigeria et Afrique du Sud). Pour le reste du continent, la plupart des institutions et programmes nationaux de recherche agricole ont commencé à décliner et n'ont pas les ressources suffisantes pour maintenir un vaste portefeuille de recherche.

Les principaux enseignements que l'on peut tirer des récentes expériences incluent les éléments suivants :

- Les petits programmes nationaux de recherche doivent mettre l'accent sur les domaines dans lesquels ils jouissent d'un avantage comparatif. Pour rester pertinents et viables, les programmes de recherche au niveau des pays doivent se spécialiser et construire une seule et unique expertise autour d'une sélection de sujets thématiques adaptés et de première importance pour eux (les bananes et le manioc en Ouganda, le riz au Mali, le cacao au Ghana et le maïs au Malawi). Ces systèmes peuvent également se pencher sur l'adaptation et l'adoption d'une grande variété de cultures et de races de bétail.
- Les approches et planifications régionales améliorent l'efficacité et la pertinence. Le Programme ouest-africain de productivité agricole et le Programme est-africain de productivité agricole, en collaboration avec les organisations sous-régionales correspondantes (le CORAF pour l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'ASARECA pour l'Afrique orientale et centrale) sont deux exemples de réussite.
- Les programmes africains doivent intensifier la coordination avec les programmes du CGIAR. La participation renforcée des programmes africains dans la planification et l'établissement des priorités du CGIAR, ainsi qu'une plus grande implication des centres du CGIAR dans la planification agricole de l'Afrique subsaharienne pourraient produire de meilleurs plans d'actions et synergies pour l'exécution du processus de Dublin, mené dans le cadre du PDDAA.
- Le lien entre les universités agricoles et les programmes publics de recherche agricole doit être renforcé. La création d'une masse critique en personnel et équipement permettrait d'améliorer la qualité de formation des jeunes diplômés et de limiter la dispersion des efforts. L'Afrique du Sud et l'Ouganda ont chacun développé des programmes de recherche communs, des mutualisations d'équipements et de laboratoires et des nominations conjointes—avec certains étudiants effectuant leurs recherches sous la houlette du personnel des organismes de recherche.
- La coordination des initiatives publiques, privées, de celles des bailleurs de fonds et des organisations non gouvernementales peut renforcer la cohérence et l'efficacité. Avec son action en faveur de la recherche sur le cacao et sur le riz en Afrique de l'Ouest, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique démontre que les partenariats peuvent améliorer la planification stratégique et la mise en œuvre de projets de recherche communs et le renforcement des capacités. La mise en commun de fonds de donateurs visant à allouer un budget de base aux organisations sous-régionales peut également s'avérer utile. Il est par ailleurs essentiel de documenter les résultats et incidences de la recherche agricole pour conserver les financements.
- Il est indispensable d'entretenir des liens étroits avec les systèmes de conseils agricoles et les agriculteurs pour faciliter l'appropriation des conclusions des travaux de recherche et améliorer leur pertinence. En Éthiopie et au Niger (et, dans une moindre mesure, dans d'autres pays), des chercheurs développent et mettent régulièrement en œuvre des programmes de recherche appliquée sur le terrain, en lien avec les agriculteurs. Ils travaillent également main dans la main pour évaluer les résultats sur la durée et planifier des travaux de recherche complémentaires.

Source : Goyal et Nash 2016

## COMMENT OBTENIR DE MEILLEURS RENDEMENTS GRÂCE AU RÉÉQUILIBRAGE DES DÉPENSES ?

### *Démanteler les barrières pour diffuser les technologies étrangères et développer les technologies nationales*

Un principe fondamental de la politique des dépenses stipule que les gouvernements ne peuvent pas être les seuls, ni même les principaux développeurs de nouvelles technologies. En Afrique, les gouvernements financent actuellement la R&D à plus de 90 %. Toutefois, malgré leurs faibles ressources budgétaires, les pays doivent adopter des politiques pour réduire les barrières qui empêchent l'entrée des technologies étrangères et encourager l'investissement privé dans la production de technologies. Dans de nombreux pays d'Afrique, les tests longs et coûteux pour l'homologation de nouvelles variétés de semences (importées ou domestiques) sont assortis d'exigences qui, concrètement, signifient que les agriculteurs africains ne peuvent pas bénéficier des progrès réalisés en R&D chez eux comme à l'étranger.

**ENCADRÉ 3.3 :** La qualité des réglementations pour les semences et engrais en Afrique subsaharienne est insuffisante

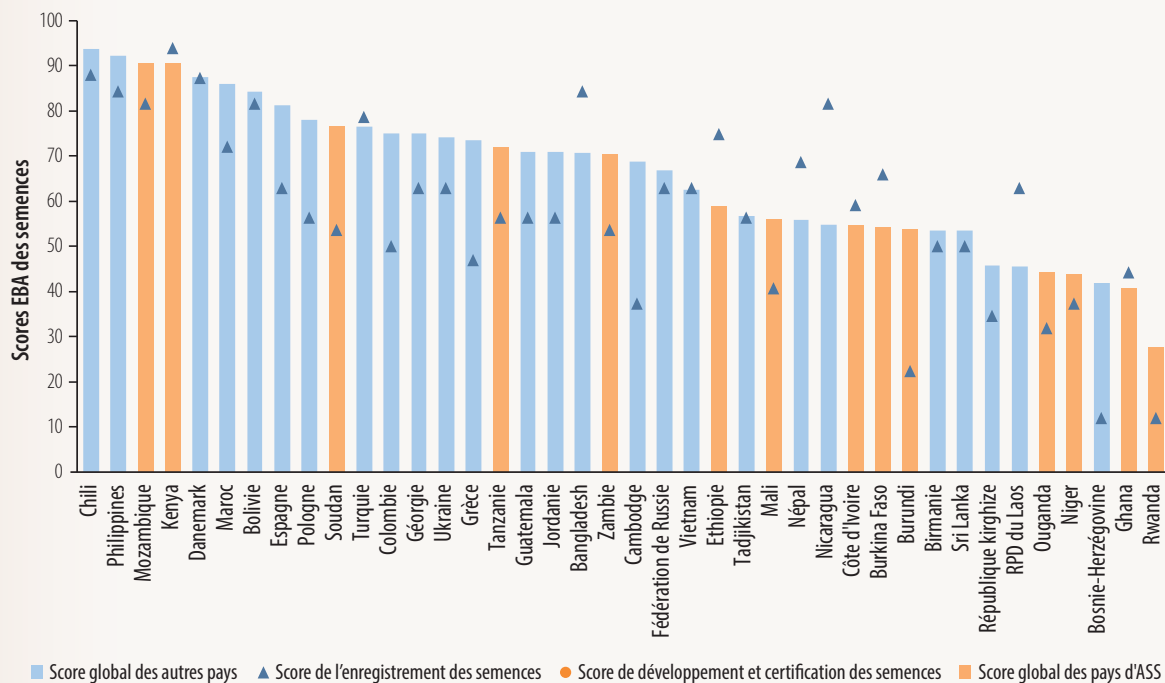
Le rapport « Améliorer le climat des affaires dans l'agriculture » (Enabling the Business of Agriculture, Rapport EBA 16) de la Banque mondiale mesure les réglementations du secteur agroalimentaire, afin de promouvoir des réglementations intelligentes visant à favoriser l'efficacité tout en assurant la qualité et la sécurité. Ce rapport reconnaît la nécessité d'avoir des systèmes performants de fourniture de semences et d'engrais pour promouvoir le secteur agroalimentaire. Les semences et engrais font partie des six indicateurs étudiés en 2016 (les autres étant les machineries, la finance, les marchés et le transport). La section sur les semences se concentre sur l'analyse de la qualité des lois et réglementations qui encadrent le développement, l'évaluation et le lancement de nouvelles variétés, ainsi que sur les normes de qualité des semences. Les indicateurs relatifs aux engrais évaluent les critères requis pour l'homologation des nouveaux produits fertilisants, les exigences liées au permis d'importer des engrais et les lois en vigueur pour garantir les contrôles qualité des engrais. Cette surveillance concerne 40 pays, dont 14 en Afrique subsaharienne.

Pour les semences, les indicateurs démontrent que seuls quelques pays d'Afrique subsaharienne— comme le Kenya et le Mozambique—obtiennent de bons résultats. En revanche, la moitié des pays étudiés se situent dans le dernier tercile (Figure B3.3.1). D'ailleurs, même les pays bien classés peuvent encore progresser. Globalement, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont de meilleurs résultats en matière de développement et certification des semences que dans le domaine de l'enregistrement des semences. Dans certains cas, des résultats faibles indiquent que les réglementations n'ont pas été mises en œuvre. Par exemple, des autorités compétentes ont été établies par la loi pour l'homologation des variétés de semences au Burkina Faso, Burundi, Ghana, Mali, Niger et Rwanda, mais elles ne sont pas opérationnelles. Le manque de transparence dans les procédures peut tirer les résultats vers le bas. Ainsi l'absence de grille tarifaire officielle pour la certification obligatoire des cultures céréalières explique-t-elle les faibles scores de l'Éthiopie, du Ghana, du Kenya, du Niger, de l'Ouganda et du Rwanda. Dans plusieurs pays, des entreprises privées agréées sont autorisées à prendre en charge tout ou partie des activités de certification des semences, ce qui permet de réduire les délais éventuels du processus de certification.

Il existe une grande diversité de scores pour les engrais parmi les 14 pays d'Afrique subsaharienne inclus dans le rapport EBA 16 (Figure B3.3.2), mais tous présentent une marge de progression. Un tiers des pays n'enregistrent aucun produit fertilisant et, dans trois autres pays (Burundi, Côte d'Ivoire et Mozambique), aucune entreprise privée n'a suivi le processus d'enregistrement. Par conséquent, la moitié des 14 pays étudiés pour l'Afrique subsaharienne n'ont pas d'activité d'enregistrement. Un pays plus performant, comme la Tanzanie, peut encore progresser dans ce domaine, puisque le processus d'enregistrement affiche un coût moyen de 1 000 % du revenu national brut (RNB) par habitant et prend jusqu'à 600 jours. En comparaison, l'enregistrement d'un fertilisant en Zambie coûte 242 % du RNB par habitant et nécessite 210 jours calendaires. Concernant les importations d'engrais, trois pays seulement d'Afrique subsaharienne n'exigent aucun permis d'importation. Or, ces permis, ajoutés aux frais d'enregistrement

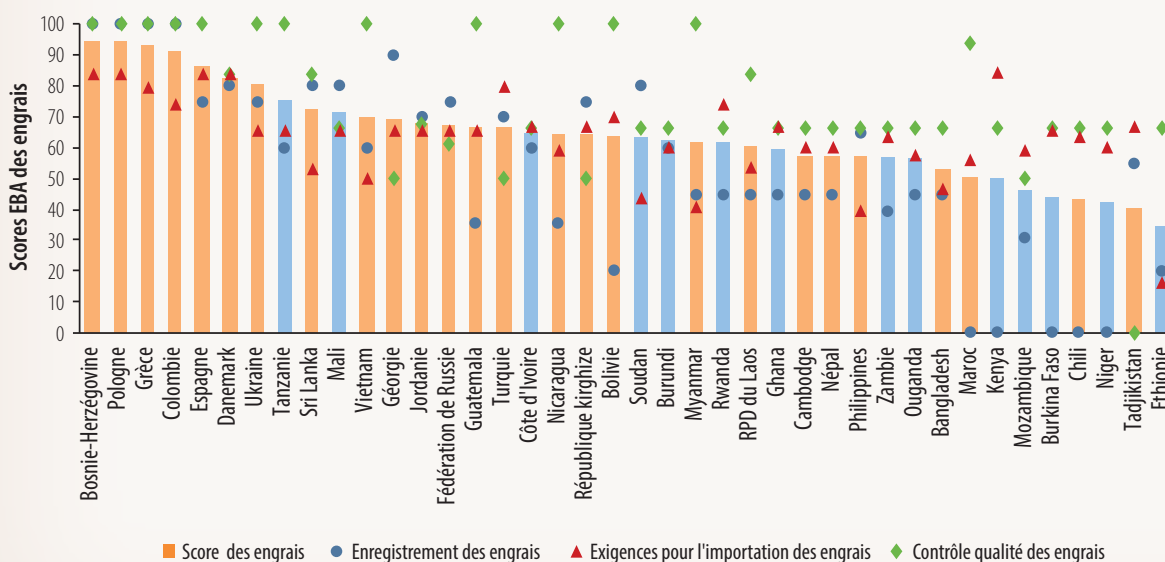
des importateurs, peuvent s'avérer pesants pour les entreprises et freiner les échanges commerciaux. Le faible score de l'Éthiopie résulte principalement du fait qu'il s'agit du seul pays n'autorisant pas l'importation de produits fertilisants par des entreprises privées. Concernant le contrôle qualité, les pays d'Afrique subsaharienne ont des scores en deçà de la moyenne, notamment en raison de l'absence de sanction en cas d'erreur d'étiquetage ou de sacs d'engrais ouverts dans plusieurs des pays étudiés.

FIGURE B3.3.1 : Scores des semences



Source : Base de données EBA

FIGURE B3.3.2 : Scores des engrais



Source : Base de données EBA

Préparé par l'équipe « Améliorer le climat des affaires dans l'agriculture » (EBA)

Ces barrières peuvent être réduites en suivant l'exemple de pays comme l'Inde et l'Afrique du Sud, qui autorisent l'introduction de nouvelles variétés sans test de performance, mais en exigeant la vérité de l'étiquetage pour protéger les agriculteurs contre les fausses déclarations.<sup>17</sup> Cette méthode a été particulièrement efficace en Afrique du Sud, où les agriculteurs bénéficient d'un rythme bien plus soutenu d'introduction de nouvelles variétés que les autres pays africains, même en tenant compte de la taille des marchés.<sup>18</sup> Les barrières peuvent au moins être réduites par la reconnaissance mutuelle des nouvelles variétés déjà enregistrées dans les pays voisins, ce qui correspond à l'approche de l'Union européenne et qui tend à se mettre en place dans plusieurs cadres réglementaires régionaux en Afrique, mais le processus reste lent. Les deux approches ne sont pas incompatibles, et chaque pays peut éventuellement envisager de mener des actions unilatérales pour réduire les barrières en attendant la mise en place d'accords régionaux.<sup>19</sup>

### **Investir dans la gouvernance foncière**

En Afrique, le cadre juridique et institutionnel de la gouvernance foncière est un bien public important qui fait cruellement défaut. Seul 10 % environ des exploitations rurales africaines sont enregistrées. Les autres exploitations, ne pouvant justifier d'aucun document ou ayant fait l'objet d'arrangements officieux, se trouvent exposées à l'« accaparement » de leurs terres ou à l'expropriation, ce qui est particulièrement problématique pour les femmes. En Afrique subsaharienne, le changement de propriétés en zone rurale prend deux fois plus de temps (65 jours) et coûte deux fois plus cher (9,4 % de la valeur foncière) que dans les pays de l'OCDE (31 jours et 4,4 % respectivement). La faiblesse du cadre institutionnel se reflète dans le nombre réduit de professionnels de la gestion foncière, dans des pays comme le Ghana, le Kenya et l'Ouganda. Dans ces pays, on compte moins de 10 arpenteurs-géomètres par million d'habitants, contre 197 en Malaisie et 150 au Sri Lanka.<sup>20</sup> Ces éléments freinent le développement du marché foncier et nuisent à la sécurité foncière, ce qui entrave les investissements dans l'agriculture et fait obstacle au développement du marché du crédit rural.

Des investissements substantiels seront nécessaires pour inverser le processus de dégradation et d'épuisement des sols. Il est essentiel de renforcer la sécurité des exploitations agricoles afin de permettre l'accroissement durable de la productivité (encadré 4). Il existe, dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, une législation ou des initiatives favorables aux droits fonciers et à l'égalité des sexes, lesquels sous-tendent une gestion foncière saine. Par ailleurs, ces pays se sont engagés à mettre en place des réformes de la politique foncière, principalement des réformes de deuxième génération, conformément au guide de l'Union africaine « *Cadre et recommandations pour la politique rurale en Afrique* ».

**ENCADRÉ 3.4 :** En Afrique subsaharienne, la propriété foncière est le principal actif productif que possède un ménage rural. L'investissement et la croissance de la productivité agricole peuvent néanmoins être bridés par les politiques foncières et les institutions existantes. Le manque de sécurité relatif aux droits de propriété des terres et d'autres actifs peut nuire à la productivité agricole et, plus généralement, à l'activité économique comme le montrent quatre mécanismes théoriques essentiels (Besley et Ghatak 2010) : 1. le risque d'expropriation, de nature à réfréner l'incitation à investir 2. le besoin de vigilance accrue, susceptible de réduire fortement les rendements agricoles 3. une activité réduite du marché foncier, ne permettant pas de transférer les biens (soit par la vente, soit par la location) aux utilisateurs les plus productifs 4. l'accès limité au collatéral pour l'obtention d'un prêt (y compris les crédits pour l'investissement productif).

17 Gisselquist, Nash et Pray (2002).

18 Pray, Gisselquist et Nagarajan . (2011).

19 Keyser (2013).

20 Byamugisha (2013).

Les évaluations d'impact des programmes de gestion foncière fournissent de plus en plus de preuves empiriques sur l'importance du premier mécanisme théorique. Ces programmes incluent la délimitation des terres, leur enregistrement et l'attribution des titres fonciers. Ils ont pour objectif d'améliorer la sécurité foncière et de renforcer l'usage et le transfert des droits à la propriété grâce à l'enregistrement des terres et la production de documents écrits. Ali, Deininger et Goldstein (2014) ont constaté que le programme pilote au Rwanda d'attribution des titres de propriété avait permis d'accroître les investissements réalisés pour la conservation des sols, notamment par les ménages dont le chef de famille était une femme. Des essais randomisés contrôlés pratiqués au Bénin ont prouvé que le bornage systématique des terres avait pour effet d'accroître les investissements dans les cultures pérennes. Le programme a aussi permis d'effacer les disparités entre hommes et femmes dans la pratique de la jachère, élément-clé de la fertilité des sols. Bien que les tentatives passées de mesure de l'effet de ces programmes en termes d'investissements et de productivité aient abouti à des résultats mitigés (Place, 2009), ceux-ci relèvent davantage de corrélations statistiques que d'une estimation des effets de causalité.

Néanmoins, pour tenir compte de l'instabilité des systèmes de propriété foncière, du droit coutumier et des institutions légales dans les pays d'Afrique, les politiques foncières ont exclu l'approche unique, trop chère et trop complexe, qui consiste à attribuer des certificats individuels de terres en pleine propriété. Ont été préférées à ces politiques des solutions qui s'adaptent au contexte, avec des cadres d'intervention plus flexibles (Udry, 2012). Une étude menée sur l'Éthiopie suggère que l'attribution de certificats peu coûteux relatifs à l'usage des terres entraîne une hausse des rendements agricoles (Holden, Deininger et Ghebru 2009). Des preuves plus solides seront toutefois requises pour évaluer dans quelle mesure la délivrance de titres fonciers coutumiers et l'enregistrement des terres communautaires sont de nature à doper les rendements agricoles dans les contextes très variés de l'Afrique Subsaharienne,

*Rédigé par Michael O'Sullivan.*

## Soutenir les actions de vulgarisation

L'amélioration de l'efficacité des services de vulgarisation est cruciale si l'on veut encourager l'adoption de technologies modernes. En particulier, lorsque le manque d'information freine l'utilisation d'intrants modernes et de techniques de production récentes, une solution utile et peu coûteuse sera d'augmenter le financement public de la vulgarisation. En Afrique subsaharienne, une plus grande croissance des nouvelles technologies permettrait aux fermiers de s'adapter plus rapidement aux modifications de leur environnement, occasionnant un meilleur retour sur investissements de la vulgarisation agricole.<sup>21</sup>

Les services de vulgarisation sont à nouveau d'actualité et représentent désormais, dans plusieurs pays, une part importante du budget national. Cependant, la vulgarisation risque, une nouvelle fois, d'être jugée inefficace. L'intérêt que l'on portait aux services de vulgarisation a culminé dans les années 1980 et au début des années 1990, lorsque l'argent était investi dans des structures qui favorisaient l'adoption de technologies agricoles suivant une méthode centralisée, linéaire et unique.<sup>22</sup> À la fin des années 1990, lorsque plusieurs de ces structures traditionnelles apparurent déficientes en termes de qualité et d'intérêt, la dépense publique en matière de vulgarisation commença à décliner. Néanmoins, la diffusion rapide de technologies numériques dans les zones rurales s'avère prometteuse et de nature à redynamiser les services de vulgarisation et, ainsi, d'améliorer la productivité. Des modèles innovants sont à l'essai au Kenya et au Nigeria. Des outils numériques et des moyens nouveaux ont permis de surmonter les problèmes d'information qui empêchaient de nombreux petits exploitants d'avoir accès au marché, de promouvoir le développement des connaissances et des compétences, et d'offrir de nouvelles possibilités dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement agricole.<sup>23</sup>

<sup>21</sup> Fuglie et Rada (2013).

<sup>22</sup> Davis (2008).

<sup>23</sup> Deichmann, Goyal, et Mishra (2016).

L'équilibre entre les dépenses de recherche et développement (R&D) et les dépenses de vulgarisation pose problème depuis longtemps. D'après la critique, beaucoup d'agents de vulgarisation auraient manqué de matière à vulgariser, du fait de la déficience de la R&D, et les structures de vulgarisation auraient été le parent pauvre de la chaîne de financement. En conséquence, des budgets étaient intégralement consacrés à des charges récurrentes telles que le paiement des salaires, tandis qu'aucune ressource n'était disponible pour le carburant des véhicules, empêchant dès lors tout déplacement dans les exploitations.<sup>24</sup> Pour financer la nouvelle génération de programmes de vulgarisation, il est important de tirer les leçons du passé et de répartir les dépenses par sous-catégories d'une manière plus équilibrée afin de donner plus d'efficacité à l'action de vulgarisation, notamment en profitant des avantages de l'irrigation (encadré 3.5).

**ENCADRÉ 3.5 :**  
Le potentiel de développement de l'irrigation en Afrique Subsaharienne

La proportion des terres irriguées par rapport au total des terres cultivées est estimée à 6 % en Afrique, contre 37 % en Asie et 14 % en Amérique Latine. La production alimentaire provient presque entièrement de l'agriculture pluviale, bien que les pluies soient irrégulières et souvent insuffisantes et que les sécheresses soient relativement fréquentes. L'Afrique subsaharienne présente un fort potentiel de développement d'une irrigation rentable, compte tenu des ressources existantes en eau, de la valeur additionnelle que procure une agriculture irriguée et du grand nombre de paysans pauvres qui pourraient tirer profit de l'amélioration de la productivité due à l'irrigation.

Dans le passé, la rentabilité des projets d'irrigation en Afrique s'est avérée relativement basse avec des externalités négatives élevées. Toutefois, les progrès récents des techniques de planification et de conception ont permis de réduire au minimum les préjudices sociaux et environnementaux causés par les grandes infrastructures d'irrigation. Comme le montrent des études récentes, il est possible d'accroître la surface des surfaces irriguées de 13 millions d'hectares à 24 millions d'hectares, de manière économiquement viable et avec des rendements situés entre 17 % dans l'irrigation à large échelle et 43 % dans le cas des irrigations de petite taille.<sup>a</sup> En Afrique subsaharienne, il existe un fort potentiel d'accroissement de l'irrigation de petite et grande taille, largement inexploité, mais dont la viabilité économique dépendra de la capacité à limiter les coûts. La région possède un fort potentiel de réhabilitation des systèmes d'irrigations en place, à condition de posséder l'expertise, les connaissances et la capacité de gérer les investissements dans l'irrigation.<sup>b</sup>

a. You et al. (2011).

b. Rosegrant, Ringler et Zhu (2009).

### *Améliorer le traitement des récoltes et l'accès au marché*

Pour transformer l'agriculture africaine, les facteurs suivants sont essentiels : l'investissement dans des installations de transformations des récoltes, l'accès aux marchés, la disponibilité d'infrastructures connexes et des réformes des politiques favorables à l'agriculture commerciale. Selon une littérature abondante consacrée à l'impact des investissements favorisant l'accès des exploitants au marché, les bénéfices sont significatifs, divers et résultent de plusieurs mécanismes. La réduction du coût des transports abaisse les coûts de commercialisation et resserre les écarts de prix interrégionaux.<sup>25</sup> En termes de retombées, les exploitants paient moins pour leurs intrants et obtiennent davantage pour leurs productions, ce qui augmente leurs revenus.<sup>26</sup>

La proximité des routes rurales influe de manière substantielle sur la pauvreté et la productivité agricole dans son ensemble.<sup>27</sup> Ce facteur est primordial en Afrique, où moins de la moitié de la population seulement habite aux abords de routes praticables en toute saison. Des enquêtes menées au Bénin, à Madagascar et au Malawi auprès de négociants ont montré que les coûts de transport représentaient 50 % à 60 % du coût total de commercialisation.<sup>28</sup> En Tanzanie, les prix du maïs pratiqués sur l'ensemble des marchés ont été répercutés

24 Thirtle et van Zyl (1994).

25 Casaburi, Glennerster et Suri (2013).

26 Khandker, Bakht et Koolwal (2006); Minten et Kyle (1999); Chamberlin et al. (2007); Stifel et Minten (2008).

27 Dercon et al. 2008; Bosker et Garretsen (2012).

28 Banque mondiale (2008).

nettement à la baisse chez l'exploitant agricole, même si celui-ci habitait à 40 km d'une route pavée.<sup>29</sup> La hausse de rentabilité induite par l'accès à des routes permet aussi une augmentation de la valeur des terres du fermier.<sup>30</sup> Il n'est pas surprenant que l'accès aux marchés permette une plus grande diversification économique dans les zones rurales et fournisse une incitation pour que les fermiers adoptent des technologies de production modernes<sup>31</sup>.

### *Réorienter les dépenses gouvernementales vers des biens publics.*

D'après des travaux de recherche en Amérique latine et dans les Caraïbes, il est urgent de réorienter les dépenses gouvernementales vers la fourniture de biens publics, plutôt que de privilégier des groupes spécifiques de producteurs comme c'est le cas actuellement. Sur la période 1985-2001, 51 % en moyenne des dépenses publiques dans les zones rurales correspondaient à des subventions au secteur privé. Une réaffectation de 10 % des dépenses gouvernementales consacrées aux subventions vers des biens publics augmenterait le revenu agricole par habitant d'environ 2,3 %, sans dépense supplémentaire.<sup>32</sup> Ces résultats issus d'une étude comparative dans les pays d'Amérique latine corroborent des analyses menées en Asie, où les dépenses consacrées aux infrastructures rurales, à la recherche agronomique et à la vulgarisation ont conduit à une nette réduction de la pauvreté. Les gouvernements d'Afrique subsaharienne et ceux d'autres régions en développement ont beaucoup investi dans des entreprises d'État (parapubliques) pour prendre en charge la commercialisation, fonction assurée par le secteur privé avec plus d'efficacité. L'investissement public, en évinçant le secteur privé, a fortement affaibli la performance globale du secteur agricole. Même si la situation s'est améliorée avec le temps, les entreprises publiques demeurent plus impliquées qu'elles ne le devraient dans l'achat des intrants et la commercialisation des produits du secteur agricole.

Au cours des cinquante dernières années, de nombreuses régions d'Asie ont connu à la fois des gains de productivité remarquables et une réduction de la pauvreté. En revanche, la croissance soutenue de la productivité n'a pas été atteinte pour la majeure partie de l'Afrique. Quels enseignements les responsables politiques africains peuvent-ils tirer de l'expérience asiatique ? Naturellement, les contextes africains et asiatiques diffèrent sur plusieurs aspects. Il est toutefois instructif de comprendre comment les investissements publics et les politiques mises en œuvre se conjuguent dans de nombreux pays asiatiques, et l'importance que cela revêt pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté. Tels ont été les principaux facteurs de réduction de la pauvreté : l'investissement productif pour le développement et la diffusion des améliorations technologiques, une plus grande connectivité dans les zones rurales, et le développement de l'irrigation. En Inde, l'efficacité des subventions a évolué au fil du temps : alors qu'ils étaient élevés dans les premières années de la Révolution verte, les rendements ont ensuite rapidement décliné. Les subventions sur le prix des engrais, à l'énergie et à l'irrigation ont été les moins utiles durant ces quatre décennies. Les enseignements des études menées dans d'autres régions peuvent servir aux pays d'Afrique subsaharienne pour lutter contre la pauvreté et renforcer la croissance du secteur agricole.

### *Cibler les dépenses pour réduire la pauvreté*

Il existe des marges de manœuvre considérables pour concevoir des investissements ayant un impact plus fort sur la réduction de la pauvreté. La construction de routes rurales et d'infrastructures d'irrigation pourrait être géographiquement ciblée sur des régions touchées par la pauvreté. La recherche pourrait être orientée vers les récoltes, l'élevage et les technologies les plus susceptibles d'être utiles aux pauvres, plutôt que vers les cultures d'exportation, par exemple. Les efforts pour connecter les exploitants agricoles aux marchés pourraient être concentrés sur les petits exploitants. Les analyses montrent que de tels investissements seraient très avantageux pour la croissance économique et pour la réduction de la pauvreté (encadré 3.6).

29 Delgado, Minot et Tiongo (2005).

30 Jacoby (2000).

31 Gachassin, Najman et Raballand (2010); Mu et van de Walle (2007).

32 Lopez et Galinato (2007); Valdes (2008).

**ENCADRÉ 3.6 :** Impacts des différentes options politiques visant à accroître la productivité agricole en Afrique subsaharienne

Des travaux de recherche récents ont quantifié l'amélioration de la productivité résultant des réformes politiques et de plusieurs types d'investissements agricoles. Bien qu'un développement global du secteur agricole en Afrique nécessite des investissements dans plusieurs domaines, la décomposition de la productivité totale des facteurs (PTF) montre que les améliorations de la productivité en Afrique subsaharienne ont été induites par des investissements dans le développement des technologies, une adoption plus large des nouvelles technologies et des réformes politiques pour renforcer l'initiative économique des exploitants agricoles (tableau B3.6.1)

**TABLEAU B3.6.1 :** Facteurs de la productivité en Afrique subsaharienne

Facteur	Contribution à la croissance cumulée PTF (%)
Recherche et développement dans l'agriculture	51
Amélioration des termes de l'échange des produits agricoles vis-à-vis des marchés	20
Réduction des conflits	18
Augmentation de l'éducation des exploitants agricoles	8
Traitement des populations adultes infectées par le VIH/sida.	2

Sources : Fuglie et Rada 2013 ; Fan, Gulati et Thorat 2008

Les investissements doivent faire suite à des décisions conscientes en matière de conception et de ciblage des programmes de dépenses ; il est en outre probable qu'il faille trouver des compromis entre les objectifs de répartition et la stimulation de la croissance du PIB agricole. Bien entendu, ce type de ciblage en faveur des pauvres présente des limites puisque les investissements bénéficieront de manière uniquement indirecte aux personnes pauvres sans terre. À notre connaissance, il n'existe aucune étude plurinationale exhaustive évaluant dans quelle mesure les politiques de dépenses actuelles tirent avantage des possibilités de ciblage favorable aux pauvres. Des données empiriques suggèrent que de telles décisions sont effectivement prises consciemment (par exemple, presque tous les projets de la Banque mondiale visant à renforcer les liens avec le marché ciblent les petits exploitants), mais il est incontestablement possible de faire mieux.

En Afrique subsaharienne, les femmes représentent une grande proportion de la main-d'œuvre agricole. Pourtant, on constate invariablement que leur productivité est inférieure à celle de leurs homologues masculins. Cet écart de productivité agricole entre les sexes, mesuré par la valeur de produit agricole par unité de terre cultivée, oscille entre 4 et 25 % en fonction du pays et du produit cultivé. Cette différence existe car les femmes ne disposent souvent pas d'un accès égal aux principaux intrants agricoles tels que les terres, la main-d'œuvre, les connaissances, les engrais et les semences améliorées. Toutefois, cet écart ne résulte pas uniquement d'un accès inégal aux intrants : le rendement que les femmes tirent de leurs intrants est, lui aussi, inégal.

La persistance de cet écart entre les sexes semble suggérer que les politiques et les programmes agricoles actuels ne s'attaquent pas efficacement aux contraintes sous-jacentes. Il est crucial de reconnaître que les hommes et les femmes rencontrent des contraintes différentes qui les empêchent d'améliorer leurs pratiques agricoles et qu'il est peut-être nécessaire de repenser les programmes, d'y injecter des idées innovantes et de les mettre à l'essai afin de surmonter les contraintes spécifiques aux femmes (voir encadré 3.7).

Un nouveau rapport du Laboratoire d'innovation pour l'égalité des sexes en Afrique quantifie le coût de la différence entre les sexes dans le secteur agricole et les gains que les économies et les communautés pourraient éventuellement réaliser en comblant cet écart au Malawi, en Tanzanie et en Ouganda. Cette étude révèle qu'il serait possible d'augmenter le produit intérieur brut de 100 millions USD au Malawi, 105 millions USD en Tanzanie et 67 millions USD en Ouganda en comblant cet écart. Selon ce rapport, ces gains auraient d'autres effets positifs en matière de développement, tels qu'une réduction de la pauvreté et une plus grande sécurité alimentaire. Qui plus est, l'augmentation de la production agricole pourrait se traduire par une baisse du prix des denrées alimentaires susceptible de contribuer à une meilleure nutrition en permettant aux personnes pauvres d'acheter des produits alimentaires en plus grand nombre et de meilleure qualité. Par conséquent, le rapport suggère que 238 000 personnes pourraient échapper à la pauvreté au Malawi, 80 000 en Tanzanie et 119 000 en Ouganda. L'estimation de la valeur monétaire de cet écart entre les sexes met en lumière l'ampleur des gains réalisables grâce à la conception de politiques plus efficaces qui renforceraient la capacité des femmes à se servir de l'agriculture pour qu'elle-même et leur famille puissent sortir de la pauvreté et contribuer à la croissance économique.

Cette étude conclut également que, dans ces pays, l'écart entre les sexes peut être imputé à trois principaux facteurs. La première cause de cet écart—et la plus importante—provient de l'inégalité d'accès à la main-d'œuvre familiale masculine. En effet, la majorité des femmes chargées de la gestion d'une exploitation agricole sont veuves, séparées ou divorcées, ce qui constitue l'une des raisons principales de ce moindre accès à la main-d'œuvre familiale masculine. Deuxièmement, les agricultrices sont moins susceptibles de cultiver des produits destinés à l'exportation que les hommes, qui, après avoir cultivé ce type de produits, en tirent des bénéfices plus élevés en les vendant sur le marché. Enfin, dans ces trois pays, l'accès des femmes aux outils et aux machines agricoles est sensiblement inférieur à celui des hommes. Si les futures politiques prennent en compte ces facteurs à l'origine de l'écart entre les sexes, elles engendreront alors des programmes qui permettront d'accroître plus efficacement la productivité agricole.

L'objectif est de définir des approches innovantes et efficaces pour combler l'écart entre les sexes. À ce jour, les recherches ont apporté un éventail de solutions et d'idées prometteuses à mettre à l'essai. Par exemple, un petit coup de pouce pourrait être donné aux agricultrices sous la forme de remises, octroyées au moment opportun, pour les encourager à acheter des engrais, ou des formations agricoles pourraient être dispensées, par le biais de champs-écoles ou d'applications sur téléphone mobile, là où vivent les agricultrices. Les futures recherches devraient se pencher sur les impacts relatifs de politiques et de programmes spécifiques, ainsi que sur la rentabilité afin de quantifier leurs avantages nets.

*Préparé par Niklas Buehren et Rachel Coleman.*

Source : Banque mondiale et Nations Unies 2016.

## Répondre aux nouvelles priorités liées au changement climatique

En matière de dépenses publiques, les politiques devront rester souples pour faire face aux défis à venir. Concernant le secteur agricole, aucun défi n'est probablement plus urgent que celui du changement climatique, qui pose une menace pour l'agriculture dans le monde entier, mais plus encore en Afrique subsaharienne en raison du manque de résilience des agriculteurs pauvres. Les prévisions suggèrent une chute des rendements de 5 % sur le court terme, qui pourrait atteindre 15 à 20 % pour toutes les cultures et dans toutes les zones de l'Afrique subsaharienne d'ici la fin du siècle. L'agriculture contribue également fortement aux émissions de gaz à effet de serre, en particulier par la déforestation. À cet égard, l'Afrique est la seule région où la majorité de l'augmentation de la production a eu lieu grâce à l'expansion des terres cultivées, le plus souvent aux dépens des forêts. Le continent africain, comme le reste du monde, a donc besoin d'un secteur agricole plus résilient au climat afin d'atteindre trois objectifs : améliorer la productivité agricole, atténuer les émissions de gaz à effet de serre et aider les agriculteurs à s'adapter au changement climatique.

La plupart des investissements visant à atténuer le changement climatique (croissance à faible intensité de carbone) et à s'y adapter (renforcement de la résilience) devront être effectués par les agriculteurs et d'autres acteurs privés. Cependant, les pouvoirs publics devront faire preuve de volontarisme en matière de politiques, de planification et d'investissement afin de fournir des informations et de mettre en place des mesures incitatives ainsi qu'un environnement propice en vue d'encourager les communautés, les ménages et le secteur privé à changer leur comportement et leurs choix en matière d'investissement. De nombreux investissements résilients au climat seront peu différents des choix d'investissement productif, même en ignorant la question du changement climatique. Le renforcement de la résilience apporte des avantages généraux dans tous les cas, mais la valeur des investissements résilients au climat est amplifiée par les changements qui seront induits par le réchauffement climatique.

## CORRIGER L'ATTENTION EXCESSIVE PORTÉE ACTUELLEMENT AUX SUBVENTIONS DES ENGRAIS IMPRODUCTIFS

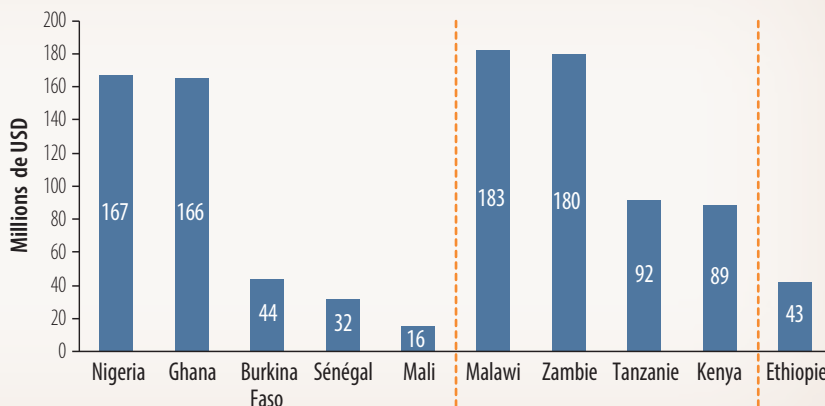
### *Les subventions regagnent du terrain*

En Afrique, la résurgence des programmes de subventions aux intrants est sans doute l'évolution la plus importante de ces dernières années dans le domaine des politiques relatives aux dépenses publiques agricoles. Ensemble, dix États africains consacrent plus d'un milliard de dollars par an aux seules subventions aux intrants (figure 3.11), principalement aux engrais. Ces programmes ont été presque éliminés au cours de la période d'ajustement structurel de l'Afrique pendant les années 1990. Toutefois, ils ont depuis fait un retour en force, dû en partie à l'attachement que certains dirigeants africains continuent de nourrir pour les subventions—

bien qu'ils subissent des pressions pour les éradiquer—et en partie aux incertitudes relatives à l'approvisionnement alimentaire au cours de la période d'instabilité des prix mondiaux des denrées alimentaires et des engrais en 2007-08. Toujours très populaires parmi les dirigeants africains, les subventions aux engrais demeurent un moyen très visible d'apporter un appui à leurs concitoyens.

Les gouvernements des dix plus grands pays d'Afrique consacrent chaque année 1,2 milliard de dollars pour les seules subventions aux intrants.

**FIGURE 3.11** : Dépenses en subventions aux intrants pour une sélection de pays, 2014



Source : Goyal et Nash 2016

### *L'utilisation d'engrais est supposément sous-optimale*

La justification économique des subventions aux intrants s'appuie principalement sur le fait que le recours aux engrais est sous-optimal sur la plupart du continent africain, en raison des contraintes liées au crédit et à la diffusion d'informations. Certains affirment que les subventions pourraient permettre de surmonter ces problèmes en réduisant les coûts encourus par les agriculteurs et les obstacles sur le plan de l'abordabilité, de l'accès et de l'apprentissage. Cette justification se base souvent sur le fait que les engrais sont utilisés de manière beaucoup moins intensive en Afrique que dans les autres régions, notamment en Asie, et que l'utilisation d'engrais sur les parcelles de démonstration donne des rendements élevés.

Toutefois, certains éléments nous conduisent à remettre en question l'hypothèse d'une utilisation sous-optimale. Les données expérimentales recueillies sur les champs gérés par des agriculteurs indiquent des taux de réponse considérablement inférieurs par rapport aux champs gérés par des chercheurs. Sur les parcelles de démonstration, les plantes sont cultivées dans des conditions beaucoup plus optimales que celles de la plupart des champs d'agriculteurs, avec un sol de meilleure qualité et une eau plus abondante. Cependant, sur la majeure partie du continent africain, la gestion de l'eau est peu répandue et les sols sont dégradés, ce qui inhibe fortement la réactivité des cultures face à une utilisation plus intensive d'engrais chimiques.<sup>33</sup> Les comparaisons hâtives entre l'Afrique et l'Asie concernant le taux moyen d'utilisation d'engrais, qui suggèrent qu'un taux d'utilisation plus élevé en Afrique pourrait produire des résultats comparables à ceux de l'Asie, peuvent s'avérer particulièrement trompeuses. En effet, les débats politiques concernant la faible productivité africaine tendent à surévaluer l'importance de l'utilisation d'engrais et à sous-évaluer celle des mauvaises pratiques agricoles et de la pratique de l'agriculture pluviale, qui limitent la capacité des agriculteurs africains à utiliser les engrais d'une manière aussi avantageuse que dans d'autres régions.<sup>34</sup>

Les données des périodes de forte croissance agricole en Asie du Sud indiquent que les subventions aux engrais ont joué un rôle mineur, voire nul, dans l'essor de la productivité.<sup>35</sup> Les études menées dans quatre pays asiatiques (Bangladesh, Inde, Indonésie et Pakistan) ont conclu que les subventions aux engrais ne jouaient pas un rôle important dans l'adoption de technologies par les agriculteurs. En revanche, la recherche technologique, l'extension de l'irrigation et d'autres investissements tels que les routes ont été identifiés par ces études comme les principaux facteurs de croissance.<sup>36</sup> À l'apogée de la Révolution verte, les agriculteurs de trois de ces quatre pays (à l'exception du Bangladesh) payaient une taxe nette sur les engrais (c'est-à-dire que le prix des engrais sur le marché intérieur était plus élevé que sur le marché mondial). Cela suggère que l'adoption de technologies au cours de cette révolution était motivée par la rentabilité et non pas par les subventions.<sup>37</sup>

### *Les rendements des subventions sont faibles et variables*

Les données d'enquêtes menées auprès des exploitations ont été recueillies au sujet de certains des plus grands programmes de subventions aux intrants d'Afrique subsaharienne (en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Malawi, au Nigéria, en Tanzanie et en Zambie).<sup>38</sup> L'analyse de ces données a abouti à plusieurs conclusions dont les implications sont importantes pour les politiques :

- Le taux de réponse des cultures des petits exploitants est fortement variable et généralement faible en raison de l'incapacité de ces derniers à utiliser les engrais de manière efficace et rentable. La faible disponibilité de l'eau et la mauvaise qualité du sol, les retards chroniques de livraison des engrais, les mauvaises pratiques de gestion et l'insuffisance des intrants complémentaires empêchent les exploitants d'obtenir un taux plus élevé d'efficacité des engrais.
- L'augmentation de l'utilisation totale d'engrais est inférieure à sa répartition sur l'ensemble du programme. Même avec des subventions « intelligentes », l'évincement des ventes d'engrais commerciaux ainsi que le détournement et le vol purs et simples demeurent de grands problèmes.
- Il est peu probable que les subventions atteignent efficacement leurs différents objectifs. Il est souvent allégué que les subventions aux engrais sont souhaitables pour stimuler la production agricole et aider les exploitants pauvres. Toutefois, de nombreuses données indiquent que la plupart des avantages restent hors de portée des exploitants pauvres (le ciblage est régressif relativement à la possession d'actifs et la surface des terres agricoles) tandis que, sur le plan de la production alimentaire globale, les gains ont été transitoires et très inférieurs aux coûts (tableau 2).

33 Christaenson et Kaminski (2015).

34 Jayne et al. (2013).

35 Gautam (2015) ; Fan, Gulati et Thorat (2008).

36 Smith et Urey (2002) ; Rashid et al. (2013).

37 Rashid et al. (2013).

38 La plupart des travaux empiriques se rapportent aux composantes de ces programmes relatives aux engrais. Alors que de nombreux programmes distribuaient ensemble des sacs d'engrais et de semences, le coût des engrais était de 10 à 14 fois plus élevé que celui des semences.

**TABLEAU 3.2** : Les avantages sont mineurs relativement aux coûts, et ce sont les exploitants les plus riches qui en profitent (preuves sommaires des impacts tirées d'enquêtes auprès d'exploitations et de ménages)

Pays	Caractéristiques des ménages bénéficiaires d'engrais subventionnés	Rapport coût-avantage financier	Rapport coût-avantage économique
Malawi	Les ménages disposant de plus grandes propriétés foncières et d'un plus grand nombre d'actifs reçoivent plus d'engrais subventionnés	0,62	0,80
Zambie	Les ménages disposant de plus de terres reçoivent légèrement plus d'engrais subventionnés	0,56	0,92
Kenya	Les ménages disposant de plus grandes propriétés foncières reçoivent plus d'engrais subventionnés	0,79	1,09

Remarque : Les estimations des rapports se basent sur des taux de réponse estimés sur cinq ans. Les rapports indiqués ici se basent sur des calculs de référence, en apportant des ajustements à l'effet partiel moyen d'un kilogramme d'engrais subventionné sur l'utilisation totale d'engrais par le petit exploitant, comme suggéré par Chirwa et Dorward (2013) et Jayne et coll. (2013). Seuls les coûts des engrais sont pris en compte tandis que les rendements signalés sont ceux qui ont été observés en utilisant à la fois les engrais et les semences. Pour cette raison, les avantages de la seule utilisation d'engrais sont surestimés si bien que les rapports coût-avantage peuvent être considérés comme des limites supérieures de ce rapport pour les engrais subventionnés.

Les subventions sont souvent administrées de manière à être seulement ou principalement mises à disposition des producteurs d'un petit nombre de cultures vivrières. Cela renforce le biais des politiques au détriment de la diversification des cultures. L'encouragement de la monoculture rend la production moins nutritive, exacerbe l'épuisement des sols et accentue la vulnérabilité des petits exploitants aux événements climatiques défavorables.

### *Ajouter des investissements différents et complémentaires au dosage des politiques*

Dans les régions où les engrais ou d'autres technologies de production modernes sont effectivement sous-utilisés, de nombreux leviers politiques permettraient d'encourager leur adoption. Le choix des meilleurs instruments est, dans une large mesure, fonction des contraintes existantes. Si le principal goulet d'étranglement est le manque de choix des exploitants en matière de technologies d'intrants adaptées aux principaux systèmes agroécologiques d'un pays, la meilleure solution pourrait être de donner la priorité aux réformes réglementaires pour encourager les transferts de technologie depuis l'étranger ou d'investir dans la recherche nationale. Si le problème est le manque d'informations du côté des exploitants, la vulgarisation pourrait être le meilleur levier politique. Si le manque de trésorerie des exploitants pour acheter des intrants est l'une des causes sous-jacentes de la faible utilisation d'engrais, il est possible de surmonter ce problème en promouvant efficacement la création et l'expansion de marchés ruraux du crédit (y compris un appui au développement du marché foncier). On peut faire beaucoup en utilisant de manière innovante les services bancaires et les nouvelles applications des technologies de l'information.

Plusieurs pays ont récemment mis en œuvre des réformes visant à améliorer l'efficacité et l'efficacités de leurs programmes de subvention aux intrants. Ils ont, par exemple, remplacé les mécanismes publics de passation de marchés et de versement par des mécanismes privés. Ils ont même mis en place des systèmes électroniques de versement des subventions (comme au Nigéria). Ces évolutions semblent aller dans la bonne direction. Cependant, il n'existe pas encore de données empiriques fiables pour évaluer si, sous l'effet de ces changements, la performance des programmes s'est sensiblement améliorée, et encore moins si le rapport coût-avantage, jusqu'alors négatif, est devenu positif. De plus, certains des résultats avancés rappellent ceux affirmés pour la génération précédente de subventions intelligentes, qui se sont avérés exagérés. S'il demeure utile de suivre de près ces nouvelles réformes, on ne peut pas les considérer comme de bons modèles sur lesquels baser les décisions de dépenses tant que leur efficacité n'a pas été prouvée.

Malgré les nombreuses données indiquant que même les subventions aux engrais « intelligentes » se sont rarement traduites par des avantages proportionnels à leur coût budgétaire, elles demeurent une option politique attrayante. Là où les subventions sont toujours utilisées, elles devraient au moins être réduites à un poste modeste des budgets agricoles nationaux, s'accompagner d'une stratégie de sortie bien définie et être

associées à des dépenses complémentaires. Sur le long terme, aucun programme ne parviendra à accroître durablement l'utilisation d'engrais tant qu'il ne sera pas rentable pour les exploitants de s'en procurer sur les marchés commerciaux une fois qu'ils ne sont plus éligibles au programme de subvention. Cela nous ramène donc à la question des investissements complémentaires. Pour stimuler la demande, il faudra baisser les prix des engrais à la ferme en Afrique, où ils demeurent élevés par rapport aux autres régions. Les implications pour les priorités de dépense des pouvoirs publics sont évidentes : les dépenses doivent viser la simplification logistique ainsi que la réduction des coûts et des risques dans les chaînes d'approvisionnement en engrais.<sup>39</sup> La plupart de ces investissements conviennent mieux au secteur privé, mais les pouvoirs publics peuvent consolider ces efforts en améliorant l'infrastructure de distribution des engrais, en réduisant les obstacles réglementaires et en améliorant la rentabilité par la réduction des coûts de transport (voir l'encadré 3.3).

Il faudra améliorer la recherche et la vulgarisation, mais aussi investir dans l'analyse et la cartographie des sols afin d'améliorer la gestion de leur fertilité et, ainsi, accroître les taux de réponse des engrais.<sup>40</sup> Par exemple, la promotion des engrais au cours des périodes de forte productivité agricole en Asie et en Amérique du Sud a permis de faire face aux contraintes systémiques de productivité grâce à des investissements intégrés dans les nouvelles technologies, des services de vulgarisation, l'irrigation et les liens avec les marchés. En Afrique subsaharienne, l'impact pourrait être plus fort avec le niveau de dépenses actuel si les pays cessaient de privilégier autant les subventions aux engrais pour favoriser une série d'investissements complémentaires. La réforme de la conception et de la mise en œuvre de ces programmes de subventions, accompagnée en parallèle d'un rééquilibrage des dépenses publiques en faveur des biens et des politiques publics essentiels et à rendement élevé, pourrait dégager d'immenses dividendes. L'Alliance pour une révolution verte en Afrique a mis en place un programme sur la santé des sols tandis que certains pays (dont le Kenya et le Nigéria) mettent à l'essai des conceptions de programme pour déployer ces services sur le terrain et les intégrer aux programmes de subventions aux engrais (encadré 3.8).

En Afrique subsaharienne, la plupart des stratégies de développement rural concernent l'amélioration de la productivité des petites exploitations. Cette approche offre des avantages évidents, car elle exploite des ressources déjà présentes dans les communautés rurales (principalement les terres, la main-d'œuvre familiale, les connaissances agricoles et le capital social) tandis que les lentes dynamiques de la transformation économique et de la restructuration des exploitations sont à l'œuvre. Surtout, l'augmentation de la productivité des petits exploitants permet d'accélérer la croissance économique et de compléter les programmes qui préparent les travailleurs ruraux à des emplois dans d'autres secteurs.

À l'exception possible de la mécanisation, les technologies qui améliorent la productivité globale des petites exploitations aident habituellement les exploitants à obtenir des rendements plus élevés. En Afrique subsaharienne, les écarts de rendement sont, en général, élevés. Parvenir à les combler, même partiellement, pourrait avoir un impact sensible sur l'approvisionnement alimentaire local et mondial. Une approche prudente et transparente de la promotion de nouvelles exploitations commerciales, établies sur des ressources foncières sous-utilisées, peut contribuer à améliorer l'approvisionnement alimentaire au cours du temps. Cette approche implique toutefois des avantages moindres en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté et est de nature à exercer de plus fortes pressions sur les ressources naturelles et les écosystèmes de l'Afrique.

Dans cette quête d'une plus grande productivité des petits exploitants, l'élaboration et la dissémination de nouvelles technologies jouent un rôle essentiel. Dans le cas de la Révolution verte asiatique, un petit ensemble de technologies a eu un impact transformationnel sur des communautés rurales et des systèmes alimentaires qui étaient contraints par la surface des terres et largement structurés autour du blé et du riz. En Afrique subsaharienne, les conditions agroclimatiques et du marché sont plus diverses, de même que les systèmes alimentaires. Par conséquent, l'Afrique a besoin d'un ensemble plus large de technologies adaptées à ses différentes géographies pour impulser sa Révolution verte. Ce contexte a pour effet d'augmenter les coûts de développement et de mise à l'essai des nouvelles technologies puis de la dissémination de celles qui répondent aux besoins des exploitants.

**ENCADRÉ 3.8 :**  
Le rôle central des petites exploitations dans les stratégies de développement rural en Afrique

39 Jayne et al. (2013).

40 Drechsel et al. (2001) ; Tiftonell et Giller (2013).

### ENCADRÉ 3.8

Suite

Les enseignements tirés des champs des cultivateurs de maïs et de riz en Afrique subsaharienne illustrent ces questions. Dans le cas du riz cultivé dans les basses terres, les technologies de fertilisation des semences qui ont transformé de nombreux systèmes alimentaires asiatiques ont donné de bons résultats avec les systèmes d'irrigation bien gérés. Toutefois, ces technologies ne sont pas suffisantes pour changer de manière significative la vie de la plupart des cultivateurs de riz d'Afrique subsaharienne puisque la plupart des producteurs de la région pratiquent la riziculture pluviale. Des recherches suggèrent néanmoins que, dans de nombreuses communautés, il est possible d'améliorer les rendements de la riziculture pluviale par le biais des semences et des engrais, mais aussi en recourant à des pratiques agronomiques améliorées.

Quant au maïs, les différences sur le plan des risques, des marchés et des conditions de culture aident à expliquer les immenses divergences parmi les exploitants en ce qui concerne l'utilisation d'engrais et de semences à haut rendement. Cette hétérogénéité explique également en partie pourquoi les programmes de promotion technologique basés sur un seul ensemble de technologies ont eu un succès limité en Afrique, alors qu'ils ont eu un effet transformationnel en Asie. Cependant, comme l'illustre l'exemple des cultivateurs de maïs sur les hautes terres du Kenya, des systèmes autochtones hybrides basés sur un matériel génétique amélioré et une gestion améliorée des ressources peuvent compléter les technologies traditionnelles de fertilisation des semences.

Dans leur ensemble, les données disponibles suggèrent que les stratégies visant à stimuler la productivité des petits exploitants constituent une bonne approche, d'autant plus lorsqu'elles sont associées à des politiques qui aident les familles à se préparer à des emplois hors du secteur agricole. La tâche qui vise à construire, cataloguer et disséminer l'ensemble complet des technologies nécessaires pour impulser un changement transformationnel représente un défi pour les gouvernements africains et la communauté du développement. Malgré cela, il existe des preuves tangibles de réussite locale, certaines données indiquant que les écarts de rendement se sont réduits ces dernières années. L'exploration d'autres stratégies, axées sur les technologies de gestion des ressources et les innovations autochtones, peut accélérer l'évolution verte de l'Afrique.

Source : Larson, Muraoka et Otsuka 2016.

### *Relever le défi des données et du manque de preuves*

La qualité des politiques et des investissements est proportionnelle à celle des données et éléments d'information qui les inspirent. Or obtenir des données de qualité constitue souvent un véritable défi. La question des données a récemment été au centre de toutes les attentions<sup>41</sup> dans la lutte contre la pauvreté<sup>42</sup> mais cette problématique concerne tout autant l'agriculture. D'une part, l'environnement de l'agriculture africaine est en perpétuelle évolution (hausse des revenus, urbanisation et changement climatique) et les perceptions antérieures deviennent rapidement obsolètes. D'autre part, cela fait longtemps que la base d'information sur l'agriculture en Afrique est insuffisante<sup>43</sup>.

Plusieurs initiatives ont été lancées pour remédier à cette situation, comme la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurale, et les plans d'action régionaux qui en découlent. L'Enquête permanente sur les conditions de vie - enquête agricole intégrée (EPCV-EAI) est une autre initiative, réalisée à plus petite échelle et davantage centrée sur l'innovation dans la collecte des données auprès des ménages agricoles. L'EPCV-EAI aide les instituts nationaux de la statistique à collecter des données auprès des ménages, sur un minimum de quatre séries d'enquêtes par panel menées entre 2008 et 2020 dans six à huit pays africains. Cette initiative offre une opportunité unique de confronter notre perception de la situation actuelle de l'agriculture en Afrique à la réalité du terrain, ce qui correspond à l'objectif d'un consortium international de chercheurs dirigé par la Banque mondiale dans le cadre du projet Agriculture in Africa Telling Facts from Myths<sup>44</sup>. Les résultats soulignent à quel point il est important d'investir dans des collectes régulières de données et dans l'analyse permanente des idées reçues, afin de confirmer, adapter et éventuellement revoir les orientations ou de soulever de nouvelles problématiques. À titre d'exemple, trois des préoccupations politiques abordées dans ce projet de recherche sont présentées dans l'encadré 3.9.

41 Par exemple, pour les statistiques macroéconomiques, voir Jerven (2013) ; Devarajan (2013).

42 Beegle et al. (2016).

43 Carletto, Joliffe et Banerjee (2015).

44 Les six pays étudiés sont l'Éthiopie, le Malawi, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda et la Tanzanie. Pour plus d'information, veuillez vous rendre sur <http://www.worldbank.org/en/programs/africa-myths-and-facts#1>.

Technologie. Du fait de la pression démographique et de l'expansion des marchés urbains, on aurait pu s'attendre à une intensification marquée de la production agricole africaine. Or on observe que ce phénomène ne s'est pas produit avec la même ampleur en Afrique que dans les autres régions en développement. Si la pratique de la jachère a disparu, le recours à des intrants modernes (engrais, variétés de semences améliorées et autres produits agrochimiques) et technologies nouvelles (irrigation et mécanisation) accuse un certain retard. Pour autant, la vision orthodoxe des agriculteurs africains utilisant peu les moyens de production modernes semble exagérée. Bien que bon nombre de petits exploitants utilisent encore des technologies rudimentaires dans leurs fermes, le recours aux engrais chimiques dans certains pays a fortement augmenté, avec plus de 40 % des agriculteurs utilisant des engrais chimiques en Éthiopie, au Malawi et au Nigeria. Dans l'ensemble des pays de la région, le recours à l'irrigation et au tracteur reste marginal (Sheahan et Barrett 2014). Ces données nous fournissent deux indications importantes. Premièrement, bien que les agriculteurs utilisent des moyens de production modernes, ils ne parviennent pas à les combiner efficacement pour tirer le meilleur profit de leur utilisation conjointe. Les ménages agricoles répartissent les moyens de production sur l'ensemble de l'exploitation au lieu de les concentrer sur un seul et même emplacement, se privant ainsi d'importantes synergies. Deuxièmement, l'utilisation intensive d'engrais pourrait se révéler une option peu rentable pour de nombreux agriculteurs. Une étude réalisée au Nigeria auprès de producteurs de maïs sur l'utilisation d'engrais a montré par exemple que, outre la faible productivité physique marginale de l'engrais (7,5 kilos de maïs par kilo d'engrais azoté, contre environ 17 kilos en Afrique orientale et australe et jusqu'à 50 kilos si l'on suit les protocoles des chercheurs), les coûts d'achat de l'engrais (notamment les coûts de transport) réduisent encore sa rentabilité, rendant l'utilisation additionnelle d'engrais non rentable pour de nombreux agriculteurs au Nigeria (Liverpool-Tasie et al. 2015). De tels éclairages, tirés des microdonnées, sont essentiels pour la compréhension des comportements des agriculteurs et l'élaboration de politiques efficaces. Ils remettent en question l'idée que le recours aux engrais est peu répandu (idée basée sur des comparaisons simplistes avec l'utilisation des engrais sur les autres continents). Ils soulignent également l'importance des interventions intégrées (accès à l'utilisation des intrants, à la vulgarisation et aux marchés).

Productivité du travail. Comme indiqué au début de la présente section sur l'agriculture, la priorité politique en Afrique doit porter sur l'amélioration de la productivité agricole - de la terre et du travail. Dans le même temps, il est traditionnellement admis que le travail est intrinsèquement bien moins productif dans l'agriculture que dans tout autre secteur économique, et qu'il y a tout à gagner à transférer le travail hors du secteur agricole (sans trop investir dans l'augmentation de la productivité au sein du secteur agricole). Cependant, les données analysées dans le cadre du projet *Myths and Facts* révèlent que cette idée reçue est un mythe. Alors que les comptabilités nationales déclarent que le travail est six fois plus productif dans les secteurs non agricoles que dans le secteur agricole, les données récoltées au niveau des exploitations indiquent qu'il n'est que trois fois plus productif. Ceci dit, même ces résultats sont trompeurs. À partir du moment où l'on mesure la production par heure de travail, il n'y a pratiquement plus d'écart. Cela s'explique par le fait que les travailleurs agricoles travaillent moins d'heures (700 heures par travailleur et par an) que les travailleurs des secteurs non agricoles (1 850 heures). Ces écarts de productivité par travailleur reflètent des différences en matière d'emploi plutôt que de production par heure de travail (McCullough 2015). Ainsi, la motivation pour sortir du secteur agricole repose sur la perspective de pouvoir travailler davantage. Dans le secteur agricole, les heures travaillées sont contraintes ou réduites, vraisemblablement en raison du caractère saisonnier de la production.

*Saisonnalité.* Si tout le monde s'accorde à reconnaître l'influence de la saisonnalité sur les moyens d'existence en Afrique, on y prête étonnamment peu d'attention. Le caractère saisonnier de la production agricole se manifeste notamment au niveau des prix. Une meilleure intégration des marchés alimentaires intérieurs aujourd'hui peut expliquer en partie le manque d'intérêt porté à la saisonnalité. Mais on constate également qu'il existe peu de données systématiques sur l'ampleur de la saisonnalité des prix alimentaires, et que les données disponibles sont souvent dépassées. En conséquence, « même si nous connaissons tous ce phénomène de saisonnalité », « ce que nous savons précisément » reste encore très flou. En utilisant des modèles trigonométriques et des fonctions « en dents de scie » pour compenser certaines erreurs systématiques par excès sur les estimations d'écart saisonnier obtenues par la méthode courante des variables fictives mensuelles, les chercheurs du projet *Myths and Facts* ont démontré que la saisonnalité du prix des aliments de base pouvait être considérable, avec un écart de prix d'environ 33 % pour le maïs et de 16,5 % pour le riz entre les mois creux et les mois de pointe sur les 193 marchés

**ENCADRÉ 3.9**  
Suite

des sept pays africains étudiés. Cet écart est deux fois et demi plus important que sur les marchés internationaux de référence. La saisonnalité fluctue énormément selon les marchés, mais aucun marché ne connaît de variation moins importante que les marchés internationaux de référence. Ces conclusions confirment l'existence d'une saisonnalité extrêmement marquée, qui peut s'expliquer par une multitude de raisons, incluant les mauvaises manipulations post-récolte, l'insuffisance des infrastructures de stockage et l'absence d'intégration des marchés. L'analyse de suivi en Tanzanie démontre que la saisonnalité estimée des prix alimentaires se traduit également en variation saisonnière des apports caloriques d'environ 10 % pour les ménages pauvres en milieu urbain et les vendeurs nets de denrées alimentaires en milieu rural. L'ensemble de ces conclusions suggère que l'actuel désintérêt pour la saisonnalité dont fait preuve le monde politique est prématuré.

## GÉRER L'ÉCONOMIE POLITIQUE

### *Identifier les catégories de dépense à haut rendement qui restent sous-financées*

Certaines catégories de dépense ayant démontré leurs importants effets positifs sur la productivité et le bien-être sont souvent sous-financées. Des budgets plus conséquents sont en revanche consacrés à d'autres catégories donnant généralement des résultats défavorables. Pour expliquer cet écart entre l'impact des dépenses et leur prééminence dans le budget public, il faut comprendre comment les structures incitatives des agents, les caractéristiques des investissements et le contexte de gouvernance général dans lequel évoluent ces agents façonnent le processus d'allocation des ressources publiques. Les décisions budgétaires subiront toujours des influences politiques. Néanmoins, il est possible d'éviter ces conséquences en identifiant l'origine des biais susceptibles de conduire à des politiques inefficaces ou inefficaces.

### *Dépasser le statu quo*

De nombreux pays africains poursuivent depuis longtemps des politiques de taxation agricole implicites ou explicites qui se traduisent par un biais pro-urbain et anti-agriculture.<sup>45</sup> Cette situation peut notamment s'expliquer par les plus grandes difficultés auxquelles se heurtent les populations rurales pour organiser des actions collectives alors qu'elles sont dispersées et manquent de moyens pour communiquer facilement.<sup>46</sup> Cependant, s'il est possible de surmonter les difficultés liées à l'organisation d'actions collectives, alors l'union fait la force.<sup>47</sup> L'un des moyens d'atténuer—du moins partiellement—ce désavantage naturel dont pâtissent les populations rurales consiste à améliorer la base d'informations des principaux acteurs afin qu'ils puissent mieux comprendre les conséquences de différents choix politiques. Les processus politiques favorisent fréquemment le statu quo, au point que les politiques n'ayant aujourd'hui plus d'utilité continuent pourtant souvent être appliquées. Les autorités favorisent ce statu quo, car les bénéficiaires de la situation actuelle sont généralement les personnes qui exerçaient suffisamment d'influence pour garantir, à l'origine, l'adoption de ces politiques.<sup>48</sup> De plus, leur soutien politique a été renforcé par tous ceux qui ont modifié leur comportement pour bénéficier eux aussi de ces politiques après leur mise en application.<sup>49</sup>

### *Orienter les dépenses en fonction de leur visibilité*

Les types de dépense donnant des résultats particulièrement visibles et facilement attribuables sont plus attractifs. Il est plus facile de relier les investissements visibles dans l'infrastructure et les transferts monétaires ou en nature directs aux efforts et aux décisions des fonctionnaires publics. Ces investissements peuvent même être mis en lumière de manière avantageuse (par exemple, en ajoutant une étiquette sur un coupon d'engrais

<sup>45</sup> Krueger, Schiff et Valdes (1988) ; Anderson (2009).

<sup>46</sup> Olson (1985).

<sup>47</sup> Acemoglu et Robinson (2001).

<sup>48</sup> Fernandez et Rodrik (1991).

<sup>49</sup> Coate et Morris (1999).

indiquant qui est à l'origine de cette subvention) et se transformer ainsi en instruments efficaces au service du patronage.<sup>50</sup> En revanche, si un exploitant constate que la qualité des informations fournies par un nouvel agent de vulgarisation agricole s'est améliorée, il lui sera peut-être difficile de déterminer si cela est dû à la plus grande motivation qui anime ce nouvel agent ou à l'amélioration des processus du ministère de l'Agriculture en matière de sélection, de formation et d'incitation des agents de vulgarisation. Par exemple, les programmes d'irrigation à grande échelle au Mozambique sont plus attractifs que les programmes de petite envergure—en dépit de leur performance agricole pourtant plus faible—en raison de leur plus grande visibilité (qui les rend également plus facilement attribuables).<sup>51</sup>

### *Réduire les délais d'investissement*

Lorsqu'il existe un délai important entre le moment où les ressources sont affectées et le moment où les avantages se manifestent, les biens et les services concernés sont moins attractifs sur le plan politique pour plusieurs raisons. Plus un délai est long et moins le lien entre les décisions des responsables politiques et l'affectation des ressources par les agents publics est perceptible—mais il est possible que le mandat de ces responsables leur impose un horizon temporel restreint. Au regard des longs délais entre le moment où l'on décide d'investir dans la recherche et le moment où l'on en tire les fruits (délai qui se compte généralement en décennies plutôt qu'en années), la recherche agricole doit bénéficier d'un engagement de financement à long terme suffisant et durable. Cependant, les longs cycles de recherche coïncident rarement avec les courts cycles électoraux, les changements d'orientation politique et les modifications des allocations budgétaires publiques. Ainsi, l'impossibilité d'en tirer une reconnaissance politique sur le court terme dissuade les responsables de s'engager en faveur d'investissements de longue durée dans la R&D agricole, ce qui porte préjudice à la planification et aux résultats des futurs travaux de recherche.

Les investissements publics étant peu élevés, la recherche agricole est, dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, fortement dépendante des financements des bailleurs. Ceux-ci sont, par nature, de plus courte durée et ponctuels, provoquant ainsi souvent de grandes fluctuations dans les investissements agricoles annuels d'un pays. Contrairement aux longs délais nécessaires pour tirer les fruits de l'investissement dans la recherche, seuls quelques mois suffisent dans le cas des dépenses publiques visant à subventionner les intrants agricoles, entre le moment où les investissements sont réalisés et le moment où les engrais subventionnés sont livrés aux exploitants. Au Malawi, le délai entre le moment où la dépense est engagée et le moment où les exploitants reçoivent les engrais oscille généralement entre un à six mois<sup>52</sup>; au Ghana, ce même délai est d'environ quatre mois.<sup>53</sup> Cette situation est, de toute évidence, l'un des facteurs qui expliquent le biais en faveur des subventions au sein du dosage politique actuel.

### *Surveiller la corruption*

La prévalence de la corruption a généralement pour effet d'accroître la part des grandes dépenses d'investissement dans les dépenses totales. Les domaines de dépense publique impliquant de grandes dépenses dans l'infrastructure ou d'autres grands investissements en capitaux (par exemple, l'irrigation) donnent aux agents publics une opportunité, en échange d'un paiement privé, d'augmenter les chances d'un acteur privé de remporter des contrats ou de réduire les contraintes réglementaires imposées à cet acteur. La sous-performance des infrastructures d'irrigation dans les pays touchés par la corruption est également notoire pour une autre raison. En l'absence de paiements annexes, l'efficacité des mesures visant à inciter le personnel technique à entretenir correctement les structures se trouve fortement entravée. En effet, il est facile, dans un contexte d'insécurité, de tirer des rentes de l'accès à des systèmes d'irrigation opérationnels.<sup>54</sup>

50 Keefer et Khemani (2005) ; Chinsinga (2011).

51 Mogues et do Rosario (2015).

52 Chirwa et Dorward (2013).

53 Banful (2011).

54 Wade (1982) ; Walter et Wolff (2002).

## *Transformer les institutions budgétaires « verticales » en institutions plus participatives*

À ce jour, les mécanismes institutionnels visant à mieux orienter les dépenses en faveur des pauvres diffèrent tant sur le plan de leurs atouts que de leurs vulnérabilités et ont donné des résultats mitigés. Dans certains pays africains, les avantages potentiels de processus budgétaires participatifs sont entravés par un processus vertical dirigé étroitement par le parti au pouvoir, comme c'est le cas au Mozambique.<sup>55</sup> Des avantages similaires ont également été endigués par l'affectation de transferts provenant du gouvernement fédéral, notamment au Kenya et en Ouganda,<sup>56</sup> ou par des coûts d'administration et de maintenance élevés, comme en Ouganda.<sup>57</sup> Là où les décisions en matière de dépense sont décentralisées, il convient de mettre en place des mécanismes concrets pour renforcer la redevabilité électorale et garantir que les administrateurs locaux soient réactifs aux besoins des personnes et pas seulement des élites locales. Parallèlement, il faut aussi renforcer les capacités de gestion publique des élus locaux et mieux informer les citoyens au sujet des actions et de la performance des administrations locales. Il est possible d'atténuer les inefficiences et d'améliorer le ciblage des subventions grâce à des mesures opérationnelles—qui clarifient les critères d'éligibilité afin de les rendre moins ambiguës—accompagnées d'informations plus nombreuses et plus transparentes au sujet des localités ainsi que des ménages au sein de ces localités, répondant aux critères pour bénéficier de transferts.

## *Combattre l'inertie en matière d'élaboration des politiques*

Trop souvent, les pays se montrent incapables d'adopter et de mettre en œuvre les politiques pourtant reconnues comme nécessaires à un développement économique durable. De plus, pour les raisons décrites ici, on observe une forte inertie en matière d'élaboration des politiques. Comment est-il alors possible d'impulser le changement ?

### **Être prêt à saisir les occasions de réforme**

Les grands programmes de réforme passés se sont avérés nécessaires lorsqu'il est devenu évident qu'il n'était pas financièrement viable de continuer dans la même direction. Les chocs des prix externes (pétrole et autres produits de base) et les crises de la dette ont mis en lumière les politiques inefficaces et non viables.<sup>58</sup> En Afrique, la plupart des mesures de restructuration et de privatisation des organes de commercialisation ont été prises lorsque ceux-ci ont perdu leur viabilité financière, en partie à cause de l'évolution des prix internationaux des produits de base.<sup>59</sup> De sévères contraintes budgétaires ont perturbé les équilibres qui sous-tendaient ces politiques et ouvert un espace propice aux réformes, souvent avec l'appui stratégique et financier d'acteurs externes tels que les institutions financières internationales. Ces réformes ont profondément modifié les politiques agricoles, notamment par une importante réorientation des programmes de dépenses publiques. La réduction des subventions aux intrants, courantes dans les années 1980 et 1990, comptait parmi ces réformes. Cependant, après que ces crises se sont estompées et que l'économie a connu un certain redressement, une partie de ces mêmes programmes et politiques (y compris les subventions aux intrants) sont réapparus, quoique sous une forme améliorée, car ils restaient attractifs d'un point de vue politique.<sup>60</sup> Ici, l'enseignement à tirer n'est pas que les réformes doivent toujours attendre que des chocs surviennent, mais plutôt que les réformateurs doivent être prêts à influencer les réformes avec des plans et des données à l'appui, et garder l'œil ouvert pour ne manquer aucune opportunité qui pourrait se présenter.

55 Nylen (2014).

56 Ranis (2012).

57 Francis et James (2003).

58 Banque mondiale (2008).

59 Akiyama et al. (2001).

60 Jayne et al. (2013).

### ***Envisager d'indemniser les acteurs lésés***

Dans certains cas, une indemnisation partielle des parties lésées a grandement facilité les améliorations de la qualité des dépenses. Au Mexique, en Roumanie et en Turquie, des réformes exhaustives incluant la réduction des subventions agricoles et la privatisation d'entreprises publiques ont ouvert la voie à une croissance rapide du secteur agricole. Ces réformes étaient accompagnées de paiements en espèces basés sur des critères géographiques (beaucoup plus efficaces et moins coûteux pour l'État que les politiques qu'ils remplaçaient) sans lesquels il n'aurait probablement pas été possible, sur le plan politique, d'adopter ou d'appliquer durablement ces réformes.

### ***Trouver les moyens de s'engager en faveur de politiques à longue période de gestation et à rendement élevé***

D'autres forces peuvent également être exploitées pour faciliter la réforme politique. Le manque de compréhension, du côté des citoyens, des effets redistributifs des politiques (qui rend également plus difficile d'en attribuer les impacts positifs) et la difficulté, pour les responsables politiques, de s'engager fermement en faveur de politiques à longue période de gestation constituent deux grands obstacles aux réformes. Les coopératives agricoles et d'autres organisations de producteurs peuvent aider à identifier les politiques bénéfiques, à disséminer cette information à leurs membres puis à faire pression pour qu'elles soient adoptées. La démocratisation accroît les possibilités de constitution de groupes gérés par leurs propres membres capables de promouvoir efficacement un changement d'orientation politique, contrairement aux organisations dont la structure est verticale. D'autres acteurs de la société civile d'un pays (la presse, les organisations non gouvernementales locales et même les partis rivaux) peuvent également améliorer la transparence des politiques et la disponibilité des informations. Des évaluations rigoureuses des projets et des programmes pourraient s'avérer utiles pour souligner les effets redistributifs des politiques de dépense et leur impact sur le bien-être, tandis que leur diffusion généralisée pourrait contribuer fortement à sensibiliser le public à leur sujet.

### ***Renforcer la crédibilité en s'engageant en faveur d'un acteur externe***

Le renforcement de la crédibilité est un important principe des traités commerciaux internationaux. Par exemple, le vaste programme de réformes agricoles mis en place par le Mexique était motivé par une détermination à joindre l'Accord de libre-échange nord-américain et donc par la nécessité d'ancrer fermement les politiques qui rendraient cette adhésion possible. De même, les accords régionaux et les institutions régionales en Afrique, à l'instar du PDDAA, peuvent jouer un rôle identique si les engagements sont pris au sérieux. Les examens par les pairs des programmes nationaux d'investissement agricole entrepris par le PDDAA ainsi que le processus d'examen sectoriel conjoint qui met l'accent sur les mécanismes de « redevabilité mutuelle » pourraient potentiellement renforcer la crédibilité. En raison de la fongibilité des ressources, il est difficile pour les bailleurs et les partenaires au développement d'exercer une véritable influence sur la taille et la composition des budgets destinés à l'agriculture en recourant aux mécanismes de financement de projets individuels. Cependant, les revues des dépenses agricoles se faisant plus fréquentes, elles deviennent des instruments qui permettent d'obtenir une vision globale du budget total, d'identifier les évolutions du schéma général des dépenses, de renforcer la transparence et de contribuer plus facilement et plus efficacement à la planification et à l'exécution du budget.

## Références bibliographiques

- Ace moğlu, D., S. Johnson et J. Robinson. 2005. "Institutions as a Fundamental Cause of Long-Run Growth." In *Handbook of Economic Growth*, Volume 1A, édité par P. Aghion et S. N. Durlauf, 385–472. Amsterdam: Elsevier.
- Acemoğlu, D., S. Johnson, J. Robinson et Y. Thaicharoen. 2003. "Institutional Causes, Macroeconomic Symptoms: Volatility, Crises and Growth." *Journal of Monetary Economics* 50: 49–123.
- Acemoğlu, D. et J. Robinson. 2001. "Inefficient Redistribution." *American Political Science Review* 95 (3): 649–61.
- Aizenman, J. et Y. Jinjark. 2010. "De Facto Fiscal Space and Fiscal Stimulus: Definition and Assessment." Document de travail n° 16539, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Akiyama, T., J. Baffes, D. Larson et P. Varangis. 2001. *Commodity Market Reforms: Lessons of Two Decades*. Regional and Sectoral Studies. Washington, DC: Banque mondiale.
- Ali, D., K. Deininger et M. Goldstein. 2014. "Environmental and Gender Impacts of Land Tenure Regularization in Africa: Pilot Evidence from Rwanda." *Journal of Development Economics* 110: 262–75.
- Alston, J., M. Marra, P. Pardey et T. Wyatt. 2000. "Research Returns Redux: A Meta-Analysis of the Returns to Agricultural R&D." *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics* 44 (2): 185–215.
- Anderson, K. 2009. *Distortions to Agricultural Incentives: A Global Perspective, 1955–2007*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Banful, A. 2011. "Old Problems in the New Solutions? Politically Motivated Allocation of Program Benefits and the 'New' Fertilizer Subsidies." *World Development* 39 (7): 1166–76.
- Banque mondiale. 2008. *World Development Report 2008: Agriculture for Development*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2012. *Africa Can Help Feed Africa: Removing Barriers to Regional Trade in Food Staples*. Washington, DC: Africa Region Poverty Reduction and Economic Management, Banque mondiale.
- . 2013a. *Growing Africa: Unlocking the Potential of Agribusiness*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2013b. *Turn Down the Heat*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2014a. *Africa's Pulse*, Volume 9. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2014b. *Africa's Pulse*, Volume 10. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2015a. *Africa's Pulse*, Volume 11. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2015b. *Africa's Pulse*, Volume 12. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2015c. Base de données des indicateurs du développement dans le monde. Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2015d. Base de données des indicateurs mondiaux de la gouvernance. Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2016a. *Doing Business Economy Profile 2016: Rwanda*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2016b. *Rwanda Economic Update*, Numéro 9. Washington, DC: Banque mondiale.
- Banque mondiale et ONU 2016.
- Beegle, K., L. Christiaensen, A. Dabalen et I. Gaddis. 2016. *Poverty in a Rising Africa*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Besley, T. et M. Ghatak. 2010. "Property Rights and Economic Development." In *Handbook of Development Economics*, volume 5, édité par D. Rodrik et M. Rosenzweig, 4525–95. Amsterdam: Elsevier.

- Blanchard, O. et F. Giavazzi. 2004. "Improving the SGP through a Proper Accounting of Public Investment." Document de discussion n° 4220, Center for Economic Policy Research, Washington, DC.
- Bosker, M. et H. Garretsen. 2012. "Economic Geography and Economic Development in Sub-Saharan Africa." *The World Bank Economic Review* 26 (3): 443–85.
- Boudreaux, K. C. 2008. "Economic Liberalization in Rwanda's Coffee Sector: A Better Brew for Success." In *Yes Africa Can*, édité par P. Chuhan-Pole et M. Angwafo, 185–99. Washington, DC: Banque mondiale.
- Briceño-Garmendia, C. M. et M. Shkaratan. 2011. "Kenya's Infrastructure: A Continental Perspective." Document de travail de recherche sur les politiques 5596, Banque mondiale, Washington, DC.
- Buiter, W. H. et C. Grafe. 2004. "Patching Up the Pact." *Economics of Transition* 12 (1): 67–102.
- Byamugisha, F. 2013. *Securing Africa's Land for Shared Prosperity: A Program to Scale Up Reforms and Investments*. Africa Development Forum Series. Washington, DC: Banque mondiale et Agence française de développement.
- Calderon, C., P. Chuhan-Pole et R. Lopez-Monti. 2016. "Is the Cyclical Nature of Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa Changing?" Non publié.
- Calderón, C. et H. Nguyen. 2016. "The Cyclical Nature of Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa." *Journal of African Economies* 25 (4): 548–79.
- Calderón, C. et L. Servén. 2010. "Infrastructure and Economic Development in Sub-Saharan Africa." *Journal of African Economies* 19 (AERC Supplement 1): i13–i87.
- . 2014. "Infrastructure, Growth, and Inequality: An Overview." Document de travail de recherche sur les politiques 7034, Banque mondiale, Washington, DC.
- Carletto, C., D. Joliffe et R. Banerjee. 2015. "From Tragedy to Renaissance: Improving Agricultural Data for Better Policies." *Journal of Development Studies* 51-2: 133–48.
- Casaburi, L., R. Glennerster et T. Suri. 2013. "Rural Roads and Intermediated Trade: Regression Discontinuity Evidence from Sierra Leone." Disponible au SSRN 2161643.
- Chamberlin, J., L. You, S. Wood et U. Wood-Sichra. 2007. "Generating Plausible Crop Distribution Maps for Sub-Saharan Africa Using a Spatial Allocation Model." *Information Development* 23 (2–3): 151–59.
- Chang, R., L. Kaltani et N. V. Loayza. 2009. "Openness Can Be Good for Growth: The Role of Complementarities." *Journal of Development Economics* 90 (1): 33–49.
- Chinsinga, B. 2011. "Seeds and Subsidies: The Political Economy of Input Programmes in Malawi." *IDS Bulletin* 42 (4): 59–68.
- Chirwa, E. et A. Dorward. 2013. *Agricultural Input Subsidies: The Recent Malawi Experience*. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Christiaensen, L., P. Chuhan-Pole et A. Sanoh. 2013. *Africa's Growth, Poverty and Inequality Nexus: Fostering Shared Prosperity*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Christiaensen, L. et J. Kaminski. 2015. "Structural Change, Economic Growth and Poverty Reduction, Micro Evidence from Uganda." Banque mondiale, Washington, DC.
- Coate, S. et S. Morris. 1999. "Policy Persistence." *American Economic Review* 89 (5): 1327–36.
- Davis, K. 2008. "Extension in Sub-Saharan Africa: Overview and Assessment of Past and Current Models and Future Prospects." *Journal of International Agricultural and Extension Education* 15 (3): 15–28.
- Deichmann, U., A. Goyal et D. Mishra. 2016. "Will Digital Technologies Transform Agriculture in Developing Countries?" Document de travail de recherche sur les politiques 7669, Banque mondiale, Washington, DC.

- Deininger, K. et D. Byerlee. 2011. *Rising Global Interest in Farmland: Can It Yield Sustainable and Equitable Benefits?* Washington, DC: Banque mondiale.
- Delgado, C., N. Minot et M. Tiongco. 2005. "Evidence and Implications of Non-Tradability of Food Staples in Tanzania 1983–1998." *Journal of Development Studies* 41 (3): 376–93.
- Dercon, S., D. Gilligan, J. Hoddinott et T. Woldehanna. 2008. "The Impact of Agricultural Extension and Roads on Poverty and Consumption Growth in Fifteen Ethiopian Villages." *American Journal of Agricultural Economics* 91 (4): 1007–21.
- Devarajan, S. 2013. "Africa's Statistical Tragedy." *Review of Income and Wealth* 59-51: S9–S15.
- Devarajan, S., V. Swaroop et H. F. Zou. 1996. "The Composition of Public Expenditure and Economic Growth." *Journal of Monetary Economics* 37 (2–3): 313–44.
- Drechsel, P., L. Gyiele, D. Kunze et O. Cofie. 2001. "Population Density, Soil Nutrient Depletion, and Economic Growth in Sub-Saharan Africa." *Ecological Economics* 38 (2): 251–58.
- Easterly, W. R. 2005. "National Policies and Economic Growth: A Reappraisal." In *Handbook of Economic Growth*, Volume 1A, édité par Philippe Aghion et Steven N. Durlauf, 1015–59. Amsterdam: Elsevier.
- Eichengreen, B. et P. Gupta. 2013. "Tapering Talk: The Impact of Expectations of Reduced Federal Reserve Security Purchase on Emerging Markets." *VoxEU*, 19 décembre.
- Eichengreen, B., P. Gupta et A. Ospino Rojas. 2016. *Vox Column*.
- Fan, S., A. Gulati et S. Thorat. 2008. "Investment, Subsidies, and Pro-Poor Growth in Rural India." *Agricultural Economics* 39 (2): 163–70.
- FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2015. "Monitoring African Food and Agricultural Policies (MAFAP)," base de données (consulté le 10 décembre, 2015), <http://www.fao.org/in-action/mafap/database/en/>.
- Fatás, A. 2005. "Is There a Case for Sophisticated Balanced-Budget Rules?" Document de travail n° 466, OCDE Département des Affaires économiques, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Fatás, A. et I. Mihov. 2013. "Policy Volatility, Institutions, and Economic Growth." *Review of Economics and Statistics* 95 (2): 362–76.
- Feenstra, R. C., R. Inklaar et M. P. Timmer. 2015. "The Next Generation of the Penn World Table." 105 (10): 3150–82.
- Fernandez, R. et D. Rodrik. 1991. "Resistance to Reform: Status Quo Bias in the Presence of Individual-Specific Uncertainty." *American Economic Review* 81 (5): 1146–55.
- Ferreira, F. H., P. G. Leite et M. Ravallion. 2010. "Poverty Reduction without Economic Growth? Explaining Brazil's Poverty Dynamics, 1985–2004." *Journal of Development Economics* 93 (1): 20–36.
- FMI (Fonds monétaire international). 2015. *Rapport sur la stabilité financière dans le monde*. Washington, DC: FMI.
- . 2016. *Perspectives économiques regionales : Afrique subsaharienne*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- Francis, P. et R. James. 2003. "Balancing Rural Poverty Reduction and Citizen Participation: The Contradictions of Uganda's Decentralization Program." *World Development* 31 (2): 325–37.
- Frankel, J. A. et D. H. Romer. 1999. "Does Trade Cause Growth?" *American Economic Review* 89: 379–99.
- Fuglie, K. 2015. "Accounting for Growth in Global Agriculture." *Bio-Based and Applied Economics* 4 (3): 201–34.

- Fuglie, K. O. et N. E. Rada. 2013. "Resources, Policies, and Agricultural Productivity in Sub-Saharan Africa." Economic Research Report 145. United States Department of Agriculture Economic Research Service, Washington, DC.
- Gachassin, M., B. Najman et G. Raballand. 2010. "The Impact of Roads on Poverty Reduction: A Case Study of Cameroon." Document de travail de recherche sur les politiques 5209, Banque mondiale, Washington, DC.
- Galí, J. et R. Perotti. 2003. "Fiscal Policy and Monetary Integration in Europe." *Economic Policy* 18 (37): 533–72.
- Gautam, M. 2015. "Agricultural Subsidies: Resurging Interest in a Perennial Debate." Keynote address at the 74th Annual Conference of Indian Society of Agricultural Economics, Dr. Babasaheb Ambedkar Marathwada University, Aurangabad, Inde, 18 décembre.
- Gisselquist, D., J. Nash et C. Pray. 2002. "Deregulating the Transfer of Agricultural Technology: Impact on Technical Change, Productivity, and Incomes." *World Bank Research Observer* 17 (2): 237–66.
- Gollin, D., D. Lagakos et M. E. Waugh. 2013. "The Agricultural Productivity Gap." Policy Note w19628. National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Goyal, A. et J. Nash. 2016. "Public Spending Priorities for African Agriculture Productivity Growth." Africa Regional Study Flagship. Banque mondiale, Washington, DC. <http://www.worldbank.org/en/programs/agriculture-in-africa-public-spending-priorities>.
- Gupta, P. 2014. "Tapering Talk: The Impact on African Economies." *Africa's Pulse*, avril 2014.
- Haddad, M., J. Jerome Lim, C. Pancaro et C. Saborowski. 2013. "Trade Openness Reduces Growth Volatility When Countries Are Well Diversified." *Canadian Journal of Economics* 46 (2): 765–90.
- Heller, P. S. 2005. "Understanding Fiscal Space." Document de discussion sur les politiques PDP/05/4, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Hilhorst, T. et F. Meunier (eds.). 2015. *How Innovations in Land Administration Reform Improve on Doing Business*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Holden, S. T., K. Deininger et H. Ghebru. 2009. "Impacts of Low-Cost Land Certification on Investment and Productivity." *American Journal of Agricultural Economics* 91 (2): 359–73.
- IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires). 2015a. "Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (ASTI)," base de données (consulté le 15 septembre, 2015), [www.asti.cgiar.org/data/](http://www.asti.cgiar.org/data/).
- . 2015b. "Regional Strategic Analysis and Knowledge Support System (ReSAKSS)," base de données (consulté le 15 septembre, 2015), <http://www.resakss.org/about>.
- . 2015c. "Statistics on Public Expenditure for Economic Development (SPEED)," base de données (consulté le 15 septembre, 2015), <http://www.ifpri.org/book-39/ourwork/programs/priorities-public-investment/speed-database>.
- Ivanic, M. et W. Martin. 2014. "Short-and Long-Run Impacts of Food Price Changes on Poverty." Document de travail de recherche sur les politiques 7011, Banque mondiale, Washington, DC.
- Jacoby, H. 2000. "Access to Markets and the Benefits of Rural Roads." *The Economic Journal* 110 (465): 713–37.
- Jaimovich, D. et U. Panizza. 2007. "Procyclicality or Reverse Causality?" Document de travail n° 501, Banque interaméricaine de développement, Washington, DC.
- Jayne, T. S., D. Mather, N. M. Mason et J. Ricker-Gilbert. 2013. "How Do Fertilizer Subsidy Programs Affect Total Fertilizer Use in Sub-Saharan Africa? Crowding Out, Diversion, and Benefit/Cost Assessments." *Agricultural Economics* 44 (6): 687–703.

- Jerven, M. 2013. *Poor Numbers: How We Are Misled by African Development Statistics and What to Do About It*. Ithaca, NY: Cornell University Press.
- Kaminski, J., L. Christiaensen et C. Gilbert. 2016. "Seasonality in Local Food Markets and Consumption: Evidence from Tanzania." *Oxford Economic Papers* 68 (3): 736–57.
- Keefe, P. et S. Khemani. 2005. "Democracy, Public Expenditures, and the Poor: Understanding Political Incentives for Providing Public Services." *World Bank Research Observer* 20 (1): 1–27.
- Keyser, J. C. 2013. "Regional Trade of Food Staples and Crop Inputs in West Africa." Africa Trade Policy Note 36, Banque mondiale, Washington, DC.
- Khandker, S., Z. Bakht et G. Koolwal. 2006. "The Poverty Impact of Rural Roads: Evidence from Bangladesh." Document de travail de recherche sur les politiques 3875, Banque mondiale, Washington, DC.
- Krueger, A., M. Schiff et A. Valdes. 1988. "Agricultural Incentives in Developing Countries: Measuring the Effects of Sectoral and Economy-Wide Policies." *World Bank Economic Review* 2 (3): 255–72.
- Lane, P. R. 2003. "The Cyclical Behaviour of Fiscal Policy: Evidence from the OECD." *Journal of Public Economics* 87 (12): 2661–75.
- Larson, D., R. Muraoka et K. Otsuka. 2016. "On the Central Role of Small Farms in African Rural Development Strategies." Document de travail de recherche sur les politiques 7710, Banque mondiale, Washington, DC.
- Levine, R. 2005. "Finance and Growth: Theory and Evidence." In *Handbook of Economic Growth*, édition 1, volume 1, édité par P. Aghion et S. Durlauf, 865–934. Amsterdam: Elsevier.
- Liverpool-Tasie, S., B. Omonona, A. Sanou et W. Ogunleye. 2015. "Is Increasing Inorganic Fertilizer Use in Sub-Saharan Africa a Profitable Proposition? Evidence from Nigeria." Document de travail de recherche sur les politiques 7201, Banque mondiale, Washington, DC.
- López, R. et G. I. Galinato. 2007. "Should Governments Stop Subsidies to Private Goods? Evidence from Rural Latin America." *Journal of Public Economics* 91: 1071–94.
- McCullough, E. 2015. "Labor Productivity and Employment Gaps in Sub-Saharan Africa." Document de travail de recherche sur les politiques 7234, Banque mondiale, Washington, DC.
- Minten, B. et S. Kyle. 1999. "The Effect of Distance and Road Quality on Food Collection, Marketing Margins, and Traders' Wages: Evidence from the Former Zaire." *Journal of Development Economics* 60 (2): 467–95.
- Mogues, T. et D. do Rosario. 2015. "The Political Economy of Public Expenditures in Agriculture: Applications of Concepts to Mozambique." *South African Journal of Economics* 27 (3): 452–73.
- Mu, R. et D. van de Walle. 2007. "Rural Roads and Poor Area Development in Vietnam." Document de travail de recherche sur les politiques 4340, Banque mondiale, Washington, DC.
- Nielse, H. et A. Spenceley. 2008. "The Success of Tourism in Rwanda: Gorillas and More." In *Yes Africa Can*, édité par P. Chuhan-Pole et M. Angwafo, 231–49. Washington, DC: Banque mondiale.
- Nylen, W. 2014. "Participatory Budgeting in a Competitive-Authoritarian Regime: A Case Study (Maputo, Mozambique)." IESE Cadernos 13E. Maputo: Instituto de Estudos Sociais e Económicos, Scientific Council.
- Olson, M. 1985. "Space, Agriculture, and Organization." *American Journal of Agricultural Economics* 67 (5): 928–37.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 2015. Bases de données des statistiques sur le commerce des produits de base (Comtrade). <http://comtrade.un.org/>.
- Pardey, P., J. James, J. Alston, S. Wood, B. Koo, E. Binenbaum, T. Hurley et P. Glewwe. 2007. "Science, Technology, and Skills." Document d'information for World Development Report 2008. Washington, DC: Banque mondiale.

- Place, F. 2009. "Land Tenure and Agricultural Productivity in Africa: A Comparative Analysis of the Economics Literature and Recent Policy Strategies and Reforms." *World Development* 37 (8): 1326–36.
- Pray, C., D. Gisselquist et L. Nagarajan. 2011. "Private Investment in Agricultural Research and Technology Transfer in Africa." ASTI/IFPRI-FARA Conference, Accra, Ghana.
- Ranis, G. 2012. "Vertical and Horizontal Decentralization and Ethnic Diversity in Sub-Saharan Africa." Document de discussion 1017, Economic Growth Center, Université de Yale, New Haven, CT.
- Rashid, S., P. Dorosh, M. Malek et S. Lemma. 2013. "Modern Input Promotion in Sub-Saharan Africa: Insights from Asian Green Revolution." *Agricultural Economics* 44: 705–21.
- Ravn, M. et H. Uhlig. 2002. "On Adjusting the Hodrick-Prescott Filter for the Frequency of Observations." *Review of Economics and Statistics* 84 (2): 371–75.
- Rosegrant, M. W., C. Ringler et T. Zhu. 2009. "Water for Agriculture: Maintaining Food Security under Growing Scarcity." *Annual Review of Environment and Resources* 34 (1): 205.
- Sadoulet, E. et A. de Janvry. 1995. *Quantitative Development Policy Analysis*. Baltimore, MD: Johns Hopkins University Press.
- Sheahan, M. et C. Barrett. 2014. "Understanding the Agricultural Input Landscape in Sub-Saharan Africa: Recent Plot, Household and Community-Level Evidence." Document de travail de recherche sur les politiques 7014, Banque mondiale, Washington, DC.
- Smith, L. E. D. et I. Urey. 2002. "Agricultural Growth and Poverty Reduction: A Review of Lessons from the Post-Independence and Green Revolution Experience of India." Report for the research project on Institutions and Economic Policies for Pro-Poor Growth, Department of Agricultural Economics, Imperial College, Londres.
- Stifel, D. et B. Minten. 2008. "Isolation and Agricultural Productivity." *Agricultural Economics* 39 (1): 1–15.
- Thirtle, C. et J. van Zyl. 1994. "Explaining Total Factor Productivity Growth and Returns to Research and Extension in South African Commercial Agriculture, 1947–91." *South African Journal of Agricultural Extension* 23 (1): 21–27.
- Tittonell, P. et K. Giller. 2013. "When Yield Gaps Are Poverty Traps: The Paradigm of Ecological Intensification in African Smallholder Agriculture." *Field Crops Research* 143: 76–90.
- Udry, C. 2012. "Land Tenure." In *The Oxford Companion to the Economics of Africa*, édité par E. Aryeetey, S. Devarajan, R. Kanbur et L. Kasekende. Oxford: Oxford University Press.
- USDA (Département de l'Agriculture des États-Unis). 2015. Base de données Economic Research Service (ERS). <http://www.ers.usda.gov/>.
- Valdes, A. 2008. "Agricultural Public Spending: Description and Assessment Relevant to Latin America." Document d'information for the *Mexico Agricultural and Rural Development Public Expenditure Review*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Wade, R. 1982. "The System of Administrative and Political Corruption: Canal Irrigation in South India." *Journal of Development Studies* 18 (3): 287–328.
- Walter, H. et B. Wolff. 2002. "Principal-Agent Problems in Irrigation: Inviting Rent-Seeking and Corruption." *Quarterly Journal of International Agriculture* 41 (1–2): 99–118.
- You, L., C. Ringler, U. Wood-Sichra, R. Robertson, S. Wood, T. Zhu et Y. Sun. 2011. "What Is the Irrigation Potential for Africa? A Combined Biophysical and Socioeconomic Approach." *Food Policy* 36: 770–82.

## Annexe A. Définition des variables

### Activité économique

*Croissance du PIB.* Nous utilisons le taux de croissance du PIB (en %) des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

*Croissance sectorielle.* Nous utilisons le taux de croissance annuel en pourcentage de la valeur ajoutée dans l'agriculture, l'industrie, les services et la fabrication. Les données collectées sont tirées des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

*Sources de croissance.* Les variables utilisées pour calculer les sources de croissance sont tirées de Feenstra, Inklaar et Timmer (2015). Les données peuvent être téléchargées à l'adresse suivante : [www.ggdc.net/pwt](http://www.ggdc.net/pwt).

Telles sont les variables utilisées :

- Le PIB réel en prix nationaux constants de 2011 (en millions USD de 2011)
- Le capital-actions en prix nationaux constants de 2011 (en millions USD de 2011)
- La part de la rémunération du travail dans le PIB en prix nationaux courants
- L'indice du capital humain basé sur le nombre d'années de scolarité et le rendement de l'éducation
- Le nombre de personnes exerçant un emploi (en millions)

### Politiques macroéconomiques

Pour mesurer la qualité des politiques macroéconomiques, nous allons examiner l'évolution du score CPIA dans le domaine de *la gestion économique*, qui mesure la qualité des politiques monétaire, de change, budgétaire et de gestion de la dette.

Outre le score global de la gestion économique, nous allons examiner le score de deux de ses trois composantes, à savoir :

- (a) *Les politiques monétaire et de change.* Cet indicateur évalue la qualité des politiques monétaire et de change dans un cadre de politique macroéconomique cohérent. Le but est d'examiner si le cadre des politiques monétaire et/ou de change est compatible avec la stabilité économique et la croissance soutenue à moyen terme. Il examine dans quelle mesure le cadre des politiques monétaire et/ou de change : (i) maintient l'équilibre interne et externe à court et à moyen termes, (ii) est compatible avec les objectifs de stabilité des prix, et (iii) offre une flexibilité qui permet de faire face aux chocs internes et externes.
- (b) *La politique budgétaire.* Cet indicateur examine la qualité de la politique budgétaire à la lumière de ses fonctions de stabilisation et d'affectation des ressources. La fonction de stabilisation traite de la réalisation des objectifs de la politique macroéconomique en conjonction avec les politiques monétaire et de change – c'est-à-dire les fluctuations harmonieuses des cycles des affaires. La fonction d'affectation des ressources se réfère à la fourniture appropriée de biens publics – c'est-à-dire une fourniture axée sur la composition des dépenses publiques, y compris, par exemple, la fourniture d'infrastructures et de biens et services publics liés à l'agriculture qui soutiennent la croissance à moyen terme.

### Les politiques structurelles

Pour évaluer la qualité des politiques structurelles, nous décrivons l'évolution du score CPIA dans le domaine des *politiques structurelles*, lequel recouvre les politiques qui ont une incidence sur le commerce, le secteur financier et l'environnement des affaires. Dans cette catégorie, nous n'allons nous attarder que sur l'une de ses sous-composantes :

- (a) *Le cadre réglementaire des entreprises.* Cette composante évalue dans quelle mesure l'environnement juridique, réglementaire et de politique publique aide, ou non, les entreprises privées à investir, à créer des emplois et à devenir plus productives. Elle met l'accent sur la réglementation directe de l'activité des entreprises et la réglementation des marchés de biens et des facteurs, couvrant ainsi : (i)

la réglementation relative au démarrage et à la cessation de l'activité économique, et la concurrence ;  
(ii) la réglementation des opérations commerciales en cours ; et (iii) la réglementation des marchés de facteurs (main-d'œuvre et terres).

*Qualité de la réglementation (WGI).* Cet indicateur exprime les perceptions de la capacité du gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des réglementations saines qui permettent et favorisent le développement du secteur privé. Les valeurs sont comprises entre -2,5 à 2,5. Les valeurs élevées impliquent des niveaux plus élevés d'efficacité gouvernementale. Source : Indicateurs de la gouvernance dans le monde (WGI) de la Banque mondiale. Les données peuvent être téléchargées depuis le site Internet [www.govindicators.org/](http://www.govindicators.org/).

*Profondeur des systèmes financiers.* Nous utilisons le crédit intérieur accordé au secteur privé en pourcentage du PIB. Les données peuvent être obtenues à partir des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

*Diversification des exportations.* L'indice de diversification évalue le degré de diversification des exportations. Il est construit comme l'inverse d'un indice de Herfindahl, en utilisant les exportations désagrégées à quatre chiffres (suivant le Système harmonisé, rev. 2). Le score est normalisé sur une échelle graduée de 0 à 100, 100 étant le meilleur score. Les données sont tirées de l'indice Mo Ibrahim <http://mo.ibrahim.foundation/>.

## Gestion et institutions du secteur public

Pour évaluer la qualité du secteur public, nous examinons l'évolution du score CPIA dans le domaine de la gestion et des institutions du secteur public. Ce score couvre de multiples dimensions des questions de gouvernance et de capacité du secteur public : droits de propriété et gouvernance fondée sur les règles ; qualité de la gestion budgétaire et financière ; efficacité de la mobilisation des recettes ; qualité de l'administration publique ; et transparence, redevabilité et corruption dans le secteur public. Dans cette catégorie, nous axons notre attention sur les catégories suivantes :

- (a) *Droits de propriété et gouvernance fondée sur les règles.* Ce score évalue dans quelle mesure l'activité économique est facilitée par un système juridique efficace et une structure de gouvernance fondée sur des règles, et dans laquelle les droits contractuels et de propriété sont respectés et appliqués de façon fiable. Il couvre : (i) le cadre juridique des droits de propriété et contractuels sécurisés, y compris la prévisibilité et l'impartialité des lois et règlements ; (ii) la qualité du système juridique et judiciaire, mesurée par l'indépendance, l'accessibilité, la légitimité, l'efficacité, la transparence et l'intégrité des tribunaux et d'autres mécanismes de règlement des litiges pertinents ; et (iii) la criminalité et la violence comme obstacles à l'activité économique et la sécurité des citoyens.
- (b) *Qualité de l'administration publique.* Cet indicateur évalue l'administration centrale, définie comme le gouvernement civil central (et les administrations infranationales, dans la mesure où leur taille et leurs responsabilités en matière de politique sont importantes), à l'exclusion du personnel de la santé, de l'éducation et de la police. Plus précisément, il examine le fonctionnement de l'administration centrale dans trois domaines selon sa capacité à : (i) gérer ses propres opérations ; (ii) assurer la qualité dans la mise en œuvre des politiques et la gestion de la réglementation ; et (iii) coordonner le grand système de gestion des ressources humaines du secteur public en dehors de l'administration centrale (organismes déconcentrés et indépendants et gouvernements subsidiaires).
- (c) *Transparence, redevabilité et corruption dans le secteur public.* Cet indicateur examine dans quelle mesure le pouvoir exécutif, les députés et d'autres hauts responsables peuvent être tenus de rendre compte de leur utilisation des fonds, des décisions administratives et des résultats obtenus. La redevabilité est généralement renforcée par la transparence du processus décisionnel, l'accès à l'information pertinente et en temps opportun, l'examen par public et les médias, et par des contrôles institutionnels (par exemple, inspecteur général, médiateur, ou auditeur indépendant) portant sur l'autorité du chef de l'exécutif. Ce score quantifie quatre dimensions : (i) la redevabilité de l'exécutif et d'autres hauts fonctionnaires vis-à-vis des institutions de contrôle efficaces ; (ii) l'accès de la société civile à des informations fiables et en temps utile relatives aux affaires publiques et aux politiques publiques, y compris l'information budgétaire (sur les dépenses publiques, les recettes et

l'attribution de contrats importants); (iii) la captation de l'État par des intérêts particuliers étroits; et (iv) l'intégrité dans la gestion des ressources publiques, l'aide et les revenus des ressources naturelles, notamment.

*Efficacité gouvernementale (WGI)*. Cet indicateur mesure la qualité des services publics, la qualité de la fonction publique et le degré d'indépendance de la fonction publique vis-à-vis des pressions politiques, la qualité de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et la crédibilité de l'engagement du gouvernement à la mise en œuvre de ces politiques. Les valeurs sont comprises entre -2,5 à 2,5. Les valeurs élevées correspondent à des niveaux d'efficacité gouvernementale plus élevés. Source : Indicateurs de la gouvernance dans le monde (WGI) de la Banque mondiale. Les données peuvent être téléchargées depuis le site Internet [www.govindicators.org/](http://www.govindicators.org/).

*État de droit (WGI)*. Il évalue les perceptions du degré de confiance des agents dans les règles de la société et dans quelle mesure ils s'y conforment et, en particulier, la qualité de l'exécution des contrats, les droits de propriété, la police et les tribunaux, ainsi que la probabilité d'activités criminelles et de violence. Les valeurs sont comprises entre -2,5 à 2,5. Les valeurs élevées impliquent des niveaux plus élevés d'efficacité gouvernementale. Source : Indicateurs de la gouvernance dans le monde (WGI) de la Banque mondiale. Les données peuvent être téléchargées depuis le site Internet [www.govindicators.org/](http://www.govindicators.org/).

### Infrastructures

L'indicateur lié aux infrastructures mesure la qualité et l'accès aux infrastructures à l'aide de sept indicateurs, à savoir : (i) le réseau routier; (ii) le réseau ferroviaire; (iii) le transport aérien; (iv) l'accès à l'eau; (v) l'approvisionnement en électricité; (vi) le téléphone et les infrastructures informatiques; et (vii) la connectivité numérique. Le score global de la catégorie est une moyenne de chaque indicateur, qui est convertie dans une échelle normalisée de 0 à 100, où 100 représente le meilleur score. Source : Indice Ibrahim téléchargé depuis le site Internet <http://mo.ibrahim.foundation/>.

Parmi les quatre indicateurs, nous examinons plus en détail les deux composantes suivantes :

- (a) *Réseau routier*. L'indicateur évalue la qualité des routes –d'un réseau très peu développé à un réseau vaste et efficace. Les scores sont définis par le Forum économique mondial.
- (b) *Approvisionnement en électricité*. Cet indicateur du Forum économique mondial évalue la perception de la qualité et de la fiabilité de l'approvisionnement en électricité, en tenant compte des coupures et des fluctuations de tension.

### Secteur rural

Le secteur rural est une catégorie qui comprend huit indicateurs : les ressources publiques pour le développement rural; la redevabilité, la transparence et la corruption dans les zones rurales; la terre et l'eau pour les populations rurales à faible revenu; le climat des affaires en milieu rural; la recherche agricole et les services de vulgarisation; les coûts de la politique agricole; l'engagement envers les populations rurales à faible revenu; et la représentation égale dans les zones rurales. Source : Indice Ibrahim téléchargé depuis le site Internet <http://mo.ibrahim.foundation/>.

- (a) *Ressources publiques pour le développement rural*. L'indicateur évalue les politiques, les stratégies et les programmes d'investissement du gouvernement pour le secteur du développement agricole et rural, et l'efficacité, la cohérence et la transparence avec laquelle les ressources sont allouées, gérées et comptabilisées. Les scores de cet indicateur ont été définis par le Fonds international de développement agricole (FIDA).
- (b) *Terre et eau pour les populations rurales à faible revenu*. La composante évalue dans quelle mesure les ruraux pauvres ont un accès sécurisé à la terre et des droits d'utilisation équitables des ressources en eau pour l'agriculture. Elle comprend deux sous-indicateurs définis par le FIDA.
- (c) *Climat des affaires en milieu rural*. Cet indicateur évalue dans quelle mesure le cadre politique et institutionnel soutient le développement des entreprises rurales privées et les marchés financiers agricoles et ruraux commerciaux. Il comprend trois sous-indicateurs définis par le FIDA.



